COMMISSARIAT GENERAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

INSTITUT DE RECHERCHES
SUR L'AVENIR DU FRANÇAIS

LA LANGUE FRANÇAISE A MAURICE

C. COUVERT

docteur en démographie

1988

10719

MU
J31
COV

LA LANGUE FRANCAISE
A
MAURICE

C. COUVERT

1988

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE L'ILE MAURICE ET DE L'ILE RODRIGUES

	pages
I - APERCU HISTORIQUE	1
I.1 L'Ile Maurice	1
I.2 L'Ile Rodrigues	1
II - LE CONTEXTE POLITIQUE	1
III - LA SITUATION ECONOMIQUE	3
III.1 Evolution de l'activité économique à l'Ile Maurice	3
III.2 L'activité économique de l'Ile Rodrigues	8
III.3 La situation financière et monétaire	8
IV - QUELQUES DONNEES DEMOGRAPHIQUES	9
IV.1 Histoire du peuplement	9
IV.2 La situation en 1983	13
IV.3. Les perspectives de population	15

DEUXIEME PARTIE : LA SITUATION LINGUISTIQUE A MAURICE

I - HISTOIRE LINGUISTIQUE	17
I.1 La présence française	17
I.2 La période anglaise	17
II - LES LANGUES EN PRESENCE EN 1983	20
II.1 Ile Maurice	20
II.2 Ile Rodrigues	25
III - LE STATUT DES LANGUES	26
IV - UTILISATION DES LANGUES DANS LA VIE QUOTIDIENNE	30
IV.1 Le document écrit	30
IV.2 L'audio-visuel	35
IV.3 Les institutions culturelles	42
IV.4 Le système éducatif	51
IV.5 Conclusion	61

TROISIEME PARTIE : LES SITUATIONS D'UTILISATION DES LANGUES A L'ILE MAURICE ET A L'ILE RODRIGUES

pages

I - ORGANISATION DE L'ENQUETE ET BASE DE SONDAGE 63

II - LES RESULTATS DE L'ENQUETE A L'ILE MAURICE 65

II.1 Vue d'ensemble 66

II.2 Utilisation des langues dans la famille 76

II.3 Utilisation des langues dans la vie privée 77

II.4 Utilisation des langues dans la vie quotidienne 79

II.5 Utilisation des langues au travail 81

II.6 Utilisation des langues dans les situations formelles 82

II.7 Utilisation des langues dans les contacts inter-communautaires 84

II.8 Bilan de l'utilisation des langues dans le domaine oral 85

II.9 Utilisation des langues dans le domaine écrit 88

II.10 Estimation de la population francophone enquêtée en 1985 90

III - LES RESULTATS DE L'ENQUETE A L'ILE RODRIGUES 94

III.1 Vue d'ensemble 94

III.2 Utilisation des langues dans la famille 100

III.3 Utilisation des langues dans la vie privée 101

III.4 Utilisation des langues dans la vie quotidienne 102

III.5 Utilisation des langues au travail 103

III.6 Utilisation des langues dans les situations formelles 103

III.7 Utilisation des langues dans les contacts inter-communautaires 104

III.8 Bilan de l'utilisation des langues dans le domaine oral 105

III.9 Utilisation des langues dans le domaine écrit 106

III.10 Estimation de la population francophone enquêtée en 1985 109

IV - CONCLUSION 111

QUATRIEME PARTIE : ESTIMATION DES FRANCOPHONES EN 1985 ET PERSPECTIVES A L'HORIZON 2000

I - ESTIMATION DE LA POPULATION FRANCOPHONE EN 1985 113

I.1 Ile Maurice 113

I.2 Ile Rodrigues 116

II - LES PERSPECTIVES A L'HORIZON 2000 117

CONCLUSION GENERALE 124

ANNEXES 126

BIBLIOGRAPHIE 249

LISTE DES ANNEXES

		pages
ANNEXE 1	Perspectives de la population de l'Ile Maurice à partir du recensement de 1983	129
ANNEXE 2	Répartition de la population selon la langue indienne utilisée	135
ANNEXE 3	Dossier : les journées de la francophonie	137
ANNEXE 4	Les niveaux de connaissance du français	145
ANNEXE 5	Questionnaires des enquêtes :	
	Maurice	147
	Rodrigues	153
ANNEXE 6	Les échantillons enquêtés à Maurice et Rodrigues	157
ANNEXE 7	Code utilisé pour le traitement informatique des enquêtes	163
ANNEXE 8	Le multilinguisme à l'Ile Maurice	171
ANNEXE 9	Fréquences d'utilisation des langues dans diverses situations de communication à l'Ile Maurice	181
ANNEXE 10	Le multilinguisme à l'Ile Rodrigues	211
ANNEXE 11	Fréquences d'utilisation des langues dans diverses situations de communication à l'Ile Rodrigues	215
ANNEXE 12	Répartition de la population selon le niveau d'instruction - Iles Maurice et Rodrigues - (recensement 1983, projection en 1985)	225
ANNEXE 13	Sondage Rodrigues : l'écoute radiophonique	229
ANNEXE 14	Quelques données sur la bibliothèque de Port Mathurin - Ile Rodrigues (fréquentation, livres empruntés)	245
ANNEXE 15	Estimation de la population francophone en 1995 - Ile Maurice	247

LISTE DES TABLEAUX

		pages
N° 1	Evolution du P.I.B. par secteur d'activité en prix constants 1976	3
N° 2	Evolution du P.I.B. en pourcentage	4
N° 3	Répartition des emplois par secteur d'activité	5
N° 4	Evolution de la production sucrière	5
N° 5	Evolution de la production industrielle	7
N° 6	Evolution de la balance commerciale (1978-1984)	8
N° 7	Evolution de la balance des paiements (1978-1982)	9
N° 8	Evolution de la population de l'Ile Maurice	10
N° 9	Evolution de la population de l'Ile Rodrigues	13
N° 10	Répartition de la population mauricienne selon le sexe et le groupe d'âges (recensement de 1983)	14
N° 11	Répartition de la population rodriguaise selon le sexe et le groupe d'âges (recensement de 1983)	14
N° 12	Répartition de la population de l'Ile Maurice selon le sexe et la langue ancestrale (recensement de 1983)	21
N° 13	Répartition de la population de l'Ile Maurice selon le sexe et la langue habituelle (recensement de 1983)	22
N° 14	Les langues ancestrales à l'Ile Maurice. Evolution de 1952 à 1983 Pourcentages	24
N° 15	Les langues habituellement parlées à l'Ile Maurice. Evolution de 1944 à 1983. Pourcentages	24
N° 16	Répartition de la population de l'Ile Rodrigues selon le sexe et la langue ancestrale (recensement de 1983)	25
N° 17	Répartition de la population de l'Ile Rodrigues selon le sexe et la langue habituelle (recensement de 1983)	25
N° 18	Evolution des importations du livre de France	33
N° 19	Répartition des achats de livres selon le type de livres (pour 100 achats)	35
N° 20	Répartition des heures d'émission de la seconde chaîne de radio selon la langue utilisée	36
N° 21	Répartition des heures émission télévision selon la langue utilisée	37

		pages
N° 22	Programmation des salles de cinéma de l'Ile Maurice (semaine du 7 au 13 janvier 1984)	40
N° 23	Répartition des élèves du lycée La BOURDONNAIS	58
N° 24	Evolution des effectifs de l'enseignement primaire	60
N° 25	Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire	60
N° 26	Evolution du multilinguisme de 1975 à 1985 - Ile Maurice	66
N° 27	Fréquence d'utilisation des langues à Maurice en 1975 et 1985	68
N° 28	Utilisation écrite des langues les plus parlées - Ile Maurice	71
N° 29	Niveau de connaissance des deux langues les plus écrites - Ile Maurice	72
N° 30	Niveau de connaissance du français selon le niveau d'instruction (français langue habituelle) - Ile Maurice	72
N° 31	Niveau de connaissance du français selon le niveau d'instruction (français 1ère langue occasionnelle) - Ile Maurice	73
N° 32	Répartition des combinaisons des trois langues les plus parlées - Ile Maurice	75
N° 33	Utilisation des langues dans la famille - Ile Maurice	76
N° 34	Utilisation des langues dans la vie privée - Ile Maurice	78
N° 35	Utilisation des langues dans la vie quotidienne - Ile Maurice	79
N° 36	Utilisation des langues dans la vie professionnelle (population non scolarisée) - Ile Maurice	81
N° 37	Utilisation des langues dans les situations de prestige - Ile Maurice	82
N° 38	Utilisation des langues dans les relations inter-communautaires - Ile Maurice	84
N° 39	Evolution de l'utilisation des langues dans les diverses situations - fréquence - Ile Maurice	86
N° 40	Utilisation des langues supra-communautaires dans les situations de communication orale selon le groupe d'âges - Ile Maurice	87
N° 41	Utilisation des langues dans le domaine écrit - Ile Maurice	89
N° 42	Utilisation des langues dans le domaine écrit selon la situation scolaire - Ile Maurice	89
N° 43	Utilisation des langues pour lire la presse - Ile Maurice	89
N° 44	Répartition de la population enquêtée à l'Ile Maurice selon le niveau de connaissance du français et le groupe d'âges	91

		pages
N° 45	Répartition de la population enquêtée selon le niveau de connaissance du français et le groupe d'âges - Ile Maurice	92
N° 46	Répartition de la population enquêtée parlant le français selon le niveau d'instruction atteint et le niveau de connaissance du français	92
N° 47	Répartition de la population rodriguaise selon les langues connues - 1987	95
N° 48	Utilisation des langues dans le domaine écrit - Ile Rodrigues	98
N° 49	Niveau de connaissance du créole, du français et de l'anglais - Ile Rodrigues	98
N° 50	Niveau de connaissance du français selon le niveau d'instruction - Ile Rodrigues	99
N° 51	Utilisation des langues dans la famille - Ile Rodrigues	101
N° 52	Utilisation des langues dans la vie privée - Ile Rodrigues	101
N° 53	Utilisation des langues dans la vie quotidienne - Ile Rodrigues	102
N° 54	Utilisation des langues dans la vie professionnelle - Population non scolaire - Ile Rodrigues	103
N° 55	Utilisation des langues dans les situations de prestige - Ile Rodrigues	104
N° 56	Utilisation des langues avec d'autres communautés - Ile Rodrigues	105
N° 57	Utilisation des langues dans les situations de conversation (fréquence) - Ile Rodrigues	105
N° 58	Utilisation des langues pour lire et écrire - Ile Rodrigues	107
N° 59	Répartition de l'échantillon de l'Ile Rodrigues selon le niveau de connaissance du français et le groupe d'âges (effectifs)	109
N° 60	Répartition de l'échantillon de l'Ile Rodrigues selon le niveau de connaissance du français et le groupe d'âges (pourcentages)	110
N° 61	Répartition de l'échantillon de l'Ile Maurice selon le niveau de connaissance du français et le niveau scolaire atteint - 1985	113
N° 62	Pourcentages de N0 issus du primaire selon le groupe d'âges - Ile Maurice	114
N° 63	Répartition de la population totale de 10 ans et plus de l'Ile Maurice selon le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français - 1985	115

pages

N° 64 Répartition de la population de 10 ans et plus selon le niveau de connaissance du français en 1985 - Ile Rodrigues (effectifs) 116

N° 65 Répartition de la population de 10 ans et plus selon le niveau de connaissance du français en 1985 - Ile Rodrigues (pourcentages) 116

N° 66 Répartition théorique du niveau de connaissance du français selon le niveau d'éducation atteint - Ile Maurice - Hypothèse faible 118

N° 67 Répartition de la population de 10 ans et plus selon le niveau de connaissance du français en 1990 - Ile Maurice - Hypothèse forte 119

N° 68 Répartition de la population de 10 ans et plus selon le niveau de connaisance du français en 1990 - Ile Maurice - Hypothèse faible 120

N° 69 Répartition de la population de 10 ans et plus selon le niveau de connaissance du français en 2000 - Ile Maurice - Hypothèse forte 121

N° 70 Répartition de la population de 10 ans et plus selon le niveau de connaissance du français en 2000 - Ile Maurice - Hypothèse faible 122

PREMIERE PARTIE
PRESENTATION DE L'ILE MAURICE ET DE L'ILE RODRIGUES

I - APERCU GEOGRAPHIQUE

I.1 L'ILE MAURICE

L'Ile Maurice est située dans l'Océan Indien sous le tropique du Capricorne à 800 kms de la côte est malgache et à 200 kms de la Réunion.

L'Ile Maurice, île volcanique, jouit d'un climat tropical, chaud et humide, tempéré par les influences maritimes. Les montagnes sont un obstacle aux alizés et le plateau central reçoit d'importantes précipitations. Les cyclones sont fréquents en janvier-février.

Le réseau routier y est dense et les transports en commun assez nombreux. Les transports aériens et maritimes nationaux ou internationaux assurent des liaisons régulières tant avec l'étranger qu'avec les autres îles du territoire mauricien : Ile Rodrigues - l'Ile Agalega et l'archipel des Cargados Carajos.

I.2. L'ILE RODRIGUES

L'Ile Rodrigues est située à 500 kms à l'est-nord-est de l'Ile Maurice. Comme l'Ile Maurice, c'est une île volcanique au relief montagneux qui jouit d'un climat tropical, et se situe dans la zone cyclonique.

L'infrastructure routière y est médiocre, mais des liaisons régulières sont assurées avec l'Ile Maurice, soit par Air Mauritius (5 fois par semaine), soit par le navire le "Mauritius" (1 fois par mois).

II - LE CONTEXTE POLITIQUE

Le territoire de Maurice * est indépendant depuis le 12 Mars 1968. Il fait partie du Commonwealth et est membre de l'Organisation des Nations Unies,

* MAURICE : cette terminologie couvre toutes les îles du territoire mauricien.

de l'Organisation de l'Unité Africaine et de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

Maurice est une démocratie parlementaire. La Reine d'Angleterre est représentée par un gouverneur général : Sir Dayendranath BURRENCHOBAY.

Le parlement mauricien est composé de 70 députés dont 2 représentent, depuis 1967, l'Ile Rodrigues et les autres îles.
Le gouvernement mauricien se compose de 19 ministères. Le Premier Ministre est M. Anerood JUGNAUTH, le Vice-Premier Ministre M. Gaëtan DUVAL.

A l'issue des élections de 1976, le Ministère de Rodrigues et des Iles destiné uniquement aux affaires rodriguaises et des autres îles est créé. Depuis 1982, un Rodriguais M. Serge CLAIR en assure la direction.
Lors des élections générales d'août 1983, la physionomie du Parlement a, dans une grande mesure, changé :
la nouvelle majorité parlementaire, regroupant le :
le Mouvement Socialiste Mauricien (M.S.M.) ,
le Parti Travailliste,
le Parti Mauricien Social Démocrate (P.M.S.D.),et,
l'Organisation du Peuple Rodrigais (O.P.R.) occupe 47 sur 70 sièges et remplace l'alliance M.M.M./P.S.M. (Mouvement Militant Mauricien et Parti Socialiste Mauricien).
L'opposition est représentée par le Mouvement Militant Mauricien qui ne contrôle que 23 des 70 sièges.

A la suite des élections, le Gouverneur Général, sir Dayendranath BURRENCHOBAY, donne lors de la lecture du "Discours du Trône, les grandes lignes politiques du programme du nouveau gouvernement :

. en politique étrangère :

- "Le non alignement et la non ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats seront les principes qui guideront notre politique étrangère .
- L'Ile Maurice continuera à jouer un rôle actif au sein de l'O.U.A.
- Le gouvernement soutiendra les mouvements de libération d'Afrique, L'African National Congress, la SWAPO, de même que l'O.L.P.

- Tous les moyens politiques et diplomatiques seront utilisés pour amener la rétrocession de l'archipel des Chagos et de Tromelin à l'Ile Maurice.
- La coopération régionale sera encouragée comme moyen pour réaliser une autosuffisance collective. L'Ile Maurice soutiendra activement la Commission de l'Océan Indien.

. en politique intérieure :

- La constitution sera modifiée afin que l'Ile Maurice accède au statut de République.
- Une nouvelle démocratie industrielle sera instaurée afin d'assurer la participation des travailleurs dans le processus de la prise de décision. Le développement d'un syndicalisme sain sera encouragé."

...

III - LA SITUATION ECONOMIQUE

L'économie mauricienne liée au secteur sucrier en 1970 tend à se diversifier, les secteurs secondaire et tertiaire se développent. Des industries manufacturières, en particulier d'exportation, ont été créées au sein d'une zone franche qui a bénéficié de l'accés privilégié de Maurice aux marchés occidentaux et des faibles coûts salariaux.

III.1. EVOLUTION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE A L'ILE MAURICE

Le produit intérieur brut

TABLEAU N°1 - Evolution du P.I.B. par secteur d'activité (en prix constants 1976). (en millions de roupies)

secteur d'activité	1974	1977	1978	1979	1980	1981	1982
secteur primaire	223	945	946	984	650	791	956
secteur secondaire.....	519	2071	2175	2240	2086	2153	2191
secteur tertiaire	177	1439	1512	1578	1582	1650	1708
TOTAL prix constants 1976		4455	4633	4802	4318	4594	4855
TOTAL prix courants	919	5442	6258	7640	8697	10209	11675

Le P.I.B. a augmenté en prix contants de 3,8 % par an en moyenne entre 1977 et 1979, et après une baisse importante entre 1979 et 1980, augmente à nouveau de 6,0 % par an entre 1980 et 1982. Il marque donc entre 1977 et 1982 une croissance de près de 1,9 % par an.

Cette évolution est liée principalement aux fluctuations de la production sucrière mais aussi aux à-coups du développement industriel.

TABLEAU N° 2 : Evolution du P.I.B. de 1977 à 1982 (en pourcentage).

secteur d'activité	1974	1977	1980	1981	1982
Secteur primaire	24,3	21,2	15,1	17,2	19,7
Secteur secondaire	56,5	46,5	48,3	46,9	45,1
Secteur tertiaire	19,2	32,3	36,6	35,9	35,2
TOTAL	100	100	100	100	100

En matière d'évolution la structure du P.I.B. est marquée par :

- une baisse de 1974 à 1980 puis une reprise de 1980 à 1982 de la part liée au secteur primaire,
- une tendance générale à la baisse de la part liée au secteur secondaire,
- une nette progression de 1974 à 1980, puis une tendance à la baisse du secteur tertiaire.

En 1982, le P.I.B. reste cependant en majorité (45,1 %) d'origine industrielle. Parallèlement à cette évolution du P.I.B., le tableau n°3 montre que le secteur primaire offre de moins en moins d'emplois alors que le secteur industriel et le secteur tertiaire sont en constante progression.

TABLEAU N° 3 : Répartition des emplois par secteur d'activité

secteur d'activité	1974		1978		1982	
	Val.Abs.	%	Val.Abs.	%	Val.Abs.	%
Secteur primaire	62 207	39,4	60 965	30,7	56 850	29,2
dont agriculture	61 369	38,9	59 922	30,2	55 526	28,5
Secteur secondaire	37 390	23,7	66 210	33,4	63 326	32,6
dont industrie	15 722	10,0	33 077	16,7	36 853	18,9
Secteur tertiaire	52 333	33,2	63 189	31,8	68 096	35,0
Autres activités	5 857	3,7	8 071	4,1	6 239	3,2
TOTAL	157 787	100	198 435	100	194 511	100

Le secteur primaire dominant en 1974 avec 39,4 % des emplois est en 1982 minoritaire avec 29,2 % des emplois. Après le développement industriel des années 70, le secteur secondaire prend la première place en 1978 (33,4 % des emplois) mais laisse cette place au secteur tertiaire qui occupe en 1982, 35 % des emplois.

. Le secteur primaire

Le secteur primaire est principalement représenté par la culture d'exportation qu'est la canne à sucre: Elle occupe 95 % des terres cultivées.

TABLEAU N° 4 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION SUCRIERE

	Unité	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Production de cannes	1000 tonnes	6402	6022	6260	6313	4564	5302	6582
Production de sucre	1000 tonnes	690	665	665	688	475	575	688
Exportation	1000 tonnes	551	636	579	604	617		
Recettes	million de Rs	1446	1466	1526	2044	1640		

Les mauvaises récoltes de 1980 et 1981, ravagées en partie par les cyclones, ont fait considérablement baisser la production de sucre de 1980 et de 1981 ainsi que le volume des recettes qui en découle. La bonne récolte de 1982 a permis à l'Ile Maurice de reprendre ses exportations.

Depuis l'indépendance la "diversification agricole" est présentée comme un objectif prioritaire. Cependant :

- les cultures telles que le thé ou le tabac implantées dans le pays dans les années 60 pour la première et 70 pour la seconde, n'ont pas donné les résultats attendus. La production de thé éprouve beaucoup de peine à s'écouler vers l'extérieur, celle du tabac est insuffisante pour couvrir les besoins du pays,

- la production de fruits et de légumes, qui occupe seulement 2 % des terres, est insuffisante ce qui tend à accroître le déficit commercial,

- la production de viande, inexistante dans l'Ile Maurice, n'est pas compensée par celle de l'Ile Rodrigues qui demeure insuffisante pour satisfaire les besoins des deux îles. La création à partir de 1982 de neuf fermes consacrées à l'élevage intensif des cerfs, devrait augmenter cette production,

- le secteur de la pêche, développé à la fin des années soixante, fournissait près de la moitié du poisson frais et salé consommé en 1976 ; en 1980 il n'en fournit plus que 19 %.

. Le secteur secondaire

L'effort d'industrialisation de l'Ile Maurice a commencé en 1970, à l'époque de la coalition gouvernementale PT-PMSD-CAM. Le rythme d'implantation sur la "zone franche" s'est ralenti en 1977 mais se maintient.
Comme le montre le tableau n° 5, la place occupée par les entreprises textiles est prépondérante. En 1982, 23 % des entreprises sont des manufactures de textile.
Dans l'ensemble ce secteur connaît une croissance régulière.

TABLEAU N° 5 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION INDSUTRIELLE

Industries	Nbre établissements						Valeur ajoutée : en millions de roupies **					
	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1977	1978	1979	1980	1981	1982
alimentaire *	148	146	137	145	137	142	262	290	354	277	374	453
alcool tabac	12	12	11	11	10	10	47	49	47	66	61	72
boisson	5	5	5	5	5	3	20	28	31	30	28	27
textile	71	79	97	104	112	121	108	135	195	285	386	465
cuir-chaussures	14	17	17	17	14	15	9	12	16	26	29	36
bois	22	22	23	24	24	22	12	15	17	23	24	29
papier	36	40	43	43	45	41	23	27	35	49	56	65
chimiques	36	35	37	38	40	40	58	56	66	82	87	100
produits métalli.	46	50	51	53	51	54	49	62	72	98	114	123
produits non-mét.	33	31	31	33	29	29	29	34	38	48	52	54
appareils électr.	11	10	9	9	10	12	20	16	18	20	14	17
autres	22	27	27	31	28	32	14	24	20	39	48	54
TOTAL	456	474	488	513	505	521	651	748	909	1043	1273	1495

* thè compris

** roupies constantes

. Le secteur tertiaire

Ce secteur se développe régulièrement, principalement dans la branche des "services modernes" dont le tourisme, les transports et communications.

III.2. L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE L'ILE RODRIGUES

Le P.I.B. de l'Ile Rodrigues était estimé en 1982 à 20 millions de roupies, soit de 600 à 700 Rs par habitant (moins de cent dollars par tête). Il place l'Ile Rodrigues parmi les pays les plus pauvres du monde et nettement derrière l'Ile Maurice qui avait en 1982 un P.I.B. par habitant de 8 500 Rs environ. L'économie de l'Ile Rodrigues, essentiellement rurale, bien que le secteur tertiaire ait tendance à se développer, ne satisfait pas les besoins de la population.

Rodrigues exporte vers l'Ile Maurice de la viande (boeufs, cabris, porcs, moutons) et du poisson (salé ou frais). Les exportations* restent constantes, mais les importations augmentent régulièrement en même temps que la population.
Les projets de développement rural en cours de réalisation qui visent à couvrir les besoins alimentaires de l'Ile et à augmenter la production de viande, devraient permettre de réduire le déficit de la balance commerciale.

III.3. LA SITUATION FINANCIERE ET MONETAIRE

La balance commerciale et des paiements

Le déficit de la balance commerciale qui s'était accru en 1981 à cause de la mauvaise récolte de cannes, reste important jusqu'en 1984. Il serait dû principalement à l'ouverture d'un marché libre (jusqu'en 1981 la Communauté Européenne absorbait la totalité de la production à un prix préférentiel) et à la baisse des cours du sucre.

TABLEAU N° 6 : EVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE (1978-1984)
en millions de roupies.

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Importations (C.I.F.)	3.076,4	3.634,4	4.721,4	4.976,8	5.048,2	5.175,0	6.485,7
Exportations (F.O.B.)	2.073,0	2.573,4	3.616,3	3.277,7	4.363,0	4.637,4	5.492,0
BALANCE	- 1.003,4	- 1.061,0	- 1.105,1	- 1.699,1	- 685,2	- 537,6	- 993,7

* La sécheresse qui régne sur l'Ile Maurice depuis 1985 a fait baisser les exportations de viande.

TABLEAU N° 7 : EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS (1978-1982)

	1974	1978	1979	1980	1981	1982
Biens et Services (net)	228	- 820	- 1.004	- 1.071	- 1.468	- 868
Transfert sans contre-partie (net)	83	85	78	159	147	335
Mouvements de capitaux (net)	7	329	261	531	248	22
Allocation de DTS	-	-	22	28	28	-
Erreurs ou Omissions	47	76	9	191	123	27
Balance des Paiements	365	- 330	- 634	- 161	- 922	- 484

La balance des paiements accuse un déficit qui, malgré l'assistance financière massive de la Banque Mondiale en 1979, 1980, demeure important.
Les mesures d'austérité préconisées par la Banque Mondiale n'ont pas été suivies lors du plan de redressement de 1980-1982 et seront difficiles à mettre en oeuvre par le nouveau gouvernement JAUGNAUTH. En effet, le M.M.M., aujourd'hui mis à l'écart de la direction des affaires publiques était bien ancré dans le monde du travail dont le consentement pour tout plan d'austérité est nécessaire.

IV - QUELQUES DONNEES DEMOGRAPHIQUES

IV.1. HISTOIRE DU PEUPLEMENT

L'histoire de l'Ile Maurice est récente. L'île est restée inhabitée pendant des siècles; une première colonie hollandaise s'installe en 1638 pour une période de 20 ans. Une deuxième vague de colons néerlandais arrive en 1664 et quitte l'île en 1710 en y laissant ses esclaves.
A partir de 1664, l'île est donc habitée de manière définitive mais non permanente. Les Français l'occupent à partir de 1721.
La population ne cesse alors de croître jusqu'au dernier recensement (1983).

TABLEAU N°8 : EVOLUTION DE LA POPULATION DE L'ILE MAURICE

	Noirs	Libres	blancs		TOTAL		
			Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	TOTAL
1706	67		111	58			236
1735	648		190				838
1766	18 100		1 998				20 098
1788	35 915	2 456	4 457				42 828
1797	49 080	3 703	6 237				59 020
1817							98 000
1846*					104 598	53 864	158 462
1851					119 341	61 482	180 823
1861					202 961	107 089	310 050
1871					193 575	122 467	316 042
1881					208 655	151 219	359 874
1891					206 038	164 550	370 588
1901					199 552	171 471	371 023
1911					194 095	174 696	368 791
1921					194 018	182 377	376 485
1931					200 609	192 629	393 238
1944					210 326	208 859	419 185
1952					252 032	249 383	501 415
1962					342 306	339 313	681 619
1972					413 580	412 619	826 199
1983					481 368	485 495	966 863

* 1846 : Date du premier recensement. A partir de cette date tous les commentateurs des statistiques démographiques s'accordent à dire que les données sont parfaitement fiables.

EVOLUTION DE LA POPULATION DE L'ILE MAURICE ET PHENOMENES MARQUANTS DE LA CROISSANCE

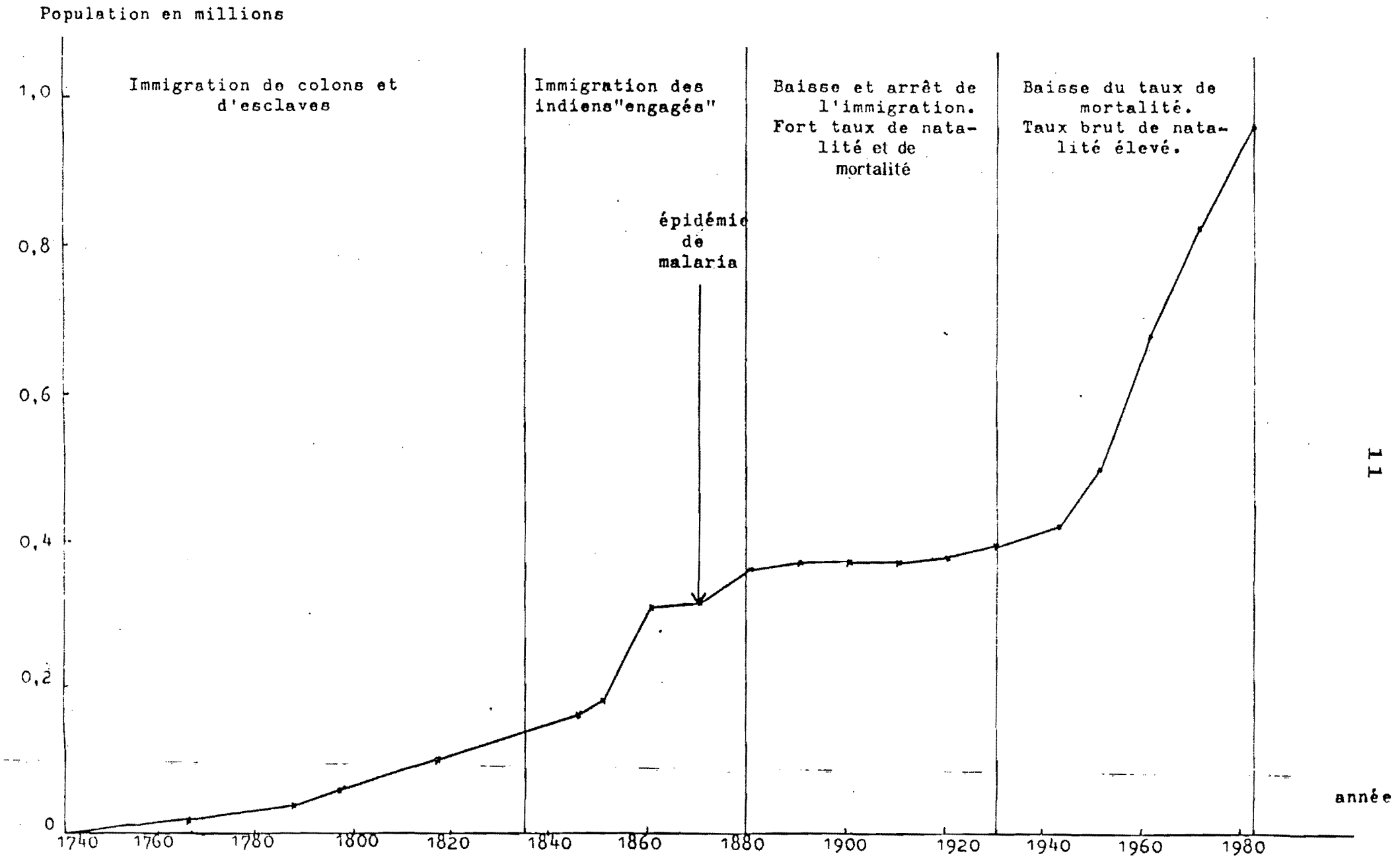

La croissance de la population mauricienne est très forte durant le 18ème siècle. Elle est liée à une immigration importante, d'esclaves dans un premier temps puis de coolies à partir de 1835. Cette dernière est particulièrement importante entre 1850 et 1864 et s'étale jusqu'en 1907.

De 1881 à 1944 la croissance se fait à un rythme plus lent (0,29 à 0,49 % par an en moyenne), mais elle reprend à partir de 1944 jusqu'au dernier recensement (1,44 à 3,12 % par an en moyenne).
Le peuplement de l'Ile Maurice par vagues successives "d'immigrants travailleurs", explique le déséquilibre entre les hommes et les femmes. En 1846, près de 75 % de la population est de sexe masculin. Il faut attendre l'année 1944 pour que l'équilibre se réalise avec 49,0 % de femmes, et 1983 pour que le pourcentage de femmes soit légèrement supérieur à la moitié (50,2 %).

L'histoire de l'Ile Rodrigues est étroitement liée à celle de l'Ile Maurice. La première tentative de colonisation remonte à 1691 lors de l'arrivée dans l'île de 9 français réfugiés de Hollande à la suite des persécutions religieuses. Leur séjour ne dura que 2 ans et ce n'est que plus tard que des colonies de français venant de l'Ile Bourbon (la Réunion 1725) : puis de l'Ile de France (Maurice) et de Madagascar s'installent de manière définitive.
Les activités de l'île, agriculture de subsistance, pêche et élevage, se développent réellement sous l'occupation anglaise. L'Ile Rodrigues devient alors le "grenier de l'Ile Maurice" et voit sa population s'accroître sans pour cela avoir fait appel à une main d'oeuvre étrangère d'engagés.

La croissance de la population de l'Ile Rodrigues est lente entre 1725 et 1944, plus élevée entre 1944 et 1983 avec un taux d'accroissement moyen annuel de 1,45 % à 3,24 %.
Le peuplement de l'Ile Rodrigues, n'ayant pas subi de fortes vagues d'immigration, est plus lent que celui de l'Ile maurice, dès 1944 l'équilibre hommes/femmes est réalisé.

TABLEAU N° 9 : EVOLUTION DE LA POPULATION DE L'ILE RODRIGUES

	Hommes	Femmes	TOTAL
1725	36		36
1814*			104
1825			env. 200
1851**			495
1861			693
1871			1108
1891			2068
1901			3300
1911			4667
1921			6573
1944	5740	6145	11885
1952	5947	7386	13333
1962	9062	9273	18335
1972	12270	12499	24769
1983	16552	16530	33082

IV.2. LA SITUATION EN 1983

Le recensement de la population effectué le 2 Juillet 1983 donne une population de 1 000 432 habitants dont 966 863 soit 96,6 % vivent à l'Ile Maurice, 33 082 sur l'Ile Rodrigues, 350 sur l'Ile Agalega et 137 sur l'Ile Saint Brandon. Les populations des îles Maurice et Rodrigues sont jeunes puisque respectivement 31,1 % et 44,5 % de la population ont moins de 15 ans et seulement 7,1 % et 5,5 % ont plus de 60 ans (voir tableaux N° 10 et 11).

Les principaux indicateurs démographiques de l'Ile Maurice ont, en 1985, les valeurs suivantes :

- taux brut de mortalité : 6,6 ‰
- taux brut de natalité : 19,6 ‰
- accroissement naturel : 13,0 ‰
- accroissement effectif : 8,3 ‰

Les taux bruts ainsi que l'accroissement naturel ont considérablement baissé depuis 1972 date à laquelle le taux brut de mortalité était de 11,0 ‰ , celui de natalité 26,0 ‰ et le taux d'accroissement naturel de 15,0 ‰ .

* 1814 : date à laquelle l'Ile Rodrigues devient possession britannique.

** 1851 à 1972 les résultats sont ceux des recensements de la population.

TABLEAU N°10 : REPARTITION DE LA POPULATION MAURICIENNE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'AGES (recensement 1983)

groupe d'âges	Hommes	Femmes	TOTAL
0-4	56 171	55 185	111 356
5-9	52 488	51 668	104 156
10-14	48 131	46 676	94 807
15-19	57 431	56 294	113 725
20-24	53 077	52 223	105 300
25-29	44 708	44 677	89 385
30-34	39 230	38 678	77 908
35-39	26 955	27 827	54 782
40-44	19 952	20 512	40 464
45-49	19 285	19 550	38 835
50-54	16 159	16 039	32 198
55-59	17 281	17 517	34 798
60-64	11 878	12 705	24 583
65-69	8 658	10 001	18 659
70 et +	9 556	15 690	25 246
non déterminé	408	253	661
TOTAL	481 368	485 495	966 863

TABLEAU N° 11: REPARTITION DE LA POPULATION RODRIGAISE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'AGES (recensement 1983)

groupe d'âges	Hommes	Femmes	TOTAL
0-4	2 832	2 812	5 644
5-9	2 433	2 472	4 905
10-14	2 127	2 062	4 189
15-19	1 958	1 939	3 897
20-24	1 467	1 499	2 966
25-29	1 160	1 121	2 281
30-34	850	766	1 616
35-39	766	738	1 504
40-44	703	727	1 430
45-49	584	583	1 167
50-54	484	433	917
55-59	373	383	756
60-64	293	289	582
65-69	221	249	470
70 et +	301	457	758
TOTAL	16 552	16 530	33 082

IV.3. LES PERSPECTIVES DE POPULATION

Les résultats globaux du recensement de 1983 de la population, connus depuis fin 1984, n'ont pas encore donné lieu à des perspectives de population à l'horizon 2000.

Des perspectives réalisées par divers organismes à partir du recensement de 1972 donnent pour 1984 ou 1985, les résultats suivants pour l'Ile Maurice.

organisme	année	Nbre d'habitants	Remarques
SEQI ORSTOM*	01/01/85	1 027 065	résultats donnés par groupe d'âges
WASHINGTON BUREAU**	30/06/84	> 1 000 000 < 1 050 000	résultat global
O N U	01/01/85	1 030 000	résultats donnés par âge
Recensement	02/07/83	966 863	enquête exhaustive

Les résultats du Washington Bureau manquent de précision, ceux des deux autres organismes sont surestimés puiqu'ils donnent pour le milieu de la période soit le 30 juin 1983, 989 835 habitants (SEQI et ORSTOM*) et 995 500 habitants (O N U) contre 966 863 habitants le 2 juillet 1983 (recensement).
Les résultats du SEQI et ORSTOM sont plus proches de la réalité, mais sont calculés sur la base entre 1980 et 1985 d'un taux brut de mortalité de 10,2 ‰ et d'un taux brut de natalité de 25,2 ‰ nettement supérieur à ceux de 1985.

Il nous a donc semblé nécessaire de faire une nouvelle perspective à l'horizon 2000 en tenant compte des données récentes concernant d'une part la population totale, d'autre part l'évolution des indicateurs (voir les résultats en annexe 1).

---

* GUILLAUME A. et WALTISPERGER D. - Pays d'Afrique et de l'Océan Indien : Perspectives de population à l'horizon 2000 - 6 - résultats détaillés - Paris - Ministère de la Coopération (SEQI) et Office de Recherche Scientique et Technique Outre Mer (ORSTOM).

** Le Washington Bureau arrondit les estimations à 100 000 individus près. Le résultat de 1 million donné pour l'Ile Maurice signifie que la population se situerait en 2000 entre 1 million et 1,05 million. Résultats proches de ceux du SEQI et L'ORSTOM.

DEUXIEME PARTIE
LA SITUATION LINGUISTIQUE

Comme l'évolution démographique, la situation linguistique actuelle des îles Maurice et Rodrigues est le résultat de l'histoire d'un peuplement et des conséquences sociales et économiques qu'elle induit.

I - L'HISTOIRE LINGUISTIQUE DES ILES

I.1. LA PERIODE FRANCAISE

La colonisation française a commencé en 1721 à l'Ile de France (Maurice) et en 1975 à l'Ile Rodrigues. Les colons venus avec leurs esclaves de l'Ile Bourbon (La Réunion) ont amené dans ces îles la langue française et le créole bourbonnais. La langue d'échange entre les deux communautés est le créole.

Entre 1721 et 1806, de nombreux contingents d'esclaves ou de travailleurs libres d'origine ethniques diverses (est Afrique, Madagascar, Inde) viennent grossir la population de l'Ile Maurice. Les langues indiennes et principalement les langues dravidiennes (telegou, tamoul) font leur apparition dans l'île tout en laissant au créole sa place de langue véhiculaire.
En 1806, la population indienne représente 9% de la population de l'Ile Maurice et la population blanche est nettement moins nombreuse que la population de couleur.

L'Ile Rodrigues, ne subissant pas ces migrations, demeure essentiellement créolophone.

I.2. LA PERIODE ANGLAISE

Après la capitulation de 1810, les Iles Maurice et Rodrigues deviennent colonies de la Couronne britannique et l'anglais devient langue officielle à partir de 1814.
Toutefois, la clause 8 de l'acte de capitulation précisant que "les habitants conservent leur religion, lois et coutumes", laisse aux habitants le droit de parler leur langue maternelle dont le français.

Le traité de 1814 qui rend caduc l'acte de capitulation n'a cependant pas poussé les Anglais à angliciser leurs nouvelles colonies : les actes civils continuent à être rédigés en français, les actes officiels dans les deux langues.

Après 1814, outre ce changement de politique, intervient un profond bouleversement social et économique de l'Ile Maurice provoqué d'une part par l'abolition de l'esclavage et d'autre part par la culture intensive de la canne à sucre.

Ces deux facteurs combinés rendent le problème de main-d'oeuvre très aigu. les colons font alors appel à des travailleurs libres, les "engagés" ou "coolies"*, qu'ils recrutent en Afrique et surtout en Inde.

Les coolies embarqués des ports de Bombay, Calcutta et Madras viennent de toutes les régions de l'Inde. ils parlent de nombreux dialectes indiens :

. dialectes du Nord de l'Inde tel le bhojpouri, le hindi, le punjabi,

. dialectes du Centre de l'Inde tel le marathi (Etat de Bombay) et le bengali (Etat de Calcutta),

. dialectes du Sud de l'Inde tel le telegou et le tamoul.

Un nombre de plus en plus important de ces engagés s'installent définitivement dans l'Ile.

Ces mouvements migratoires sont accompagnés et suivis par un nouveau type d'immigrants : les commerçants.

Les premiers viennent vers 1830 de la province indienne du Goujrath, ils parlent le goujrathi, le sindhi, l'ourdou et le koutchi (les deux dernières langues sont exclusivement parlées par les musulmans), les seconds arrivent vers 1850 de la province de Kwantung (Sud de la Chine) et de provinces du Nord de la Chine et parlent respectivement le cantonais et le hakka.

---

* Les engagés et les coolies sont recrutés dans leurs pays d'origine pour des migrations temporaires de travailleurs agricoles.

L'immigration indienne des coolies s'échelonne jusqu'en 1922, celle des commerçants se prolonge par l'arrivée en 1947, lors de la partition de l'Inde, d'un nouveau contingent originaire du Goujrath.

Vers 1850, la population de l'Ile Maurice est composée d'une grande variété de groupes ethniques d'origine européenne, africaine, indienne et chinoise, le groupe le plus nombreux étant celui des Indiens; chacun de ces groupes utilise d'une part sa langue maternelle et d'autre part le créole, le français ou l'anglais pour les relations intercommunautaires.

C'est seulement en 1846 que les Anglais essaient d'imposer l'anglais "dans toutes les procédures judiciaires ou publiques"*. Cette mesure déclencha une réaction des Blancs d'origine française suivie de celle d'un groupe de Créoles et d'Indiens qui pour la première fois s'oppose à la langue française "langue de la classe des anciens maîtres". De nombreuses polémiques se succédèrent et aboutirent en 1862 à un compromis limitant l'usage exclusif de l'anglais à la Cour Suprême.
L'anglais devient cependant langue d'enseignement de tous les cursus scolaires à partir de cette date.

L'Ile Rodrigues n'a pas été touchée par les courants d'immigration indienne, ni par les apports africains.

A l'écart des grandes routes maritimes, vivant de manière presqu'autonome de son agriculture, son élevage et sa pêche, la population de Rodrigues a augmenté par son propre accroîssement et reste de souche des premiers arrivants colons ou esclaves. La diversité des langues y est donc moins importante qu'à l'Ile Maurice.
Cependant, comme dans celle-ci, l'anglais y devient en 1814 langue officielle et en 1846 langue d'enseignement.

En 1846, soit un peu plus d'un siècle après la sédentarisation des premiers colons, l'Ile Maurice et l'Ile Rodrigues, à un moindre degré, sont marquées par un plurilinguisme qu'elles ont conservé jusqu'à présent.

---

* Voir TOUSSAINT -1969- "La langue française à l'Ile Maurice" revue française d'histoire d'Outre Mer, Tome LVI n°205 -4ème trimestre P.398 à 427.

II - LES LANGUES EN PRESENCE EN 1983

II.1. ILE MAURICE

L'histoire du peuplement de l'Ile Maurice s'est donc accompagnée d'un profond changement de sa situation linguistique. Le dernier recensement de la population, réalisé le 2 Juillet 1983, a enregistré :

- 63 langues ancestrales * différentes dont seulement 10 regroupent plus de 1 % de la population totale et 3 plus de 10 % (créole, hindi, bhojpouri),
- 47 langues habituellement parlées dont 8 regroupent plus de 1 % de la population totale et 3 plus de 10 % (créole, hindi, bhojpouri).

Dans les tableaux 12 et 13, les langues sont regroupées selon leur origine de manière à faciliter les comparaisons entre langues ancestrales et langues parlées.

Le tableau n° 12 montre que :

- la population de langue ancestrale indienne est largement majoritaire 57,9 % et constituée principalement par la population de langues du groupe indo-européen (42,6 %).
- la population de langue ancestrale créole représente plus du quart de la population totale (29,0 %),
- le reste de la population (13,1 %) se répartit entre les populations de langues arabe ** (7,1 %) européenne (3,6 %), chinoise (2,1 %) et autres ou indéterminées (0,3 %). La population de langue ancestrale française est faible : elle représente 3,4 % de la population totale et 92,9 % de la population de langue ancestrale européenne.

Le tableau n° 13, qui se réfère à la langue parlée ***, donne une image très différente :

- les créolophones sont majoritaires et composent près de 54 % de la population totale,

---

* Une langue ancestrale est la langue parlée par les ancêtres, elle définit selon le recensement le groupe linguistique auquel la personnes interrogée appartient.

** Cette proportion semble élevée selon certains spécialistes.

*** On entend ici par langue parlée, la langue la plus utilisée ou habituellement parlée à la maison (la première langue parlée).

TABLEAU N°12 : REPARTITION DE LA POPULATION DE L'ILE MAURICE SELON LE SEXE ET LA LANGUE ANCESTRALE . Recensement 1983

Langues	Hommes		Femmes		TOTAL	
	Val. Abs.	%	Val. Abs.	%	Val. Abs.	%
Langues indiennes	278 067	57,76	281 151	57,91	559 218	57,84
dont						
langues du groupe indo européens *	205 500	42,69	206 509	42,55	412 009	42,61
dont bhojpouri	90 281	18,76	90 702	18,68	180 983	18,72
. ourdou et koutchi	27 456	5,70	27 980	51,35	55 436	5,73
. langues dravidiennes	45 111	9,37	46 662	9,61	91 773	9,49
Créole	139 992	29,08	140 441	28,93	280 433	29,01
Langues européennes	16 488	3,43	18 642	3,84	35 130	3,63
dont						
. Anglais	900	0,19	1 003	0,21	1 903	0,20
. Français	15 294	3,18	17 333	3,57	32 627	3,37
. Autres	294	0,06	306	0,06	600	0,06
Langues chinoises	10 712	2,23	9 868	2,03	20 580	2,13
dont						
. Cantonais	177	0,04	174	0,04	351	0,04
. Hakka	2 058	0,43	1984	0,41	4 042	0,42
. Mandarin	198	0,04	170	0,03	368	0,04
. Autres	8 279	1,72	7 540	1,55	15 819	1,64
Arabe	34 361	7,14	33 915	6,99	68 276	7,06
Autres langues**	160	0,03	188	0,04	348	0,04
Non déclarée	1 588	0,33	1 290	0,26	2 878	0,30
TOTAL	481 368		485 495	100	966 863	100

* Les langues indo-européennes issues du sanskrit et présentés ici sont : le bengali, la bhojpouri, le goujrathi, le hindi, le marathi, le punjabi, le sanskrit, le sindhi.
Le bhjopouri, le hindi et le marathi sont les langues les plus utilisées de l'Ile.
Le ourdou et le koutchi sont aussi des langues indo-européennes mais teintées d'arabe.
** Dans cette rubrique, sont classées toutes les langues qui n'appartiennent pas aux autres rubriques. Au nombre de 32, chacune d'elle regroupe moins de 100 personnes.

TABLEAU N°13 : RÉPARTITION DE LA POPULATION DE L'ILE MAURICE SELON LE SEXE ET LA LANGUE HABITUELLEMENT PARLEE. Recensement 1983

Langues	Hommes		Femmes		TOTAL	
	Val. Abs.	%	Val. Abs.	%	Val. Abs.	%
Langues indiennes	196 356	40,79	199 474	41,09	395 830	40,94
dont						
. bhojpouri	97 591	20,27	99 459	20,49	197 050	20,38
. ourdou et koutchi	11 745	2,44	11 827	2,44	23 572	2,44
. langues dravidiennes	25 034	5,20	25 976	5,35	51 010	5,27
Créole	261 571	54,34	260 379	53,63	521 950	53,98
Langues européennes	17 867	3,71	20 386	4,20	38 253	3,96
dont						
. Anglais	983	0,20	1 045	0,22	2 028	0,21
. Français	16 800	3,49	19 248	3,96	36 048	3,73
. Autres	84	0,02	93	0,02	177	0,02
Langues chinoises	3 106	0,65	3 050	0,63	6 156	0,64
dont						
. Cantonais	39	0,01	45	0,01	84	0,01
. Hakka	615	0,13	634	0,13	1 249	0,13
. Mandarin	61	0,01	55	0,01	116	0,01
. Autres	2 391	0,50	2 316	0,48	4 707	0,49
Arabe	900	0,19	913	0,19	1 813	0,19
Autres langues*	110	0,02	115	0,02	225	0,02
Non déclarées	1 458	0,30	1 178	0,24	2 636	0,27
TOTAL	481 368	100	485 495	100	966 863	100

* Dans cette rubrique sont classées toutes les langues qui ont moins de 50 locuteurs et qui n'appartiennent pas aux autres rubriques (26 langues)

- les locuteurs des langues indiennes représentent 40,9 % de l'ensemble de la population,
- le reste de la population (5,1 %) est principalement constitué par les francophones (3,7 % de la population totale).

La comparaison des deux tableaux permet de dégager les tendances suivantes :
- le créole est la langue véhiculaire de l'Ile Maurice. Environ 54 % de la population la parlent alors que seulement 29 % l'ont comme langue ancestrale.
- le français est utilisé par une communauté légèrement supérieure à celle de langue ancestrale (3,7 % contre 3,4 %),
- les langues indiennes, à l'exception du bhojpouri qui jouerait le rôle de langue véhiculaire indienne (18,7 % langue ancestrale contre 20,4 % langue la plus parlée), perdent du terrain (57,8 % langue ancestrale contre 40,9 % langue la plus parlée),
- toutes les autres langues ancestrales représentant une faible proportion de la population totale sont très peu parlées.

Ces différences de résultats concernant les langues ancestrales et les langues habituellement parlées, peuvent être constatées dans tous les recensements depuis 1944 (voir tableaux n° 14 et 15).

L'analyse des résultats de ces recensements permet de dégager les tendances suivantes de l'utilisation des langues habituellement parlées (tableaux n° 14 et 15) :
- une baisse des locuteurs de langues indiennes,
- une forte augmentation des créolophones,
- une baisse importante des locuteurs de langues européennes, essentiellement liée à la diminution du nombre de francophones,
- une baisse des locuteurs de langues chinoises et "d'autres langues".

A l'issue de cette première analyse, le créole, la langue ancestrale de plus d'un quart de la population mauricienne apparaît de plus en plus comme la langue véhiculaire.

TABLEAU N°14 : LES LANGUES ANCESTRALES DE L'ILE MAURICE. EVOLUTION DE 1952 A 1983 (pourcentages)

Langues	1952	1962	1972	1983
Langues indiennes	52,8	60,7	59,6	57,8
dont				
. langues indo-européennes	47,0	51,8	49,8	48,3
dont bhojpouri	-	-	-	18,7
. langues dravidiennes	5,8	8,9	9,8	9,5
Créole	37,2	29,2	32,9	29,0
Langues européennes	7,2	7,1	4,7	3,7
dont				
. Anglais	0,1	0,2	0,3	0,2
. Français	7,1	6,9	4,4	3,4
. autres	-	-	-	0,1
Langues chinoises	2,8	2,9	2,6	2,1
Autres langues *				
pas de réponse	-	0,1	0,2	7,4
TOTAL	100	100	100	100

TABLEAU N°15 : LES LANGUES HABITUELLEMENT PARLEES A L'ILE MAURICE. EVOLUTION DE 1944 a 1983 (pourcentages)

Langues	1944	1952	1962	1972	1983
Langues indiennes	52,3	45,0	44,0	41,7	40,9
dont					
. langues indo-europ.	52,3	42,1	40,1	36,1	35,7
dont bhojpouri		-	-	-	20,4
. langues dravidiennes	-	2,9	3,9	5,6	5,2
Créole	35,6	44,2	45,3	51,9	54,0
Langues européennes	8,9	8,3	8,6	5,1	4,0
dont					
. Anglais	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2
. Français	8,6	8,1	8,3	4,8	3,7
. autres	-	-	-	-	0,1
Langues chinoises	2,4	2,5	2,1	1,1	0,6
Autres langues **					
pas de réponse	0,8	-	0,05	0,2	0,5
TOTAL	100	100	100	100	100

* Dans cette rubrique, sont classés toutes les langues qui n'appartiennent pas aux autres rubriques. Au nombre de 32, chacune d'elle regroupe moins de 100 personnes.
** Dans cette rubrique sont classées toutes les langues qui ont moins de 50 locuteurs et qui n'appartiennent pas aux autres rubriques (26 langues).

Ces résultats de recensements sont donnés à titre indicatif. Ils permettent de dégager les grandes lignes d'évolution, sans pour autant pouvoir être considérés comme parfaitement fiables (chaque ménage répond aux questions sur la langue parlée par ses ancêtres et sur la langue habituellement parlée, selon l'image qu'il se fait des langues).

II.2. ILE RODRIGUES

A Rodrigues la situation linguistique, du fait de la composition ethnique de la population, est beaucoup moins complexe.

TABLEAU N° 16 : REPARTITION DE LA POPULATION DE L'ILE RODRIQGUES SELON LE SEXE ET LA LANGUE ANCESTRALE. Recensement 1983 *.

Nom des langues	Hommes effectifs	Hommes %	Femmes effectifs	Femmes %	TOTAL effectifs	TOTAL %
Langues indiennes	120	0,7	75	0,5	195	0,6
dont						
. langues indo-europ.	90	0,5	57	0,4	147	0,4
dont bhojpouri	41	0,2	21	0,1	62	0,2
. ourdou, koutchi	13	0,1	7	0,05	20	0,1
. langues dravid.	17	0,1	11	0,05	28	0,1
Créole	16 134	97,5	16 269	98,4	32 403	97,9
Français	96	0,6	73	0,4	169	0,5
Chinois	106	0,6	64	0,4	170	0,5
Arabe	12	0,1	11	0,05	23	0,1
Autres langues	29	0,2	28	0,2	57	0,2
Sans réponse	55	0,3	10	0,05	65	0,2
TOTAL	16 552	100	16 530	100	33 082	100

TABLEAU N°17 : REPARTITION DE LA POPULATION DE L'ILE RODRIGUES SELON LE SEXE ET LA LANGUE HABITUELLEMENT PARLEE. Recensement 1983 **

Nom des Langues	Hommes Effectifs	Hommes %	Femmes Effectifs	Femmes %	TOTAL Effectifs	TOTAL %
Bhojpouri	18	0,1	8	0,05	26	0,1
Créole	16 375	98,9	16 414	99,3	32 789	99,1
Français	88	0,5	82	0,5	170	0,5
Autres	28	0,2	22	0,1	50	0,2
Sans réponse	43	0,3	4	0,05	47	0,1
TOTAL	16 552	100	16 530	100	33 082	100

* Voir notes du tableau n° 12

** Voir notes du tableau n° 13.

Le créole est la langue ancestrale et la langue habituellement parlée de l'Ile Rodrigues (respectivement 97,9 % et 99,1 % de la population la parle).

Les autres langues sont donc utilisées par une faible proportion de la population :

- la langue française est langue ancestrale et langue habituelle de 0,5 % de la population. Son usage comme langue habituelle ne dépasse donc pas la communauté dont elle est originaire,

- les langues indiennes, langues des fonctionnaires originaires de Maurice, restent des langues parlées au sein de la famille (0,1 % seulement de la population emploie habituellement le bhojpouri),

- la langue chinoise, langue ancestrale de 0,5 % de la population rodrigaise n'apparaît pas comme langue habituelle,

- la langue anglaise ne semble jouer aucun rôle.

La situation linguistique de Rodrigues est très différente de celle de Maurice :

- le créole est la langue ancestrale quasi unanime.

- les autres langues ancestrales à l'exception du français, n'ont pratiquement aucune place comme langue habituelle,

- l'usage du français comme langue habituelle ne dépasse pas le groupe des francophones de langue maternelle,

- le créole est la seule langue orale supra-communautaire, et comme à Maurice, se présente comme la langue véhiculaire.

III - LE STATUT DES LANGUES

L'évolution de la composition linguistique de la population ne s'est pas faite sans la nécessité de donner à chaque langue une place déterminée.

Ainsi, jusqu'en 1810, le français est la langue officielle, le créole la langue véhiculaire.

Bien qu'à cette date, l'Ile Maurice soit rattachée à la couronne britannique, la langue anglaise, suite à la clause 8 de l'acte de capitulation, a du mal à s'implanter. Langue officielle, elle cohabite avec la langue française dans tous les domaines normatifs :

- les proclamations, les ordonnances sont émises dans les deux langues,
- l'enseignement primaire des fils d'esclaves se fait en anglais à partir de 1823, l'enseignement secondaire est francophone jusqu'en 1846.

En 1845 (13 septembre) le premier décret concernant l'obligation d'utiliser la langue anglaise, paraît :

"Sa Majesté, de l'avis de son conseil privé, ordonne par la présente, qu'à compter du 15 juillet 1847 toute procédure engagée devant une juridiction supérieure de la dite Ile, à savoir...., soit menée et suivie en langue anglaise uniquement, et que tout procès verbal, en matière judiciaire ou en tout autre matière officielle, quelle que soit sa nature, soit rédigé et consigné en langue anglaise exclusivement...".

Mais ce n'est qu'en 1914, que l'on cesse réellement de publier les textes officiels dans les deux langues. Des lois ou arrêtés, concernant les langues, sont votées à partir de 1942, tant dans le domaine juridique, administratif que scolaire :

- la loi du 7 novembre 1942 amendée par la loi du 12 juin 1979 précise que : "tout acte notarié sera dressé en anglais et en français".

- la loi du 7 mars 1945 comprend 7 articles concernant les langues parmi lesquels :

Article 14 :

"la langue officielle devant la cour suprême de l'Ile Maurice sera l'anglais, étant entendu que toute personne comparaissant devant la cour et établissant qu'elle ne maîtrise pas la langue anglaise, pourra témoigner ou faire toute déclaration dans la langue qu'elle manie le mieux".

Artice 131.3 :

"La langue à utiliser devant la cour intermédiaire ou devant les cours de district sera l'anglais, mais toute personne pourra s'adresser à la cour en français...".

[illegible] du 28 décembre 1957 concerne l'utilisation des langues dans le système éducatif et précise les responsabilités du Ministre de l'éducation nationale qui :
"veillera en particulier, à ce que l'anglais soit enseigné avec une efficacité accrue et se propage dans toute l'Ile".

Cette loi a été suivie la même année par un arrêté ministériel qui donne certaines réponses à la question des langues d'enseignement du primaire dans les écoles publiques et privées subventionnées :
- "dans les petites classes du primaire jusqu'à la standard III comprise, n'importe quelle langue * peut être employée comme médium de l'enseignement",

- "dans les standards IV, V et VI la langue d'enseignement doit être l'anglais, les conversations entre maîtres et élèves doivent se faire en anglais sauf pour les leçons de langue".

- la loi du 1er juillet 1958 sur l'interprétation des textes de loi stipule que " les termes français figurant dans les textes des lois promulguées à Maurice doivent être interprétés en conformité avec la législation française**".

- la loi éléctorale du 16 août 1958 donne des directives aux électeurs :
" Pour l'information des électeurs sur le déroulement des opérations de vote, des avis du modèle numéro 7 imprimés en assez gros caractères et rédigés en anglais, français, hindi, tamoul, telegou, ourdou, goujrati, marathi et chinois seront affichés en différents endroits à l'extérieur et à l'intérieur des bureaux de vote ".

---

* Il s'agit là du français, du créole ou des langues indiennes. Il faut cependant préciser que des écoles privées n'ont pas cessé depuis 1810 date de la capitulation, d'utiliser la langue française comme langue véhiculaire de l'enseignement et que depuis 1834 des écoles privées de langues véhiculaires indiennes ont ouvert leurs portes.
** Les grands textes juridiques légués par la période française, sont toujours plus ou moins en vigueur : code civil Napoléon, code de procédure civil, code du commerce, code pénal...

- la constitution du 4 mars 1968, promulguée le 12 mars 1968 (date de la proclamation de l'indépendance), précise l'utilisation des langues dans les domaines juridique et politique :

Article 10.2 :

"toute personne accusée d'infraction..., doit être informée, dans le plus court délai, dans une langue qu'elle comprend..., et doit se faire assiter gratuitement d'un interprète si elle ne comprend pas la langue employée à l'audience...".

Article 33 :

"...une personne ne sera éligible comme membre de l'Assemblée que si elle remplit les conditions suivantes : ...

4/ être capable de parler et de lire l'anglais suffisamment bien pour lui permettre de prendre une part active aux délibérations de l'Assemblée...".

Article 49 :

"la langue officielle de l'Assemblée est l'anglais mais les députés peuvent prendre la parole en français".

- la loi du 14 décembre 1968 sur la nationalité définit les conditions linguistiques préalables à l'obtention d'un certificat de naturalisation :

... "le Ministre peut délivrer un certificat de naturalisation à un étranger ou à tout autre citoyen du protectorat britannique... s'il a une connaissance adéquate de la langue anglaise ou de toute autre langue utilisée à l'Ile Maurice,...".

- la loi du 5 janvier 1971 instituant l'office de Radio Télévision de l'Ile Maurice "Mauritius Broadcasting Corporation Act" précise que l'office doit :

a) "assurer avec indépendance et impartialité un service d'émissions à caractère informatif, éducatif et distrayant, en anglais, en français et en toute autre langue et dialecte oriental que l'office peut choisir avec l'accord du Ministre...

b) inclure dans ses programmes radiodiffusés et télévisés des bulletins d'information quotidiens qui seront réalisés en anglais, en français et en toute autre langue ou dialecte oriental que l'office peut choisir avec l'accord du Ministre...".

Ces textes législatifs montrent qu'il n'y a pas de réelle politique linguistique à Maurice. L'anglais n'est pas constitutionnellement la langue officielle du pays mais seulement la langue officielle de l'Assemblée et peut être dans maintes circonstances remplacée pour des raisons pratiques ou seulement de compréhension, par une des autres langues parlées sur le territoire mauricien.

1985, la langue anglaise n'en joue pas moins le rôle puisqu'elle est la langue administrative, juridique première et la langue véhiculaire de la plupart des institutions scolaires publiques et privées.

IV - LA SITUATION DE LA LANGUE FRANCAISE DANS LA VIE QUOTIDIENNE

La situation de la langue française dans la vie quotidienne peut être approchée au travers de l'utilisation de cette langue d'une part dans les situations quotidiennes de communication, d'autre part dans le contexte culturel et éducatif.

Compte tenu de la complexité linguistique de l'Ile Maurice, l'analyse des situations quotidiennes de communication a donné lieu à une enquête approfondie dont les résultas sont donnés dans la troisième partie de ce document.

L'impact de la langue française dans le contexte culturel et éducatif peut être estimé dans les secteurs suivants :
- le document écrit,
- l'audio-visuel,
- les associations culturelles et de recherches,
- le système éducatif.

IV.1. LE DOCUMENT ECRIT

IV.1.1. La presse

La presse mauricienne a une longue histoire. Le premier périodique paraît en 1773 et a pour titre "Annonces, affiches et avis divers pour les colonies de l'Ile de France et de Bourbon".
Jusqu'en 1985, de nombreux périodiques voient le jour mais ont une durée de vie courte (3 mois à 3 ans) à l'exception du Cernéen (un siècle et demi).
Ce dernier, dont le premier numéro a paru en 1832, a cessé d'être édité en 1982.
Pendant toute cette période, la presse est dominée par la langue française.

En 1985, la situation est la suivante :
- 8 quotidiens dont 6 utilisent le français tout en publiant quelques articles en anglais,

- 6 hebdomadaires dont 4 utilisent le français,
- 8 mensuels ou bimensuels : tous en français sauf un (dans les deux langues),
- 5 à périodicité variable dont 3 en français.

Environ 30 millions de copies sont vendues par an pour une population qui atteint un million d'habitants en 1985.

En janvier 1985, 1218 titres de périodiques étrangers ont été distribués dans environ 100 points de vente CODIP (principal distributeur) dont 620 titres en français en provenance de France, de Suisse ou de Madagascar et 598 en anglais provenant de Grande-Bretagne ou des U.S.A..

Si le nombre de titres est semblable pour les deux langues, les quantités importées sont supérieures pour les titres français (à titre d'exemple : le journal pour enfant, Carambole, spécialement conçu pour Maurice est diffusé à 45 000 exemplaires).

Outre cette presse française et anglaise, il existe depuis 1909 une presse en langue indienne (locale ou importée) distribuée par la librairie Nalanda.

IV.1.2. Le livre

La pratique de la lecture

Si la presse semble avoir un taux de lecture important, la pratique de la lecture est encore insuffisante. D'après M. Jackie VELLIN*, les étudiants sont peu motivés pour la lecture et la "lecture loisir" concerne les très jeunes qui sont particulièrement attirés par les bandes dessinées et les illustrés.

La production littéraire

Depuis 1803, date de publication du premier roman écrit par un Mauricien Barthélémy HUET DE FOBERVILLE, plus de 700 ouvrages ont été écrits par près de 225 auteurs.

Jean Georges PROSPER** décèle plusieurs périodes dans la littérature francophone de l'Ile Maurice :

- le 19ème sciècle et le début du 20ème siècle sont marqués par Barthélémy

---

* Pratiques de la lecture - Article de Jackie VELLIN dans "Culture et Pédagogie" Septembre 1982 - N°3 p23 à 27. Bulletin de l'Association Mauricienne des Enseignants

** Jean Georges PROSPER - Histoire de la littérature mauricienne de langue française. Edition de l'Océan Indien - 1978 - 344 pages.

HUET de FOBERVILLE et par Robert Edward HART. Leur littérature est française (elle suit les grands courants de France),

- la deuxième moitié du 20 ème siècle est marquée par une littérature mauricienne d'expression française. En effet, apparaissent, dans les romans de Loys MASSON (1940) des expressions créoles et anglaises, donnant à la littérature une forme particulière.

Parallèlement, une production littéraire créolophone, anglophone et de langue indienne se développe.

Les premiers récits en créole datent de 1822 et sont le fait de Blancs francophones dont le but est "d''écrire exotique". Après un long discrédit de la fin du 19 ème siècle à la moitié du 20 éme siècle, le créole reprend une place dans la littérature en 1968 avec D. VIRAHSAWHY (militant pour la défense du créole "notre langue").

La production littéraire mauricienne, longtemps marquée par la langue française, se diversifie au profit d'une littérature anglophone, créolophone et indophone. Elle est éditée soit à Maurice, soit à l'étranger (France - Angleterre).

Les maisons d'édition

On dénombre sur le territoire mauricien une bonne douzaine d'imprimeries qui publient des périodiques, des documents et parfois des ouvrages littéraires, mais seules "les éditions de l'Océan Indien" méritent le titre de maison d'édition.

Entre 1982 * et 1984, la production mauricienne est d'environ 80 titres par an.

L'importation du livre

Les statistiques d'importation n'étant pas disponibles à Maurice, ce paragraphe ne traite que des importations du livre de France.

Le volume des importations du Livre de France reste sensiblement le même. On constate toutefois une baisse générale entre 1980 et 1982 et une légère reprise en 1983.

---

* En 1982 : 84 publications et périodiques ont été imprimés en français contre 3 en anglais, en 1983 : 69 en français et anglais, 3 en anglais.

TABLEAU N° 18 : EVOLUTION DES IMPORTATIONS DU LIVRE DE FRANCE

Type de livres	en prix (1 000 F)				en poids (100 kg)			
	1980	1981	1982	1983	1980	1981	1982	1983
Scolaires	665	526	503	385	137	93	69	52
Techniques et Scientifiques	9	13	10	173	2	2	1	40
Sciences Humaines Religion - droit	56	25	143	171	11	4	39	32
Littérature générale Hist. Géo.	506	416	360	423	126	110	93	82
Dictionnaires Encyclopédies	63	18	25	13	9	5	4	3
Beaux Arts Beaux livres	-	8	-	-	-	1	-	-
Jeunesse	35	64	96	65	6	10	11	7
Livres pratiques	480	652	656	556	84	109	92	78
Livres dans une langue autre que français	-	-	18	24	-	-	1	3
Brochures, tirés à part	25	2	25	117	12	-	7	40
TOTAL	1839	1724	1836	1927	387	334	317	337

Les centres d'intérêt se sont déplacés : tout en gardant une place privilégiée, les ouvrages de littérature, d'histoire, de géographie, les livres pratiques et les livres scolaires sont depuis 1980 de moins en moins demandés au profit des livres scientifiques et techniques et des brochures.

Le commerce du livre

La première librairie, Librairie M. JULIOT, ouvre ses portes en 1786 à Port Louis.

En 1985, selon l'association des librairies mauriciennes, il y aurait environ 20 librairies réparties dans les principales villes de l'Ile Maurice, et seulement des revendeurs (achetant les livres à l'Ile Maurice) dans l'Ile Rodrigues.

Les librairies, à l'exception de la librairie NALANDA spécialisée dans les ouvrages et périodiques de langue indienne, proposent des livres en français et en anglais.

Selon, M. LENOIR (Librairie du TREFLE à Port Louis), les ventes de livres écrits en anglais augmentent de plus en plus :

- en 1960, il vendait 15 à 20 livres en français pour 1 en anglais,
- en 1975, 10 en français pour 1 en anglais,
- en 1985, 4 en français pour 1 en anglais bien qu'il ait dans ses rayons 8 livres en français pour 1 en anglais.

Il trouve une explication dans le fait que la population qui a suivi un cursus scolaire secondaire pendant plusieurs années augmente (la langue véhiculaire de cet enseignement est l'anglais), mais aussi dans le fait que le livre français est cher et que son approvisionnement est lent (10 à 12 semaines par bateau *).

Une enquête réalisée auprès des librairies mauriciennes en juin 1980 montrait (voir tableau n° 17) que les ouvrages préférés par les acheteurs étaient les romans et les livres pour enfants et adolescents qui à eux seuls représentent plus de la moitié des achats.

---

* La lenteur des approvisionnements en livres par rapport à ceux des périodiques qui arrivent par avion, entraîne un décalage trop long entre les critiques littéraires des périodiques et la disponibilité des ouvrages qui en sont l'objet.

TABLEAU N° 19 : REPARTITION DES ACHATS SELON LE TYPE DE LIVRE
(pour 100 achats)

TYPE DE LIVRES	NBRE
Romans (y compris traductions)	26
Romans policiers, espionnage	5
Histoire (sans romans historiques)	2
Voyages aventures vécues	2
Littérature générale (classiques, poésie)	1
Arts	1
Dictionnaires - encyclopédies	12
Livres de cuisine	12
Mobilier et décoration, jardinage	3
Livres techniques (y compris bricolage)	2
Puériculture, santé	2
Sports, jeux	6
Livres pour enfants, adolescents	26
TOTAL	100

IV.2. L'AUDIO-VISUEL

IV.2.1. La radio

Il existe deux chaînes de radio à l'Ile Maurice,

- une chaîne internationale qui émet de 5 heures à 23 heures en langues française et anglaise,
- une deuxième chaîne qui émet de 5 heures à 22 h 30 en langues européennes et en langues orientales selon la répartition décrite dans le tableau n° 20.

La langue majoritaire de la deuxième chaîne est le français.

Viennent ensuite les langues indiennes. Le créole langue véhiculaire des deux

îles (Maurice et Rodrigues) occupe une faible part des heures d'émission.
Entre 1979 et 1984, la deuxième chaîne s'est largement ouverte aux langues maternelles indiennes (Marathi, Telegou, Tamil, Goujrati, Ourdou) et aux langues chinoises (Hakka et Cantonais).

TABLEAU N° 20 : REPARTITION DES HEURES D'EMISSION DE LA 2ème CHAINE SELON LA LANGUE UTILISEE.

Nom de la langue	1984* temps d'émission	1984* %	1979** %
Français	72 h 15	58,5	76,5
Anglais	15 h 30	12,5	20
Créole	5 h 10	4,2	3,5
Langues indiennes	28 h 10	22,8	-
Langues chinoises	2 h 30	2,0	-
TOTAL	123 h 35	100 %	100 %

Les émissions radiophoniques sont produites localement (28 heures/semaines) ou proviennent de Radio France (18 heures/semaines), de la B.B.C., V.O.A., R.F.A., Pays Bas, Afrique du Sud, Chine, Inde et Suède. R.F.I., Monitoring et 24 heures en Afrique fournissent des éléments pour les informations internationales.
Les émissions des principales chaînes internationales peuvent être captées sur les deux îles *** (R.F.I., M.B.C., Voix de l'Amérique, Voix de l'Allemagne, Radio-Moscou, Afrique du Sud...).
En 1982, il y avait environ 160 000 récepteurs répartis sur les deux îles.

IV.2.2. La télevision - le magnétoscope

A MAURICE :
Il n'y a qu'une chaîne de télévision, celle de la M.B.C. (Mauritius Broadcasting Corporation) qui couvre la totalité de l'Ile.

---

* Ce relevé a été fait lors de la première mission de l'I.R.A.F. à Maurice (2ème semaine de janvier 1984).

** Données recueillies auprès de la M.B.C. (Mauritius Broadcasting Coporation).

*** Voir annexe 13 le complément d'enquête réalisé pour R.F.I. sur l'écoute radiophonique des Rodriguais.

Les émissions se déroulent pendant la semaine de 17 h à 22 h 15 ou 22 h 45 et les samedi et dimanche de 15 h à 22 h 15.
Les programmes sont en partie produits sur place, en partie reçus de France (environ 18 heures/semaine) ou des 8 pays déjà cités pour la radio, à savoir, l'Allemagne et les Pays Bas pour les programmes en français, l'Angleterre, la Chine, les Etats Unis, l'Inde et la Suède pour les programmes en anglais, en langues indiennes et chinoises.
Les programmes sont principalement diffusés en français et anglais, bien que de plus en plus les langues ancestrales trouvent leur place.

TBLEAU N° 21 : REPARTITION DES HEURES D'EMISSION SELON LA LANGUE UTILISEE

Nom de la langue	1984* Nombre d'heures	1984* %	1979** Nombre d'heures	1979** %
Français	17 h 50	39,5	20 h 30	45,1
Anglais	13 h 10	29,1	16 h 45	36,8
Langues indiennes et créole	12 h 25	27,5	8 h 15	18,1
Langues chinoises	1 h 45	3,9	-	-
TOTAL	45 h 10	100 %	45 h 30	100 %

Les temps d'antenne en français et anglais ont diminué entre 1979 et 1984 au profit des langues indiennes, chinoises mais aussi du créole. Le français est encore en 1984, la langue dominante de la télévision et joue le rôle de langue culturelle alors que l'anglais joue celui de langue éducative.
En 1979, on estimait à 76 500 le nombre de récepteurs T.V. installés dans les villages et les centres sociaux.

La disparition progressive de ces derniers tend à montrer que la télévision se démocratise et qu'en 1985 le nombre de récepteurs est bien supérieur à 76 500.

---

* Relevé fait lors d'une mission I.R.A.F.. Ces données correspondent à la 4ème semaine de janvier 1984.

** Données recueillies auprès de M.B.C. (2ème trimestre 1979).

Outre la chaîne de la M.B.C., la chaîne R.F.O. Réunion est captée sur plus d'un tiers de l'Ile, ce qui augmente considérablement le taux d'écoute de la télévision en langue française.

La vidéo malgré son prix exorbitant, rentre peu à peu dans les familles qui voient là, une distraction à domicile. Les "vidéo-clubs" se développent principalement à Curepipe et Port Louis, mais offrent en général des cassettes "repiquées" à partir de films projetés par la M.B.C. ou R.F.O. Réunion.

A RODRIGUES :

La population rodriguaise n'a pas attendu novembre 1987, date d'inauguration de la station régionale de télévision, pour se doter de postes récepteurs.

En effet, la vidéo est largement entrée dans les moeurs. Les plus grandes boutiques de Port Mathurin mais aussi quelques autres réparties dans l'Ile, louent des cassettes.

Les trois plus importants Vidéo-Club disposent chacun de 300 à 350 cassettes louées 10 Rps l'unité ou 15 Rps les deux. Selon les commerçants interrogés, les consommateurs louent en moyenne 2 à 3 films par semaine. Ces derniers sont des films d'action (aventure, guerre), de sport (match de football, de volley) mais aussi religieux (la bible).

La demande de film français est forte mais l'approvisionnement est difficile, les films proposés sont à 40 ou 50 % en anglais.

Il y a très peu de films indiens à louer parce qu'ils ne sont appréciés que par la faible part d'Indo-Mauriciens, en général des fonctionnaires, qui vit sur l'Ile.

Parallèlement à la vidéo privée, la Vidéo Unit (télévision communautaire) diffusait, jusque début 1987, dans les centre communautaires :

- des courts métrages (santé, hygiène, agriculture),
- des longs métrages (policiers, westerns) en français ou en version française),

provenant soit de la M.B.C. (télévision de Maurice) soit du Centre Culturel Charles Baudelaire.

Les projections arrêtées pendant quelques mois devraient reprendre début 1988.

La station de télévision dotée d'un matériel ne permettant pas de capter les émissions de la M.B.C., pas plus que celles de R.F.O. Réunion, rédiffuse des émis-

MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION
(RODRIGUES)

Programme de la Television du 9 au 13 novembre 1987 (1ère semaine)

Prière de ne pas ajuster son televiseur en cas de perte momentanée de couleur

LUNDI 9 NOVEMBRE

18.00 heures - Gigi - 1ere épisode (film en noir et blanc)
18.30 heures - Informations
19.00 heures - Focus
19.30 heures - Chateau Vallon - 1ere épisode
20.30 heures - Fin de l'émission

MARDI 10 NOVEMBRE

18.00 heures - Bouba - 1ere épisode
18.30 heures - Informations
19.00 heures - Shalako (long metrage)
20.30 heures - Fin de l'emission

MERCREDI 11 NOVEMBRE

18.00 heures - Clementine - 1ere épisode
18.30 heures - Informations
19.00 heures - Sports Magazine
19.30 heures - Un journaliste un peu trop voyant - 1ere épisode
20.30 heures - Fin de l'emission

JEUDI 12 NOVEMBRE

18.00 heures - Il etait une fois l'homme - 1ere épisode
18.30 heures - Informations
19.00 heures - Nectar in stone
19.30 heures - Champs Elysées
20.30 heures - Fin de l'emission

VENDREDI 13 NOVEMBRE

18.00 heures - Tarzan - 1ere épisode
18.30 heures - Informations
19.00 heures - Au fil des jours
19.30 heures - Téléfoot
20.30 heures - Fin de l'emission

****

sions enregistrées par la M.B.C.. Lors de son installation , elle permettait de couvrir près de la moitié de l'Ile. La plupart des émissions est en français (voir programme de la 1ère semaine p 39).

IV.2.3. Le cinéma

Si la production locale de cinéma est pratiquement inexistante, le nombre de salles d'exploitation est d'environ 50 pour les deux îles. (1 salle à Rodrigues : Port Mathurin).

La programmation des 30 principales salles de l'Ile Maurice pour la semaine du 7 au 13 janvier 1984 était la suivante :

TABLEAU N° 22 : PROGRAMMATION DES SALLES DE CINEMA DE L'ILE MAURICE SEMAINE DU 7 AU 13 JANVIER 1984

Langues	Nbre de titres		Nbre de séances		Nbre séances/ film
	Nbre	%	Nbre	%	
Indiennes	13	28,3	267	65,0	20,5
Français	26	56,5	116	28,2	4,5
Anglais	7	15,2	28	6,8	4
TOTAL	46	100	411	100	9

Le film français détient la première place si l'on considère le nombre de titres différents programmés, mais se place loin derrière les films indiens quant au nombre de projections.

L'analyse des lieux de projection (voir programme du 8 janvier), montre que les titres français sont l'exclusivité de "Plaine Wilhems", et de Port Louis dans une moindre mesure. Le cinéma indien se présente comme le cinéma populaire.

La fréquentation des cinémas est forte, les cinémas sont grands et reçoivent environ 300 personnes par séance.

Les films en langue française sont soit des films français, soit des films en version française (le sous-titrage est mal accepté).

La salle de Port Mathurin (Rodrigues) ouverte pour 3 séances par semaine, propose 2 films par séance. Ces films sont en général en version française. La fréquentation de ce cinéma a beaucoup baissé depuis le développement de la vidéo : en moyenne 100 à 150 personnes pour les films en version française et 60 à 75 personnes pour les films indiens, alors qu'elle était de 400 à 500 personnes (salle comble).

Dimanche 8 janvier 1984

CINEMA

P. Louis

- **REX** — *Mat 1 h.* Rien que pour vos yeux (U) & Les soldats (A). *Soirée 8 h 30.* Le soldat (A) & Rien que pour vos yeux (U).
- **LUNA PARK** — *Mat 1 h.* Mujhe insaaf chahiye (U) & Pukar (U). *Soirée 7 h 15.* Pukar (U) & Mujhe insaaf chahiye (U).

P. Wilhems

- **ABC** — *Mat 12 h & 4 h 30.* Autant en emporte le vent (U).
- **ROYAL** — *Mat 2 h 15 & soirée 8 h 30.* Rien que pour vos yeux (U) & Croc blanc et les chercheurs d'or (U).
- **RITZ** — *Mat 2 h & soirée 8 h 30.* Firebox (U) & Camion de la mort (A).
- **C. HALL** — *Mat 2 h 15 & soirée 8 h 30.* Erotic passion (X) & Désirs sous les tropiques (X).
- **PHOENIX PALACE** — *Mat 12 h.* Pukar (U) & Mujhe insaaf chahiye (U). *Soirée 7 h.* Mujhe insaaf chahiye (U) & Disco dancer (U).
- **LIDO** — *Mat 1 h 30.* Mujhe insaaf chahiye (U) & Pukar (U). *Soirée 8 h.* Rien que pour vos yeux (U) & Croc blanc & les chercheurs d'or (U).
- **NOVELTY** — *Mat 12 h 30.* Pukar (U) & Mujhe insaaf chahiye (U). *Soirée 7 h 30.* Mujhe insaaf chahiye (U) & Masoom (U).
- **SAVOY** — *Mat 1 h.* Pukar (U) & Mujhe insaaf chahiye (U). *Soirée 8 h.* Mujhe insaaf chahiye (U) & Karaté (U).
- **SIRSA** — *Mat 12 h & soirée 6 h 30.* Main awara houn (U) & Coolie (U).

Nord

- **KING'S** — *Mat 11.* Mujhe insaaf chahiye (U) & Pukar (U). *Soirée 6 h 30.* Pukar (U) & Mujhe insaaf chahiye (U).
- **SURAJ** — *Mat 11 h 45.* Pukar (U) & Mujhe insaaf chahiye (U). *Soirée 7 h 15.* Pukar (U) & Mujhe insaaf chahiye (U).
- **RAJ** — *Mat 12.* Mujhe insaaf chahiye (U) & Pukar (U). *Soirée 7 h 45.* Pukar (U) & Mujhe insaaf chahiye (U).
- **TADBIR** — *Mat 12 h 15 & soirée 7 h 45.* Pukar (U) & Mujhe insaaf chahiye (U).

Est

- **NAAZ** — *Mat 12.* Mujhe insaaf chahiye (U) & Pukar (U).
- **VOGUE** — *Mat 10 h 45.* Mujhe insaaf chahiye (U) & Disco dancer (U). *Soirée 7 h 15.* Mujhe insaaf chahiye (U) & Pukar (U).
- **LIBERTY** — *Soirée 6 h 30.* Mujhe insaaf chahiye (U) & Pukar (U).
- **GLOBE** — *Mat 1 h 15.* Souten (U) & Mujhe insaaf chahiye (U). *Soirée 7 h 45.* Mujhe insaaf chahiye (U) & Pukar (U).
- **QUEEN'S** — *Mat 10 h.* Mujhe insaaf chahiye (U) & Mawaali (U). *Soirée 6 h.* Mujhe insaaf chahiye (U) & Pukar (U).

Sud

- **ODEON** — *Mat 9 h.* Pukar (U) & Betaab (U).
- **RIALTO** — *Mat 12 h 30.* Qayamat (U) & Karate (U). *Soirée 7 h 45.* Betaab (U) & Mawaali (U).
- **DE LUXE** — *Mat 1 h.* Naukar biwi ka (U) & Qayamat (U).

IV.3. LES INSTITUTIONS CULTURELLES

La diffusion des langues à Maurice est soutenue par des institutions qui peuvent prendre plusieurs formes :

- associations,
- centres culturels, instituts,
- manifestations culturelles,
- bibliothèques, centres documentaires.

IV.3.1. Les associations

A MAURICE :

Parmi les nombreuses associations à vocation culturelle de l'Ile Maurice, on retiendra les associations de diffusion de la langue française les plus actives parmi lesquelles :

- l'Association Mauricienne des Enseignants de Français (A.M.E.F.) qui mène plusieurs types d'actions :

  . la recherche pédagogique * (seminaire de recherche sur le bilinguisme en 1984),
  . des cours de français aux étudiants des classes terminales qui préparent le diplôme de Cambridge H.S.C. (Higher School Certificate),
  . des cours de français selon la demande locale,
  . des émissions littéraires à la radio,
  . des projections de films dont des films d'éducation sanitaire prêtés par le comité International de Coordination audiovisuel-santé.

- la Société des Ecrivains Mauriciens de langue française (S.E.M.E.F.), qui organise seule ou en collaboration avec d'autres organismes des manifestations culturelles en langue française telle que :

  . la promotion de livres d'auteurs mauriciens,

---

* La recherche pédagogique menée dans le but de l'amélioration de l'enseignement du français est faite avec la coopération du C.E.D. (Centre d'Etudes et de Documentation) de l'Ambassade de France.

. "la journée du livre mauricien" sous forme d'expositions et de rencontres avec les auteurs,

. "les journées de la francophonie" organisées en 1984 (voir rapport en annexe 3) en collaboration avec le service culturel de l'Ambassade de France et avec l'aide de l'Institut Mahatma Gandhi. Ces journées ont donné lieu à des communications d'auteurs mauriciens et réunionnais, mais aussi à l'attribution d'un prix "Poésie Enfance" décerné à des élèves de l'enseignement primaire et secondaire, et du "Grand Prix SEMEF" décerné à l'écrivain mauricien André MASSON pour l'ensemble de son oeuvre.

- l'Amicale Maurice-France qui organise des expositions d'art et d'artisanat dans le cadre d'une politique d'échanges inter-îles (Réunion-Maurice).

- l'Association des Médecins de l'Ecole Française dont le but est d'enrichir leur connaissance au moyen d'une part de la constitution d'une bibliothèque d'ouvrages de référence, d'autre part de contacts permanents avec le corps médical français,

- l'Alliance Française qui organise des cours de français,

- la section locale de la Société des Ecrivains de la Région de l'Océan Indien (S.E.R.O.I.*) dont le but est la publication en français et en créole des oeuvres d'auteurs de l'Océan Indien.

A RODRIGUES :

L'Ile est assez isolée actuellement.

Les principales associations sont des associations sportives, des associations de jeunes de quartier, des associations villageoises (comité villageois) et l'Alliance Française.

---

* La SEROI dont le siège social est au Centre Régional d'Action Culturel (CRAC) de la Réunion, a été créée en 1984 sur l'instigation de l'Union pour la Diffusion du Livre Réunionnais (UDIR) et a depuis 1985 des sections locales à Maurice, à Madagascar et aux Seychelles.

L'Alliance Française, installée à Port Mathurin, regroupe une cinquantaine de membres (3/4 d'adultes) et propose les activités suivantes :

- Bibliothèque :

Ouverte deux jours par semaine.

- Vidéo :

Cette activité devrait démarrer en 1988.

- Groupe de théâtre :

Ce groupe participe au Festival annuel de théâtre. Les pièces jouées sont en français, en créole ou en anglais.

- Jeux :

Des chiffres et des lettres, scrabble, tennis de table (les deux dernières activités devraient commencer fin 1987).

- Préparation aux concours des Alliances Françaises :

Ces concours, organisés pour l'ensemble des Alliances Françaises, sont préparés à Rodrigues avec la participation des enseignants du primaire et de quelques enseignants du secondaire.

Des cours de français sont organisés le samedi pour la préparation du concours des élèves du 1er cycle du secondaire.

IV.3.2. Les centres culturels et instituts

Les principaux centres culturels de l'Ile Maurice sont l'Institut Mahatma Gandhi de Moka, le Centre Culturel d'Expression Française de Curepipe, le Centre Culturel Français Charles Baudelaire de Rose Hill.

- Le British Council qui avait une importante bibliothéque a fermé ses portes en 1983 et ne devrait pas ouvrir à nouveau comme l'indique l'article de l'Express du 27 août 1984.

- L'Institut Mahatma Gandhi a pour but de diffuser la culture et les langues indiennes mais s'ouvre de plus en plus comme le montre la manifestation des "journées francophones", aux autres cultures.

- Le Centre Culturel d'Expression Française de Curepipe met à la disposition de ses adhérents :
  - une bibliothèque,
  - une salle de projection cinématographique,
  - une salle de spectacle.

- Le Centre Culturel Français Baudelaire (C.C.F.B.) de Rose Hill propose :
  - des conférences et des spectacles venant, soit de France métropolitaine, soit de la Réunion, ou préparés localement. Ils sont donnés dans diverses salles du pays : salles de l'Institut Mahatma Gandhi, de la Maison de la Culture et des Loisirs de Rose Hill, du Centre Culturel d'Expression Française, des cinémas A.B.C. et Novelty, de l'auditorium de l'Université de Maurice, théâtre de Port Louis...,
  - des expositions d'artistes locaux ou des productions extérieures et présentées dans une salle du centre,
  - de nombreux ateliers (sculpture, peinture, danse, musique, chanson, expression corporelle) qui se déroulent dans les locaux du C.C.F.B.. Ces 6 ateliers regroupaient en 1983 : 290 participants.

Outre ces activités le C.C.F.B. possède une cinémathèque et une bibliothèque.

La cinémathèque

Elle possède 69 longs-métrages et 1 079 court-métrages et reçoit des films des cinémathèques régionales de Nairobi et de la Réunion.

Pour les projeter , le C.C.F.B. utilise différents moyens de distribution parmi lesquels :
- les prêts sans projectionniste, aux collèges, ministères, municipalités,

EXPRESS du 27 Août 1984

RELATIONS

ANGLO-MAURICIENNES

Londres maintient la fermeture de la branche locale du B. Council

• Offre de quatre bourses d'études supérieures en Grande-Bretagne

LA Grande-Bretagne a décidé de mettre quatre nouvelles bourses universitaires à la disposition du gouvernement mauricien. Ces bourses pourront être offertes aux étudiants ayant réalisé les meilleures performances aux examens du 'Higher School Certificate'.

Par ailleurs, le gouvernement mauricien a été avisé par le gouvernement britannique que la branche mauricienne du "British Council" ne sera pas rouverte pour des raisons économiques. Dans ce contexte le statut du bibliothécaire du "British Council" sera rehaussé afin qu'il puisse s'occuper aussi de questions culturelles.

Les quatre nouvelles bourses universitaires représentent une valeur de £ 20 000.

L'on avait espéré que la visite officielle du Premier ministre mauricien, M. Anerood Jugnauth, inciterait le gouvernement britannique à revenir sur sa décision et ouvrir de nouveau la branche mauricienne du "British Council". Mais depuis, le couperet est tombé à Londres. L'île Maurice devra se passer de British Council.

- les projections d'un film (1 fois par semaine) dans trois associations : Alliance française, Centre Culturel d'Expression française, Maison de la Culture et des Loisirs,
- les projections décentralisées à travers l'île dans les foyers, les hospices, les centres de handicapés, la prison ...
- les projections à la demande qui se font avec le matériel et le projectionniste du centre,
- les projections au cinéma A.B.C. de Rose Hill (1 fois par mois) appelées cinéma de "cinq heures" : le cinéma loue la salle et le projectionniste, le C.C.F.B. demande à la clientèle une participation.

Toutes les projections à l'exception de celles du cinéma A.B.C., sont gratuites.

Pour l'année 1982/1983, il y a eu environ 1 300 séances soit un public d'environ 141 000 personnes.
Les films de la cinémathèque auraient davantage de succès s'ils étaient moins abimés et plus récents.

La bibliothèque

La bibliothèque met à la disposition des abonnés environ 23 000 * livres et une quarantaine de revues. En janvier 1984, il y avait environ 3 200 adhérents dont seulement 2 à 3 % d'étrangers.
La plupart des lecteurs sont des étudiants (60 % dont la moitié de moins de 15 ans).
Les prêts s'élèvent à environ 7 000 livres par mois, soit en moyenne 2 par adhérent et sont à 60 % des romans et à 40 % des documentaires.
Outre ce service de prêt, la bibliothèque est un lieu de consultation et possède un service bibliographique.

Environ 100 personnes par jour (étudiants et enseignants essentiellement) viennent consulter la bibliographie, des ouvrages de littérature ou des critiques littéraires.

Jusqu'en 1980, un service de bibliobus desservait environ 65 centre-dépôts dans l'Ile. Pour des raisons matérielles, ce service est interrompu, mais une quinzaine

---

* 23 000 livres : donnée de janvier 1984.

de ces centres-dépôts est restée en relation avec le centre culturel et vient échanger ses livres sur place (environ 30 livres sont prêtés tous les deux mois à chaque dépôt).

IV.3.3. Les manifestations culturelles

Des manifestations culturelles sont organisées par des institutions autres que des associations ou des centres culturels. Parmi celles-ci :
- les spectacles lyriques en français de la troupe MARTIAL (environ 12 pièces pour l'année 1984/85),
- le festival d'art dramatique organisé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (environ 200 pièces en langue française),
- le Prix littéraire Pierre RENAUD créé et organisé par le journal l'Express,
- le Prix littéraire Malcom DE CHAZAL créé et organisé par l'Ambassade de France,
- le Festival de la mer.

IV.3.4. Les bibliothèques et centres de documentation

Les bibliothèques

Le réseau des bibliothèques est peu développé à Maurice et encore moins à Rodrigues.

La bibliothèque la plus importante et la mieux documentée est celle des archives nationales située à Port Louis.

A MAURICE :
Les principales bibliothèques publiques sont :
- la bibliothèque de l'Education Nationale à Port-Louis et à Rose Hill (Junior Library),
- la bibliothèque du Ministère de la Jeunesse et des Sports créée en 1983,
- les bibliothèques municipales de Curepipe, Rose Hill, Quatre Bornes et Vacoas Phoenix,
- trois bibliothèques créées par les conseils ruraux.

A l'exception des trois dernières, les bibliothèques publiques sont situées dans l'agglomération urbaine du centre de ville.

A RODRIGUES :

L'île compte 5 bibliothèques :

- la bibliothèque municipale de Port Mathurin est la seule bibliothèque publique.

Créée en 1979, elle a reçu en moyenne 1 400 emprunteurs par mois en 1987 contre 1 200 en 1986.

Sur les neufs premiers mois de l'année 1987, elle a enregistrée environ 200 nouveaux inscrits.

L'analyse de la répartition par âge et par lieu de résidence* de ces nouveaux inscrits montre que la lecture reste liée à la scolarisation.

En effet, on dénombre 65% de jeunes scolarisés venant de tous les points de l'île mais principalement des villages situés autour de Port Mathurin (47%).

Le fonds de livres comprend environ deux tiers de titres en anglais, mais les Rodriguais choisissent dans la mesure du possible les ouvrages en français** (environ 72% des livres empruntés sont en français).

En moyenne, les inscrits empruntent 2 livres par mois. Il faut toutefois noter que près de 65%** des emprunts concernent des livres pour enfants, des revues ou des bandes dessinées.

- la bibliothèque de la Ferme, affiliée à la Fédération des bibliothèques de jeunes de l'Ile Maurice, dessert les villages du nord de l'île.

En 1987, il y avait une trentaine d'inscrits, en majorité des adultes, qui disposaient d'environ 2 500 livres et revues dont environ les 3/4 en langue française.

- la bibliothèque de la paroisse de Saint Gabriel, créée en 1977, n'existait pratiquement plus en 1984.

En 1987, la création d'un centre d'accueil pour des sessions de "formation de spiritualité" mais aussi pour des séminaires autres que religieux (UNICEF, comités de village...) devrait donner une nouvelle impulsion à la bibliothèque.

Située près de la cathédrale qui accueille chaque dimanche des fidèles venus de nombreux villages de l'île, cette bibliothèque pourrait toucher un large public.

---

* Voir le tableau n°1 de l'annexe 14.

** Voir le tableau n°2 de l'annexe 14.

- la bibliothèque de la paroisse de Port-Mathurin, fermée entre 1984 et 1986, comptait en 1987 70 abonnés, principalement élèves au collège de Port Mathurin.
Le fonds de livres de 2 000 ouvrages environ comprend 25% de livres pour enfants et 80% de livres en langue française.

- la bibliothèque "Bold Endeavour" située à Port Mathurin, a été créée à l'initiative d'un privé.
C'est une librairie-bibliothèque qui vend de la papeterie, des livres scolaires et des bandes dessinées et loue des ouvrages.

Le fonds de bibliothèque se compose essentiellement de bandes dessinées, des romans photos et d'environ 800 romans (séries Harlequin, série Noire...). Environ 85% des livres sont écrits en langue française.

Prés de 170 personnes, pour la plupart fonctionnaires, étudiants ou enseignants, louent régulièrement des livres.

Chaque mois une vingtaine de nouveaux ouvrages arrivent de Maurice par le bateau.

D'autres initiatives ponctuelles sont prises pour le développement de la lecture. Parmi celles-ci, on peut citer le comité de village de Rivière Noire qui voudrait une petite bibliothèque, ce village étant particulièrement isolé (difficultés de transport).
Un groupe de femmes du centre de l'île qui voit dans la lecture un moyen d'échange et de communication.

Ces initiatives ont toutefois du mal à voir le jour par manque de moyens financiers mais aussi à cause de l'isolement de l'Ile Rodrigues (pas de réelles librairies dans l'Ile et un seule bateau par mois venant de Maurice).

A MAURICE ET A RODRIGUES :

Pour compléter cette liste, il faut ajouter les bibliothèques des écoles primaires et secondaires et de l'université :

- seulement 50 % des écoles primaires et des écoles secondaires ont une bibliothèque qui, selon le rapport Glove de 1983, est dans de nombreux cas dans un "état de délabrement avancé". Des bibliothèques enfantines, dont celle de la Fédération des bibliothèques des jeunes (14 sur l'Ile Maurice), les bibliothèques des diverses associations et centres culturels (CCFB et Institut Mahatma Gandhi, Alliances Françaises) palient à ce manque,
- la bibliothèque du "Mauritius Sugar Industry Reseauh Institut" créée en 1953,
- la bibliothèque de l'Université de Maurice, créée en 1971.

L'ensemble de ces bibliothèques propose essentiellement des ouvrages en anglais et en français.

Le Centre d'Enseignement et de Documentation (C.E.D.)
Le C.E.D. dépend du service culturel de l'Ambassade de France, propose :
- une documentation écrite pédagogique et technique empruntée principalement par les enseignants et quelques entreprises,
- une documentation visuelle (diapositives) empruntée par les enseignants,
- un soutien pédagogique aux professeurs mauriciens et rodriguais,

et participe à :
- des émissions scolaires en langue française à la radio et à la télévision,
- des émissions télévisées sur la lecture.

Les locaux du centre hébergent le secrétariat de l'Association Mauricienne des Enseignants de Français et sont ouverts aux inspecteurs de français du primaire pour leur réunion hebdomadaire.

IV.4. LE SYSTEME EDUCATIF

IV.4.1. Le système éducatif

Le développement du système éducatif à Maurice et à Rodrigues a d'abord été le fait de l'église catholique, il s'intensifie réellement à partir de 1840.

En 1810, les Iles Maurice et Rodrigues deviennent anglaises, mais en vertu de la clause 8 de l'acte de capitulation, la langue française demeure la langue véhiculaire de l'enseignement.

En 1823, l'anglais est introduit comme langue d'enseignement dans les écoles primaires réservées aux fils d'esclaves. L'enseignement secondaire moyen et supérieur est assuré en français, jusqu'en 1846.

A partir de cette date, l'anglais devient progressivement la langue d'enseignement.

En 1984, les établissements scolaires sont gouvernementaux, privés subventionnés, privés non reconnus. A l'exception du lycée La Bourdonnais établissement privé subventionné, et d'écoles indiennes privées non reconnues, la langue d'enseignement est l'anglais.

IV.4.1.1. Le système éducatif anglophone

Ce système comporte :

- un enseignement pré-primaire,
- un enseignement primaire,
- un enseignement secondaire.

. L'enseignement pré- primaire

Cet enseignement, payant, n'est pas généralisé et se fait en créole, bhojpouri, français ou anglais, selon la région, mais le plus souvent en créole, français et anglais. Il est encadré en partie à Maurice et totalement à Rodrigues, par l'UNICEF.

. L'enseignement primaire

Ce cursus s'étend sur 6 ans allant de la classe de standard 1 à standard 6. L'âge minimum d'entrée est 5 ans. La scolarisation est gratuite mais non obligatoire.

Le programme dans la plupart des écoles est le suivant :

Standard 1 :

Les langues d'enseignement sont selon l'origine des enfants, le créole, le bhojpouri ou le français. Elles sont utilisées pour des sujets tels que : morale, civisme, environnement, éveil et mathématiques.

Le français, l'anglais et les langues indiennes sont enseignées à raison d'une période d'une heure par jour pour le français et d'une période de 45 mn par semaine pour les autres .
L'apprentissage de la lecture et de l'écriture du français commence dès la fin de cette année.

Standard 2 :
En plus des langues déjà citées, l'anglais devient la langue d'enseignement des mathématiques. Le français et l'anglais sont enseignés à raison d'une période d'une heure par jour, les langues indiennes d'une période de 45 mn.
L'apprentissage de la lecture et de l'écriture de l'anglais commence dès le début de cette deuxième année.

Standard 3 :
La langue anglaise prend une place de plus en plus importante comme langue véhiculaire de l'enseignement. Comme matière, le français est enseigné à raison d'une période d'une heure par jour.

Standard 4 à 6 :
La langue anglaise est la seule langue véhiculaire de l'enseignement.
Le français et les langues indiennes sont des matières enseignées à raison d'une période d'une heure par jour.

En fin de ce cursus les élèves sont soumis à deux examens: le C.P.E. (Certificate of Primary Education) et la "petite bourse" de Moray House.

L'efficacité de ce programme est entravée par :
- le manque de matériel pédagogique,
- les mauvaises conditions de travail dans certaines écoles où un système de double vacation a dû être instauré,
- le problème de la rémunération et de l'affectation des enseignants (les meilleurs enseignants, les plus anciens étant affectés aux écoles urbaines),
- l'inadéquation du contenu de l'enseignement et du milieu des enfants (milieu linguistique, environnement géographique),
- la promotion automatique,
- l'"obsession de l'obtention du C.P.E.".

Pour palier les problèmes de contenu, des recherches sont en cours et des écoles pilotes ont été créées. Elles ont pour but de donner aux enfants une éducation plus active en :
- enseignant les langues française et anglaise comme des langues étrangères et non comme des langues maternelles,
- introduisant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture lorsque l'oral est acquis...
- évitant le "bourrage de crâne" pour l'obtention du CPE.

Pour palier les problèmes de structures, une analyse du système par des spécialistes a donné lieu au Rapport Glover du 20 octobre 1983 qui recommandait une profonde restructuration du système à tous les niveaux éducatifs (préscolaire, primaire, secondaire). Ce rapport a été suivi par la parution du livre blanc sur l'éducation le 18 juin 1984.

A l'issue de ces deux documents, le problème de l'enseignement des langues française, anglaise et orientales reste en suspens : la prudence politique recommande d'attendre les résultats des recherches sur l'apprentissage des langues dans le cursus primaire avant de définir le programme.

Dans les années à venir le français devrait donc rester la première langue écrite apprise, mais rester une "langue de matière".

Le niveau de connaissance * du français acquis en fin de ce cursus est lié, d'une part à l'origine des enfants et au contexte culturel, d'autre part à la qualité de l'enseignement. Il devrait correspondre aux niveaux N1 et N2.

. L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire se compose d'un cursus secondaire général et d'un cursus secondaire technique.

L'enseignement secondaire général est donné par :
- les collèges d'Etat,
- le M.G.I. (Mahatma Gandhi Institute),

---

* Voir les définitions des niveaux en annexe n°4.

- les J.S.S. (Junior Secundary School),
- les collèges privés de "statut A",
- les collèges privés de "statut B".

Selon leur réussite à l'examen du C.P.E. les élèves vont dans les collèges d'Etat réservés aux meilleurs ou dans les collèges privés de "statut B" pour les moins bons.

L'ensemble de ces institutions donne une formation en 7 ans allant de la Form I à la Form VI *, sanctionné en Form V par l'examen de S.C. (School Certificate) et en Form VI 2ème année par l'examen H.S.C. (Higher School Certificate).

Ces examens organisés avec l'accord du "Cambridge Examination Syndicate" comportent une épreuve de français optionnelle (souvent prise par les Mauriciens).

Selon une étude réalisée en 1983 par M. Guy DAVID, les résultats en français aux examens sont significatifs du niveau de connaissance des élèves dans cette matière :
Les élèves de Form V qui se présentent à l'examen de S.C. obtiennent en général de bons résultats à l'épreuve de français qui comporte essentiellement un exercice de traduction de l'anglais en français.

Les notes moyennes obtenues sont 2 ou 3 dans un système de notation de 1 à 9 où 9 est l'échec. Il n'y a pratiquement pas d'échec à cette épreuve alors que 47,2 % seulement était reçu à l'épreuve d'anglais (matière éliminatrice) en 1983 ** .
Les élèves de Form VI qui se présentent à l'examen de H.S.C. ont des résultats décevants qui tendent à montrer que les étudiants n'ont probablement pas acquis toutes les structures fondamentales du français, non plus que de l'anglais.

---

* La Form VI comprend 2 années d'enseignement.
** Les résultats de cet examen en 1983 ont alarmé le Ministre de l'Education Nationale et ont donné lieu à des articles dans toute la presse : le Mauricien (voir ci-contre) mais aussi The Nation et l'Express.

Le MAURICIEN du 27 Août 1984

Le taux d'échecs en anglais au S.C. (52,8 %) préoccupe le ministère de l'Education

M. A. Parsuramen avec, à sa gauche, M. R. Ramdoyal et à sa droite, MM. Goordyal, Bissoondoyal et Paduruth

Des 12 127 candidats mauriciens qui avaient pris part aux examens de *School Certificate* (SC) de Cambridge l'année dernière, 47,2 % seulement ont été reçus en langue anglaise. La réussite en cette manière est, comme on le sait, nécessaire pour l'obtention de ce certificat. Le ministère de l'Éducation se déclare préoccupé de ce taux d'échecs en cette matière essentielle. Le ministre, M. Armoogum Parsuramen, a déclaré vendredi, au cours d'une conférence de presse, qu'il est impérieux de mettre au point une politique éducative qui pourrait donner de meilleurs résultats en cette matière.

Le ministre qui présentait à la presse un dossier sur l'enseignement de la langue anglaise à Maurice et la performance des candidats mauriciens en cette matière au **School Certificate** a souligné que les chiffres indiquent que quoique les résultats en anglais étaient pour l'année dernière globalement meilleurs que pour l'année précédente (47,2 % de réussite en 1983, contre 45,8 % en 1982), la qualité de ces résultats s'est sensiblement détériorée. Ainsi le *credit-pass ratio* qui en quelque sorte donne une idée de la qualité de la performance, fait voir que de plus en plus, moins de candidats obtiennent des *credits* ou *distinctions*.

Les statistiques officielles laissent voir en fait que même les meilleurs établissements scolaires qui, du s'ensemble, obtiennent un bon score pour le pourcentage de réussites en anglais, n'arrivent pas à maintenir le même taux de réussites avec mention *(credits)*. Ainsi, pour les collèges d'État, le pourcentage de réussites en anglais fut de 96,5 % en 1981, contre 89,7 % en 1983. Mais ce qui est plus inquiétant, c'est qu'en 1981, dans cette catégorie de collèges, pour chaque deux candidats reçus avec de simples *passes* en anglais, il y en avait sept reçus avec la mention *credit*, tandis qu'en 1983 pour ce même nombre, il n'y en avait que trois reçus avec la mention *credit*. Évidemment pour les autres collèges, ce *credit-pass ratio* marque une nette détérioration.

Le ministre a précisé qu'il a voulu mettre à la disposition du grand public ces informations. Le livret **English Language in Mauritius: Performance at School Certificate**, est vendu à Rs 15, afin de dégager les solutions et apporter des changements nécessaires dans la politique éducative en ce qui concerne en particulier l'enseignement de la langue anglaise. Déjà, a annoncé M. Parsuramen, une commission comprenant de hauts officiers du MIE (**Mauritius Institute of Education**) et du ministère travaillent sur un plan d'action pour apporter les réformes nécessaires à cet effet.

Le ministre a ajouté que le forum tenu dernièrement sur ce sujet, lors de la visite du secrétaire général de l'université de Cambridge, a permis d'identifier un certain nombre de problèmes et de recueillir les données. Pour ce qui est de ce dernier exercice, il est à noter que les résultats furent passés à la loupe, le taux de rendement de chaque établissement et de catégorie d'établissements interprétés. Ainsi, il a été établi que des collèges de catégorie *(status)* "A", au moins deux sont moins performants que certains collèges de catégorie "B".

En réponse à une question à cet égard, le ministre a déclaré que tout le système de classement en catégories sera revu à la lumière des performances des établissements.

Le ministre a, en conclusion, annoncé la mise sur pied d'une **Performance Monitoring and Education Unit** à son ministère dont les fonctions consisteraient à suivre la performance au niveau des établissements dans le primaire et le secondaire.

Le directeur du MIE, M. Ramesh Ramdoyal, est, par la suite, intervenu pour évoquer les réformes en chantier pour l'amélioration du niveau de l'enseignement. M. Ramjit Goordyal, chef de cabinet au ministère de l'Éducation, M. Surendra Bissoondoyal, directeur du **Examinations Syndicate**, et MM. Ramesh Paduruth, *Associate Professor* au MIE, Dookay Reimpringas, *Senior Education Officer*, Santosh Mahadeo, *Senior Education Officer*, qui ont participé à la rédaction du livret en vente au ministère et au MIE, assistaient à la conférence de presse.

Ces examens préparés pour des anglophones semblent donc mal adaptés aux élèves mauriciens créolophones pour lesquels l'anglais est une langue étrangère et le français une langue d'aspect familier, mais déroutante.

De ces quelques résultats il est difficile de conclure sur le niveau de connaisance du français acquis dans le cursus secondaire. Il dépend probablement à la fois de l'appartenance linguistique des élèves et de la classe atteinte.

L'enseignement technique, bien que le Ministère ait proné la transformation de J.S.S. en écoles pré-professionnelles, reste embryonnaire. Il est considéré par la plupart comme un enseignement au rabais et accueille souvent les élèves ayant échoué au C.P.E..

En 1984, il se compose :
- des écoles communautaires (community schools) qui accueillent les élèves ayant échoué au C.P.E. et prolongent leur scolarité sans vraiment leur apprendre un métier,
- des écoles d'artisanats (handicrafts schools),
- des écoles techniques à proprement parler qui donnent aux élèves une nouvelle formation professionnelle et qui sont :
  . le lycée technique de Flacq, créé en 1983 et où le français, de par la présence de 9 coopérants français, est langue d'enseignement de plusieurs matières,
  . le "Industry Trade Training Center".

La durée des enseignements dans ces écoles est de 1 an (écoles communautaires) à 7 ans (lycée technique). A l'exception du lycée de Flacq où quelques matières sont enseignées en français, la langue véhiculaire de l'enseignement technique est l'anglais.

IV.4.1.2. Le système éducatif francophone
Selon la constitution, chapitre II paragraphe 4 (i), "il ne sera interdit à nulle dénomination religieuse, et à nulle association de groupe religieux, social, ethnique ou culturel d'établir et de maintenir des écoles à leurs frais".

Ainsi le lycée La Bourdonnais et son annexe primaire "l'école du nord", ont été créés par l'Alliance Française. Ils sont aujourd'hui financés par les parents

d'élèves mais aussi par la PSSA (Private Secundary Schools Authority) qui couvre les frais de scolarité et par une subvention du Ministère Français de la Coopération.

Ces deux institutions donnent un enseignement en français et mènent aux diplômes français, des élèves * en grande majorité mauriciens.

En octobre 1982, les effectifs étaient les suivants :

TABLEAU N° 23 : REPARTITION DES ELEVES DU LYCEE LA BOURDONNAIS

Primaire			Secondaire		
classe	Nbre classes	Nbre élèves	classe	Nbre classes	Nbre élèves
12e	3	93	6e	5	112
11e	4	101	5e	4	99
10e	3	102	4e	4	107
9e	3	94	3e	4	98
8e	4	96	2nd	3	71
7e	4	98	1e	4	61
			term.	5	75
TOTAL	21	584	TOTAL	29	623

En 1983, le nombre d'inscrits au baccalauréat (A-C-D-G1-G3) était de 75; 67 soit 89 % ont été admis dont 2 avec la mention très bien, 4 bien et 12 assez bien.

IV.4.1.3. L'enseignement supérieur

Les élèves détenteurs du diplôme de Cambridge H.S.C. (Higher School Certificate) ou du baccalauréat français peuvent suivre leurs études, soit :

- à l'Université de Maurice en anglais et français **,
- dans les Universités britanniques en anglais,
- dans les Universités françaises en français.

En 1984, il y avait 283 boursiers en France dont 180 bourses universitaires et 83 bourses de stage, et 50 boursiers dans des pays non francophones. Cette

---

* Ce lycée n'est pas exclusivement réservé aux Mauriciens puisque les enfants de coopérants francophones le fréquentent.

** Quelques cours donnés par des universitaires venant de l'Ile de la Réunion et quelques cours de gestion d'entreprise sont en français, ainsi qu'un DEUG de Lettres Modernes et Droit fait en liaison avec l'Université de la Réunion.

même année pour la première fois 2 parmi les 16 boursiers de l'Etat ont choisi de faire leurs études en France.

En outre, un nombre de plus en plus important* de diplômés du H.S.C. ou du baccalauréat demande, même sans bourse à étudier en France. La principale raison de cette migration estudiantine est le faible coût des études en France comparativement à l'Angleterre, l'Australie, l'Afrique du sud ou les Etats-Unis, pays dans lesquels se rendent les enfants des familles les plus aisées.

IV.4.1.3. La formation des adultes

Des cours d'alphabétisation pour adultes sont organisés à Maurice et devraient voir le jour à Rodrigues sous l'égide de l'UNICEF. Il s'agirait alors de l'alphabétisation fonctionnelle en français des femmes (sur leur demande).

IV.4.2. Quelques données statistiques.

A MAURICE :

- les effectifs de l'enseignement primaire, après une baisse entre 1974 et 1978 et une légère remontée jusqu'en 1982, ont une nouvelle tendance à la baisse. Dans le même temps, le taux de scolarisation des enfants de 5 à 10 ans a augmenté : il est passé de 91,8% en 1972 à 97,2% en 1983,
- les effectifs de l'enseignement secondaire augmentent jusqu'en 1979 puis tendent à baisser à partir de cette année. Pendant cette même période, le taux de scolarisation des personnes de 11 à 17 ans (âges auxquels les élèves doivent fréquenter le cursus secondaire) passe de 50% en 1972 à 56,6% en 1983.

A RODRIGUES :

Les effectifs ne cessent de croître sur toute la période. Le taux de scolarisation des enfants de 5-10 ans était en 1983 de 87,7%, celui des 11-17 ans de 32,6%**. Ils sont donc nettement inférieurs à ceux de Maurice.

L'augmentation de la population scolaire totale semble aux dires du Ministère de l'Education National, mais surtout à la vue des résultats des examens de S.C. et H.S.C., s'être accompagnée d'une baisse du niveau de connaissance de l'anglais.

---

* Selon le C.E.D. qui s'occupe du service des bourses de l'Ambassade de France.

** Une partie des élèves rodriguais est scolarisée dans le secondaire à Maurice.

TABLEAU N°24 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE .

classes	RODRIGUES				MAURICE				TOTAL
	1974	1979	1982	1983	1974	1979	1982	1983	1984
Standard									
I	774	866	847	1010	21 806	18 457	21 411	20 935	
II	799	840	1025	938	20 947	18 402	27 494	20 207	
III	818	861	890	1004	23 098	18 303	20 713	26 213	
IV	638	867	822	833	22 877	19 604	17 913	19 743	
V	588	650	744	743	23 595	19 103	17 975	17 074	
VI	658	936	982	967	35 819	31 236	26 088	24 183	
TOTAL	4275	5020	5410	5495	148 142	125 165	131 594	128 355	129 744

TABLEAU N° 25 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL.

classes	RODRIGUES				MAURICE				TOTAL
	1974	1979	1982	1983	1974	1979	1982	1983*	1984
FORM									
I		438	304	314	14 162	14 953	13 014	15 436	
II		109	252	249	11 788	16 847	13 178	13 441	
III		63	354	289	10 446	16 356	12 535	12 823	
IV		44	73	256	10 665	14 760	15 318	15 166	
V		16	67	80	10 294	14 358	16 129	14 527	
VI 1e an.		-	11	24	1 330	2 288	2 660	2 694	
VI 2e an.		-	9	12	1 431	2 384	3 474	3 550	
TOTAL	280	670	1070	1224	60 116	81 946	76 308	77 637	75 944

* dans ces données, sont compris les écoles techniques et pré-professionnelles ainsi que le lycée la BOURDONNAIS.

IV.5. CONCLUSION

Dans les situations analysées dans ce chapitre, l'anglais et le français apparaissent comme des langues concurentielles dans les situations officielles tant orales qu'écrites. Cependant, l'anglais trouve sa place dans le domaine éducatif alors que le français semble davantage être une langue culturelle (presse-livre-radio-télévision).

Le problème linguistique mauricien ne se limite pourtant pas au conflit de ces deux langues, le multilinguisme reste aujourd'hui la principale caractéristique de l'île : la radio et la télévision laissent une place de plus en plus importante au créole et aux langues orientales (langues indiennes et chinoises), le système éducatif enseigne les langues orientales.

Le problème rodriguais est beaucoup plus simple, la population d'origine indienne y est restreinte et la totalité des habitants y est créolophone .

Cependant à Maurice, comme à Rodrigues, l'acquisition de la langue anglaise reste le fait principalement de la scolarisation, alors que celle de la langue française est celui de la scolarisation mais aussi de l'environnement socio-culturel.

L'analyse, dans la partie suivante, de l'utilisation dans diverses situations de communication des langues parlées dans les deux îles permettra de conclure sur le rôle exact de chacune des langues.

TROISIEME PARTIE
ENQUETE SUR L'USAGE DES LANGUES DANS DIVERSES SITUATIONS DE COMMUNICATION

Afin de comprendre les mécanismes d'utilisation des langues dans le contexte linguistique complexe de l'Ile Maurice et de les comparer à ceux de l'Ile Rodrigues, l'I.R.A.F. a réalisé une enquête socio-linguistique dans les deux îles.

I - ORGANISATION DE L'ENQUETE ET BASE DE SONDAGE

La base de sondage ainsi que le questionnaire de l'enquête ont été établis en fonction d'une part d'une enquête déjà réalisée en 1975, d'autre part des résultats du recensement général de la population effectué le 2 juillet 1983.

En 1975, M. Peter STEIN, dans le cadre de l'Université de Marburg (R.F.A.), a réalisé une enquête dont le but était une "analyse du multilinguisme à Maurice * et du niveau de connaissance des langues les mieux connues".

Ce sondage a été effectué auprès d'un échantillon de 720 individus représentatif de la population selon les critères suivants :
- âge,
- sexe,
- lieu de résidence,
- situation sociale,
- niveau d'éducation.

Les questions posées portaient principalement sur l'utilisation des langues dans diverses situations de communication.
Les questionnaires de l'IRAF (Maurice, Rodrigues) ont donc été élaborés en fonction de celui de M. Peter STEIN de manière à favoriser les comparaisons (voir annexe 5) et à tirer des conclusions sur l'évolution de l'utilisation des langues.

---

* L'enquête de M. P. STEIN a été réalisée auprès de la population de l'Ile Maurice mais pas auprès de celle de l'Ile Rodrigues.

ILE MAURICE
localisation des divisions administratives

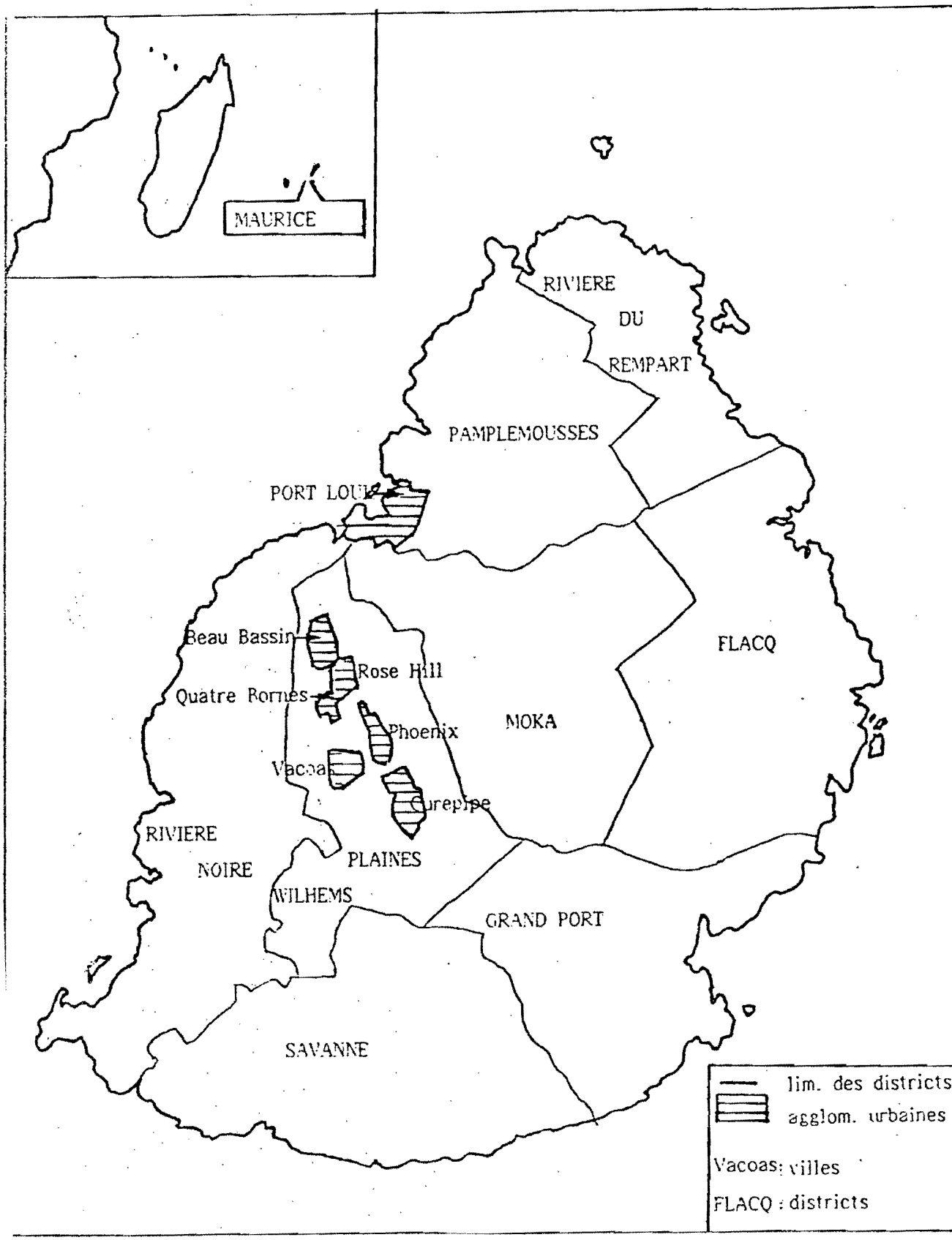

Cependant, il nous a semblé nécessaire de changer l'échantillon en fonction de l'évolution de la population totale, donc des résultats du recensement de la population, tout en maintenant une répartition selon les critères ci-dessus énumérés.
De même que pour l'enquête 1975 deux échantillons ont été constitués :
- l'échantillon sur la population scolaire,
- l'échantillon sur la population non scolaire.

L'enquête de l'IRAF a été réalisée entre décembre 1984 et février 1985, soit environ 10 ans après celle de M. Peter STEIN qui s'était déroulée entre février et août 1975.
Elle a donné lieu à deux missions de l'IRAF sur le terrain. La première a permis de tester le questionnaire, de le corriger et de mettre en place, grâce à l'aide de Mme KENDALL du C.E.D. (Centre d'Enseignement et de Documentation) une équipe d'enquêteurs choisis selon leur capacité mais aussi leur culture et leur langue maternelle. La deuxième a permis de faire un pointage des enquêtes réalisées et de compléter le sondage de manière à avoir une base aussi proche que possible des données du recensement.

L'enquête s'est déroulée dans un premier temps simultanément à l'Ile Maurice et à l'Ile Rodrigues. Elle a été réalisée auprès d'un échantillon de 837 personnes à l'Ile Maurice et de 110 personnes à l'Ile Rodrigues. L'échantillon de Rodrigues étant peu réprésentatif une seconde enquête a été menée à Rodrigues en novembre 1987 auprès de 369 personnes. (Voir échantillonnage en annexe 6).
Les questionnaires ont ensuite été codés et traités par informatique (voir code en annexe 7).

II - LES RESULTATS DE L'ENQUETE DE MAURICE

Les résultats de l'enquête sont présentés en tenant compte de la fréquence moyenne d'utilisation des langues, d'une part en tant que langues habituelles, d'autre part en tant que langues occasionnelles.
La langue habituelle est la langue employée en premier dans une situation de communication donnée, la langue occasionnelle étant la langue employée en second.

Les situations analysées se divisent en 7 groupes :

- les langues employées avec les membres de la famille (père, mère, frères, soeurs, grands parents, enfants, petits enfants, conjoints),
- les langues employées dans la vie privée (famille, amis, club, voisins, dans la rue, personnel de maison),
- les langues de contact et de la vie quotidienne (marché, boutique, chauffeur de taxi, tailleur, restaurant),
- les langues employées au lieu de travail,
- les langues employées dans les situations formelles de prestige,
- les langues employées dans les contacts inter-communautaires,
- les langues utilisées dans le domaine écrit.

II.1. VUE D'ENSEMBLE

A l'Ile Maurice, de par la grande variété de langues habituellement parlées (8 langues habituellement parlées par plus de 1 % de la population selon le recensement de 1983), le multilinguisme est de rigueur.

TABLEAU N°26 : EVOLUTION DU MULTILINGUISME EN 1975 ET 1985

Nbre de langues parlées	Enquête 1975 %	Enquête 1985 %
1 langue	4,2	2,0
2 langues	6,3	18,7
3 langues	41,9	37,8
4 langues	21,7	21,9
5 langues et +	29,7	19,6
Nbre moyen L.P.*	3,9	3,5
TOTAL	100	100

En 1985, près de 80 % de la population parlent 3 langues ou plus et 2 % seulement sont monolingues.

* L.P. = Langues Parlées

Entre 1975 et 1985, la proportion des monolingues et des personnes parlant au moins 3 langues a diminué au profit de la proportion de bilingues et peut-être d'une uniformisation de l'utilisation des langues.

La fréquence d'utilisation des langues a varié dans le temps (voir tableaux 1 et 2 de l'annexe 8) selon les caractéristiques de la population suivantes :

- le sexe : les femmes emploient en moyenne un moins grand nombre de langues que les hommes,
- l'appartenance linguistique : les Indo-Mauriciens hindous et les Indo-Mauriciens musulmans dans une moindre mesure, connaissent en moyenne un plus grand nombre de langues (plus du quart de la population de ces communautés connaît 5 à 6 langues) que les autres communautés y compris que celle des "tamouls et telegous".Les Blancs connaissent rarement plus de 3 langues.
- la situation professionnelle : les catégories socio-professionnelles telles que les professions libérales, les cadres supérieurs et les enseignants parlent un plus grand nombre de langues que les autres catégories. Les agriculteurs et les ouvriers se caractérisent par leur monolinguisme et leur bilinguisme (près de 50 % des enquêtés).

Si un grand nombre de langues coexistent dans l'île, elles n'ont cependant pas toutes le même rayonnement. Les langues les plus parlées, sans distinction de situation (formelle ou informelle) ou d'emploi (langue habituelle ou occasionnelle), sont dans l'ordre : le créole, le français, l'anglais, le bhojpouri et le hindi.

Le créole est largement dominant et connu * par la quasi totalité de la population (99,8 %), viennent ensuite le français (90,4 %) puis l'anglais (76,2 %).
Entre 1975 et 1985, l'usage du créole, du français et du bhojpouri se maintient sensiblement au même niveau alors que celui de l'anglais et du hindi marque une baisse importante.

---

* Le terme "langue connue" regroupe ici des niveaux de connaissance allant d'une oralité simple à une parfaite connaissance.

TABLEAU N°27 : FREQUENCE D'UTILISATION DES LANGUES A MAURICE
EVOLUTION DE 1975 A 1985

Nom des langues	1975 (échantillon de 720) en %	1985	
		%	observations (échantillon : 839)
Créole	100	99,8	837
Français	91,7	90,4	758
Anglais	83,8	76,2	639
Bhojpouri	43,1	42,2	354
Hindi	38,3	24,8	208
Chinois		5,7	48

II.1.1. Fréquence d'utilisation orale des langues en 1985
(voir tableaux n° 3 à 7 de l'annexe 8)

- le créole

Le créole apparaît comme la langue habituellement la plus parlée par tous les groupes linguistiques : 76,6 % de la population enquêtée. Seuls les Blancs ne l'emploient pas habituellement : ils utilisent presque exclusivement le français.

Lorsqu'il n'est langue habituelle, le créole devient une langue occasionnelle pour le reste de la population.
Si l'on excepte les non réponses, la totalité de la population a une connaissance orale du créole.

- le français

Le français avec une fréquence de 9,8 % occupe la troisième position en tant que langue habituellement parlée. Il est principalement utilisé par les Blancs, les Gens de couleur et les Créoles.

Il occupe une place beaucoup plus importante comme langue occasionnelle. C'est la première langue occasionnelle de la plupart des groupes linguistiques. Au total 43,2 % de la population enquêtée a le français comme 1ére langue occasionnelle, et 37,4 % comme 2ème, 3ème ou 4ème langue occasionnelle(soit au total 80,6 %).

Le français est donc connu, à des degrés divers, par plus de 90 % de la population mauricienne enquêtée.
Une analyse plus précise (voir tableaux n° 8 et 9 de l'annexe 8) de la fréquence d'utilisation de la langue française montre qu'elle dépend :

- du sexe : les hommes utilisent davantage le français,
- de l'âge:la connaissance du français diminue lorsque l'âge augmente,
- du groupe linguistique : la "population générale" (Blancs, Créoles, Gens de couleur) utilise davantage la langue française, la population indo-mauricienne de religion hindoue *, moins. Cette différence est probablement liée à la moindre connaissance du créole par les Indo-Mauriciens.

- L'anglais

L'anglais occupe une très petite place comme langue habituellement parlée (environ 1 % de la population enquêtée). Comme le français, il prend de l'importance comme 1ère, 2ème, 3ème ou 4ème langue occasionnelle (fréquence 75,2 %) et principalement comme 2ème langue occasionnelle puisqu'il a une fréquence de 44,2 %. L'anglais est connu, à des degrés divers, par 76,2 % de la population enquêtée.

- le chinois

Quelle que soit la situation de la langue, le chinois est très peu connu et presque exclusivement par la communauté chinoise.
Il est parlé par environ 5,7 % de la population enquêtée.

- le hindi

Le hindi est après le bhojpouri la langue indienne la plus parlée.
Il est langue habituellement parlée de 0,8 % du groupe des Hindous et langue occasionnelle utilisée par la population indo-mauricienne uniquement. Au total 24,8 % de la population enquêtée ont une connaissance du hindi.

---

* La population de religion hindoue comprend ici les hindous, les tamouls et les telegous.

- le ourdou

Le ourdou, langue des Mulsulmans Goujratis, est principalement utilisé par la communauté musulmane indo-mauricienne, soit environ 6 % de la population enquêtée.

- le tamoul, le telegou, le marathi, le koutchi, le goujrati

Ces langues, langues ancestrales, sont de moins en moins parlées.
Ce sont des langues intra-communautaires de plus en plus reléguées au rôle de langues occasionnelles.
Leur fréquence d'utilisation est de :

- 2,6 % pour le tamoul,
- 1,5 % pour le telegou,
- 1,2 % pour le marathi,
- 1,3 % pour le koutchi,
- 0,1 % pour le goujrati.

RESUME

Le créole est largement dominant quel que soit le groupe linguistique considéré. Comme langue habituellement parlée, il laisse la place au français dans les communautés des Blancs et des Gens de couleuret trouve saplace comme première langue occasionnelle de tous les groupes linguistiques.
L'anglais, rarement langue habituelle (8 personnes sur 839 enquêtées), apparaît comme la deuxième langue occasionnelle la plus parlée par tous les groupes linguistiques.
Le bhojpouri, deuxième langue habituelle de l'Ile, a un moindre impact comme langue occasionnelle. Sa diffusion se limite aux groupes linguistiques des Indo-Mauriciens.
Le créole et le bhojpouri apparaissent comme des langues véhiculaires, la première pour l'ensemble de la population, la deuxième pour certains Indo-Mauriciens; le français d'abord, l'anglais en second comme les langues occasionnelles les plus fréquemment employées par l'ensemble de la population.
Le créole, le français et l'anglais font office de langues supra-communautaires.
L'usage de la langue française varie avec le sexe, l'âge et le groupe linguistique, le groupe des Indo-Mauriciens hindous ayant un comportement particulier

vis à vis du français. L'analyse de l'utilisation des langues selon les situations de communication faite dans les paragraphes suivants, tiendra compte de la caractéristique : "groupe linguistique".

La situation générale en 1985 est presque identique à celle de 1975 en ce qui concerne le créole, le français et le bhojpouri.

Elle se différencie de celle-ci par une baisse du nombre des locuteurs :

- d'anglais,
- de langues indiennes (exception faite du bhojpouri) et de langues chinoises. La diminution de ces locuteurs, liée à une baisse de l'usage des langues ancestrales explique la moins grande fréquence de trilingues ou de "parlant plus de 3 langues" constatée en 1985.

II.1.2. Utilisation écrite des principales langues parlées

TABLEAU N°28 : UTILISATION ECRITE DES LANGUES LES PLUS PARLEES

nom des langues	1ère L.E*	2ème L.E*	3ème L.E*	4ème L.E*	5ème L.E*	non écrite		TOTAL L.P*	TOTAL L.E*		%* L.E	%* L.P
CREOLE	47	15	122	9	5	639	76,3	837	198	11,9	23,7	23,6
FRANCAIS	378	322	20	-	-	38	5,0	758	720	43,1	95,0	85,8
ANGLAIS	300	294	24	-	-	13	8,1	631	618	37,0	97,9	73,7
BHOJPOURI	4	3	6	9	1	331	93,5	354	23	1,4	6,5	2,7
HINDI	12	9	75	14	1	94	45,9	205	111	6,6	54,1	13,2
TOTAL	741	643	247	32	7	1109		2779	1670	100		

Sur l'ensemble des personnes interrogées (839) 741 soit 88,3 % écrivent une des 5 langues les plus parlées, 76,6 % en écrivent 2 et 29,4 % trois.

- le français et l'anglais

Ces deux langues apparaissent comme les langues de l'écrit puisque respectivement 85,8 % et 73,7 % de la population les écrivent contre seulement 23,6 % pour le créole, 13,2 % pour le hindi et 2,7 % pour le bhojpouri, et que 95,0 % des francophones écrivent le français et 96,9 % des anglophones l'anglais. Cette dernière assertion s'explique par le fait que le français est une des langues maternelles tandis que l'anglais langue étrangère, est apprise en classe.

* L.E. = Langue écrite
L.P. = Langue Parlée

** 1e 1er %
1er 2em %

$\frac{\text{Pop qui écrit une langue}}{\text{Pop qui parle la langue}} = \frac{\text{L.E.}}{\text{L.P.}}$

$\frac{\text{Pop qui écrit une langue}}{\text{Pop totale}} = \frac{\text{L.E.}}{\text{L.P.}}$

TABLEAU N°29 : NIVEAU DE CONNAISSANCE DES DEUX LANGUES LES PLUS ECRITES

langue	parfaitement E & P	bien E & P	bien E mal P	mal E mal P	pas E bien P	pas E mal P	sans réponse	TOTAL L.P	TOTAL L.E
FRANCAIS	371	145	75	125	10	25	7	758	716
ANGLAIS	317	117	90	85	6	12	4	631	609

Si la langue anglaise est un peu moins écrite que la langue française, elle est en général mieux connue. En effet, parmi la population qui déclare écrire l'anglais, 52,1 % pense bien l'écrire, et 34 % l'écrire moyennement contre respectivement 51,8 % et 30,7 % pour le français.
A ce propos, M. Peter STEIN a constaté que les déclarations des personnes enquêtées sur leurs connaissances étaient souvent sous estimées en ce qui concerne le français *.

TABLEAU N°30 : NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION - (français langue habituelle **)

Niveau d'instruct.	parfait E. & P.	bien E. & P.	mal E mal P	sans rép. P	TOTAL L. P.	TOTAL L.E.
jamais scolarisé	-	-	1	-	1	1
primaire	3	7	1	-	11	11
secondaire	51	7	-	2	60	58
supérieur	8	-	-	-	8	8
sans réponse	2	-	-	-	2	2
TOTAL	64	14	2	2	82	80

* L'erreur est acceptable mais pas en français. Les créolophones de la "population générale", qui considèrent le français comme la forme correcte et élégante de leur langue, sont naturellement plus exigeants quant à la qualité du français qu'ils ne le sont pour la qualité de leur anglais, langue étrangère et matière scolaire.
** Test réalisé sur les personnes employant la langue française comme langue habituelle.

TABLEAU N°31 : NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION (français 1ère langue occasionnelle *)

Niveau d'instruct.	parfait E. & P.	bien E. & P.	bien E Mal P.	mal E mal P	pas E bien P	pas E mal P	sans rép. P	TOTAL L. P.	TOTAL L.E.
jamais scolarisé	-	-	-	3	-	-	-	3	3
primaire	5	11	2	42	1	13	2	76	60
secondaire	171	59	7	18	3	3	-	261	255
supérieur	20	-	-	-	-	-	1	21	20
sans réponse	2	-	-	-	-	-	-	2	2
TOTAL	197	70	9	63	4	16	3	362	339

Le niveau de connaisance écrit de la langue française est lié, quel que soit son rôle (langue habituelle ou langue occasionnelle) au niveau d'instruction atteint.

Ainsi :

- les personnes jamais scolarisées n'écrivent pas le français ou l'écrivent mal,
- les personnes n'ayant suivi que le cursus primaire écrivent pour la plupart mal le français (49,4 %),
- les personnes ayant suivi le cursus secondaire ont une bonne connaissance du français (20,6 % l'écrivent bien et 69,2 % l'écrivent parfaitement),
- les personnes ayant fait des études universitaires déclarent dans la quasi-totalité avoir une parfaite connaissance du français (96,9 %).

- le créole et le bhojpouri

Ces deux langues, langues véhiculaires de la communication orale sont très peu écrites (langues de l'oral elles ne répondent pas à un code d'écriture parfaitement fixé à Maurice) (tableaux n° 10 annexe 8) :

- 5,1 % des créolophones déclarent parfaitement écrire le créole contre 24,3 % l'écrire moyennement,
- pas un "bhojpourophone" déclare parfaitement écrire le bhojpouri contre 6,4 % l'écrire moyennement,

---

* Test réalisé sur les personnes employant la langue française comme 1ère langue occasionnelle.

Elles sont rarement les premières langues écrites (tableau n° 11 annexe 8) :

- 6,7 % des créolophones déclarent utiliser le créole comme 1ère langue écrite,
- 3,2 % des "bhojpourophones" déclarent utiliser le bhojpouri comme 1ère langue écrite.

Le créole, bien que très parlé, n'occupe que la troisième place en tant que langue écrite.

- le hindi

Le hindi, quatrième langue parlée occupe la 4ème place comme langue écrite et se place largement avant le bhojpouri.
Plus de la moitié des enquêtés parlant le hindi l'écrivent.

Les trois langues supra-communautaires : le créole, le français et l'anglais sont les trois langues écrites par le plus grand nombre de Mauriciens.
Le français, l'anglais et le hindi sont écrits par une majorité de leurs locuteurs alors que le créole et le bhojpouri sont écrits par une faible proportion de leurs locuteurs.
Cette différence de comportement des locuteurs vis-à-vis des langues est liée à l'image sociale de celles-ci : le créole et le bhojpouri sont considérés comme des variétés mineures du français, pour le premier, et du hindi, pour le second, et ne sont pas "dignes d'être écrites".

II.1.3. Les combinaisons des langues les plus parlées

Dans ce paragraphe nous ne retiendrons que les combinaisons des trois langues les plus parlées, c'est-à-dire des combinaisons entre le créole, le français et l'anglais.

L'analyse des combinaisons de langues confirme l'importance des langues supra-communautaires ; en effet, parmi la population enquêtée en 1985 :

- seulement 0,2 % ne parle aucune des langues supra-communautaires,
- 6,4 % n'en parlent qu'une seule : le créole,
- 42,8 % en parlent deux : seulement 2,4 % de la population ne parle que le créole et l'anglais contre 39,7 % le créole et le frânçais seulement,

- 50,6 % parlent les trois langues : la combinaison la plus fréquente est alors créole-français puis anglais (25,3 %).

TABLEAU N°32 : REPARTITION DES COMBINAISONS DES TROIS LANGUES LES PLUS PARLEES

(voir détail tableau n°12 annexe 8)

Nom des langues	1985			1975
	effectifs	%	%	%
AUCUNE	2	0,2	0,2	0,5
Créole	54	6,4	6,4	32,5
Français	-	-	-	0,3
Créole-Français	325	38,7	42,8	10,6
Français-Créole	8	1,0		
Créole-Anglais	20	2,4		0,4
Français-Anglais	6	0,7		0,8
Créole-Français-Anglais	212	25,3	50,6	54,9
Créole-Anglais-Français	134	16,0		
Français-Créole-Anglais	55	6,6		
Français-Anglais-Créole	15	1,8		
Anglais-Créole-Français	2	0,2		
Anglais-Français-Créole	6	0,7		
Nbre moyen de langues supra-communaut. utilisées			2,4	2,2
TOTAL	839	100 %	100 %	100 %

Plus de la moitié de la population mauricienne parle les trois langues supra-communautaires. Quel que soit le groupe linguistique (exception faite des Blancs) le créole est appris en premier, vient ensuite le français et enfin l'anglais. Il est donc rare qu'une personne parle l'anglais sans parler le français.

Entre 1975 et 1985, le nombre de locuteurs ne parlant qu'une seule langue supra-communautaire, en l'occurence le créole et dans une beaucoup plus faible mesure le français, a considérablement baissé ; celui des locuteurs des trois langues supra-communautaires a lui légèrement diminué. Cette évolution s'est réalisée au profit des personnes parlant deux langues communautaires et principalement au profit de la combinaison créole français qui passerait selon les résultats d'enquêtes de 10,6 % en 1975 à 39,7 % en 1985.
Cette constatation fournit une explication suplémentaire à la diminution du pourcentage des monolingues et des personnes parlant au moins trois langues.

L'évolution de l'utilisation des langues entre 1975 et 1985 dégage deux tendance :

- la baisse de l'usage des langues ancestrales au sein de leurs communautés d'origine,
- l'augmentation du nombre moyen de langues supra-communautaires parlées qui passe de 2,2 en 1975 à 2,4 en 1985.

Ces deux mouvements s'accompagnent d'une baisse du nombre moyen de langues parlées (3,5 en 1985 contre 3,9 en 1975) par individu, d'une diminution du pourcentage des monolingues et des trilingues et plus, mais d'une augmentation du pourcentage des bilingues.

II.2. UTILISATION DES LANGUES DANS LA FAMILLE

TABLEAU N°33 : UTILISATION DES LANGUES DANS LA FAMILLE

(en pourcentages)

NOM DES LANGUES	1975	1985		
	TOTAL	langue habituel. *	langue occasion. **	TOTAL ***
Créole	62,0	67,4	35,9	60,1
Français	14,6	10,2	23,1	13,2
Anglais	0,9	0,4	6,2	1,8
langues indiennes	18,3	20,4	30,0	22,6
dont bhojpouri	14,7	18,8	21,8	19,5
chinois	4,0	1,4	4,8	2,2
Autres	0,2	0,2	–	0,1
TOTAL	100	100	100	100

Le créole est la langue dominante utilisée 60 % du temps de dialogue dans la famille. Il est suivi par le bhojpouri (19,5 % du temps de dialogue) et le français (13,3 %).

* % = Nbre de personnes parlant habituellement la langue de référence / Nbre de réponses aux questions sur la langue habituelle

** % = Nbre de personnes parlant occasionnellement la langue de référence / Nbre de réponses aux question sur langue occasionnelle

***% = Nbre de personnes ayant répondu pour la langue de référence / Nbre total de réponses (langue habituelle + langue occasionnelle)

Entre 1975 et 1985, les fréquences d'utilisation des langues ont évolué comme suit :

- baisse de la fréquence du créole, du français, du chinois et des langues indiennes si l'on exclut le bhojpouri,
- augmentation de la fréquence du bhojpouri, et à un degré moindre de l'anglais.

Les tableaux 1 et 2 de l'annexe 9 confirment ces tendances :

- les jeunes générations parlent moins souvent créole comme langue habituelle que les générations anciennes, mais beaucoup plus souvent le bhojpouri.

L'analyse de ces tableaux montre que quel que soit le groupe linguistique considéré, la baisse de fréquence d'utilisation du créole est générale et se fait au profit du bhojpouri pour la population indo-mauricienne, du français et de l'anglais pour la population des Créoles et des Gens de couleur, du français et du chinois pour la population sino-mauricienne. Seule une partie de la population générale blanche n'utilise jamais le créole ni comme langue habituelle ni comme langue occasionnelle, mais utilise dans la quasi-totalité des situations le français. L'anglais apparaît dans les relations entre frères et soeurs.

Une tendance à un plus grand monolinguisme familial (tableau n° 3 annexe 9) se dégage : en 1975, 40 % de la population enquêtée employaient une seule langue contre 69,7 % en 1985. Cette évolution est confirmée par la différence entre générations : entre 60 et 69 % des dialogues avec les grands-parents et les parents sont monolingues en 1985 contre 69 à 74 % avec les frères, soeurs, enfants, petits enfants et conjoints. Le monolinguisme familial est particulièrement fort dans le groupe linguistique francophone des Blancs.

La situation en 1985 montre donc que la concurrence entre les langues supra-communautaires et les langues ethniques s'atténue, les langues ethniques cédant du terrain aux langues supra-communautaires (créole, français, anglais) et au bhojpouri.

II.3. UTILISATION DES LANGUES DANS LA VIE PRIVEE

Cette analyse élargit le cercle familial, elle concerne l'utilisation des langues dans les situations de communication avec : la famille en général, les voisins, les amis, le club et le personnel de maison.

TABLEAU N°34 : UTILISATION DES LANGUES DANS LA VIE PRIVEE

NOM DES LANGUES	1975			1985		
	L.H.*	L.O.*	Total*	L.H.*	L.O.*	TOTAL*
Créole	65,5	27,6	54,8	75,5	32,7	64,6
Français	20,1	30,6	23,0	12,0	35,5	18,0
Anglais	1,3	17,4	5,9	0,2	5,3	1,5
Langues ind.	11,8	19,6	14,0	11,8	24,5	15,1
dont bhojpouri	9,3	12,0	10,0	11,2	21,6	13,8
Chinois	1,3	4,8	2,3	0,5	1,9	0,8
Autres	-	-	-	-	0,1	-
TOTAL	100	100	100	100	100	100

L.H. = Langue Habituelle

L.O. = Langue Occasionnelle

Le créole est la langue dominante utilisée dans presque le tiers des situations de communication et par trois quarts des enquêtés comme langue habituelle. Il est suivi par le français et le bhojpouri.

Entre 1975 et 1985, on remarque :

- une agmentation de l'utilisation du créole comme langue habituelle et comme langue occasionnelle,
- une augmentation de l'utilisation du bhojpouri comme langue habituelle et occasionnelle mais dans une moindre mesure que le créole,
- une baisse globale de l'utilisation du français s'accompagnant d'une baisse importante comme langue habituelle et d'une augmentation comme langue occasionnelle,
- une baisse de l'utilisation de l'anglais, du chinois et des langues indiennes, exception faite du bhojpouri.

Les tableaux n° 4 et 5 de l'annexe 9 montrent que :

- la population blanche parle :
  - exclusivement le français comme langue habituelle sauf avec le personnel de maison avec qui elle utilise parfois le créole,
  - le créole comme langue occasionnelle dans la rue ou avec le personnel de maison,

* Voir notes de la page 69.

- les autres groupes linguistiques parlent en majorité le créole comme langue habituelle, le français apparaissant alors comme la langue occasionnelle la plus fréquente.

Dans ces situations de communication le monolinguisme (tableau n°6 annexe 9) touche en 1985, 65,8 % des enquêtés contre 65,1 % en 1975, soit une légère augmentation.
En effet, le monolinguisme a augmenté dans toutes les situations à l'exception des relations avec le personnel de maison où il demeure cependant le plus élevé : 83,3 %.
Comme dans les "situations" précédentes, les Blancs sont essentiellement monolingues de langue française.
Dans le domaine de la vie privée, les langues ethniques occupent peu de place, les langues supra-communautaires et le bhojpouri sont largement utilisées (97,9 % des cas) dans l'ordre suivant : créole, français, bhojpouri.

II.4. UTILISATION DES LANGUES DANS LA VIE QUOTIDIENNE

Cette analyse concerne l'utilisation des langues au marché, dans les boutiques, au restaurant, avec le tailleur, le chauffeur de taxi.

TABLEAU N° 35 : UTILISATION DES LANGUES DANS LA VIE QUOTIDIENNE

NOM DES LANGUES	1975			1985		
	L.H.*	L.O.*	TOT.*	L.H.*	L.O.*	TOTAL*
Créole	90,0	24,0	83,7	86,7	28,9	77,9
Français	6,9	52,3	11,2	9,0	40,7	13,8
Anglais	0,2	5,3	0,7	0,2	5,3	1,0
Langues ind.	2,5	16,5	3,8	4,0	23,1	6,9
dont bhojpouri	2,2	13,4	3,3	4,0	21,4	6,6
Chinois	0,4	1,9	0,6	0,1	2,0	0,4
Autres	-	-	-	-	-	-
TOTAL	100	100	100	100	100	100

* Voir notes de la page 69

Le créole est la langue dominante, utilisée dans plus des trois quarts des "situations". Il est la langue habituelle de près de 87 % des personnes enquêtées. Il est suivi par le français (13,8 %) puis le bhojpouri (6,6 %).

Entre 1975 et 1985, l'utilisation dans la vie quotidienne du créole et du chinois décroît au profit de celle du bhojpouri, du français et à un faible degré de l'anglais.
En effet, on remarque :
- une augmentation de l'utilisation du français et du bhojpouri comme langue habituelle et comme langue occasionnelle,
- une légère augmentation globale de l'utilisation de l'anglais,
- une baisse globale de l'utilisation du créole s'accompagnant d'une baisse importante comme langue habituelle et d'une augmentation comme langue occasionelle,
- une baisse de l'utilisation du chinois et des langues indiennes si l'on excepte le bhojpouri.

L'analyse des tableaux 7 et 8 annexe 9 montre que :
- la population blanche conserve son originalité en employant le français la plupart du temps au marché, au restaurant et chez le tailleur comme langue habituelle, et le créole comme principale langue occasionnelle,
- les autres groupes linguistiques parlent de préférence le créole comme langue habituelle dans toutes les situations, et le français comme 1ère langue occasionelle.

Le monolinguisme est très fort (tableau n°9 annexe 9) mais a légèrement baissé entre 1975 et 1985 (82,1 % en 1985 contre 85,3 % en 1975). Cette baisse est principalement liée à une plus grande diversification des langues employées au marché et au restaurant. En 1975, la langue du marché était presque exclusivement le créole, celle du restaurant le français.
Dans la "vie quotidienne" les langues ethniques sont très peu emlpoyées (0,7 % des cas observés), l'anglais occupe une faible place (1,0 % des cas), le créole est la langue la plus fréquemment utilisée et le français la langue occasionnelle majoritaire.

II.5. UTILISATION DES LANGUES AU TRAVAIL

Cette analyse ne concerne pas la population suivant un cursus scolaire au moment de l'enquête.

TABLEAU N° 36 : UTILISATION DES LANGUES DANS LA VIE PROFESSIONNELLE
(population non scolarisée)

NOM DES LANGUES	1975			1985		
	L.H.*	L.O.*	TOT.*	L.H.*	L.O*	TOTAL*
Créole	57,9	27,3	48,8	61,9	25,4	52,2
Français	26,9	34,1	29,1	29,7	40,6	32,6
Anglais	8,4	31,3	15,1	2,5	21,9	7,7
Langues ind.	6,0	6,9	6,3	5,6	11,3	7,1
dont bhojpouri	5,2	5,2	5,2	4,5	10,3	6,0
Chinois	0,8	0,4	0,7	0,3	0,8	0,4
Autres	-	-	-	-	-	-
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Dans la vie professionnelle, le créole demeure la langue majoritaire (52,2 %) il est suivi du français (32,6 %) puis de l'anglais (7,7 %).
Entre 1975 et 1985 l'utilisation de l'anglais et du chinois décroît au profit de celle du créole, du français et du bhojpouri.
En effet on remarque :
- une augmentation de l'utilisation du français comme langue habituelle et occasionnelle,
- une augmentation globale du créole et du bhojpouri s'accompagnant pour le créole d'une augmentation comme langue habituelle et d'une diminution comme langue occasionnelle, et pour le bhojpouri de l'inverse,
- une baisse importante de l'anglais et plus faible du chinois et des langues indiennes exception faite du bhojpouri.

L'analyse des tableaux n° 10 et 11 annexe 9 montre que :
- la population blanche parle exclusivement le français comme langue habituelle de travail, et le créole comme langue occasionnelle,

* Voir notes de la page 69.

- les autres groupes linguistiques emploient plus fréquemment :

. comme langue habituelle, le créole avec les subordonnés, les collègues et les clients, et le français avec les supérieurs,

. comme langue occasionnelle, le français puis l'anglais.

Quels que soient les interlocuteurs, le monolinguisme (tableau n° 12 annexe 9) a légèrement augmenté entre 1975 et 1985 (63,8 % en 1985 contre 61,2 % en 1975).

Il est particulièrement élevé dans les relations avec les subordonnés : "monolinguisme créole", et dans la population blanche : "monolinguisme français". Dans la vie professionnelle, les langues ethniques sont peu et de moins en moins utilisées (1,5 % des cas en 1985). Le créole occupe la première place (52,2 %) mais laisse une place importante au français. L'anglais apparaît en troisième position.

II.6. UTILISATION DES LANGUES DANS LES SITUATIONS DE PRESTIGE

TABLEAU N° 37 : UTILISATION DES LANGUES DANS LES SITUATIONS DE PRESTIGE

NOM DES LANGUES	1975			1985		
	L.H.*	L.O.*	TOT.*	L.H.*	L.O*	TOTAL*
Créole	46,2	36,6	44,1	49,9	26,2	43,8
Français	39,1	28,6	36,8	40,0	35,1	38,8
Anglais	9,9	30,0	14,4	2,2	28,4	8,9
Langues ind.	4,4	4,7	4,4	7,2	8,8	7,6
dont bhojpouri	2,0	1,8	1,9	1,4	6,3	2,7
Chinois	0,4	0,1	0,3	0,2	0,5	0,2
Autres	-	-	-	0,5	1,0	0,7
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Le créole est encore dans les situations de prestige, la langue dominante mais pour la première fois parlée dans moins de la moitié des situations. Le français est la deuxième langue et l'anglais la troisième.

Entre 1975 et 1985 l'utilisation du créole et de l'anglais baisse au profit de celle du français et du bhojpouri.

En effet on remarque :

- une augmentation de l'utilisation du français comme langue habituelle et comme langue occasionnelle,

* Voir les notes de la page 69.

- une légère augmentation de l'utilisation du bhojpouri liée exclusivement à son usage comme langue occasionnelle,
- une légère baisse de l'utilisation du créole s'accompagnant d'une augmentation comme langue habituelle et d'une baisse comme langue occasionnelle,
- une baisse de l'utilisation de l'anglais, du chinois et des langues indiennes (exception faite du bhojpouri).

L'analyse des tableaux n° 13 et 14 annexe 9 montre que :
- le groupe linguistique des Blancs se distingue toujours par l'utilisation exclusive du français comme langue habituelle et du créole ou de l'anglais comme langues occasionnelles,
- quelle que soit la communauté, le français est la langue habituelle la plus employée dans les bureaux du gouvernement et avec les professeurs, le créole la plus employée avec la police et dans les bureaux de poste,
- à l'exception du groupe des Indo-Mauriciens, la langue française est la langue la plus employée à la banque,
- les communautés se partagent entre le français et le créole pour les situations de communication avec les médecins et les fonctionnaires,
- le français prend la première place comme langue occasionnelle, dans les situations où il n'occupe pas la première place comme langue habituelle,
- le créole et l'anglais se partagent la deuxième place en tant que langues occasionnelles. L'anglais est particulièrement employé dans les bureaux du gouvernement et avec les professeurs,
- la situation des langues est particulière dans le domaine religieux : le français est la langue habituelle de la communauté chrétienne, le hindi celle de la communauté hindoue et le ourdou ou le koutchi celles de la communauté musulmane d'origine indienne.

Le monolinguisme (tableau n° 15 annexe 9) a diminué entre 1975 et 1985 (69 % en 1975 contre 65,1 % en 1985). Il a augmenté dans les relations avec la police et les fonctionnaires dans le sens d'un monolinguisme créole et particulièrement baissé dans les relations avec les professeurs dans le sens d'un bilinguisme français-anglais, remplaçant un monolinguisme français.

Dans les situations de prestige, les langues ethniques sont peu utilisées à l'exception du domaine religieux. Le créole, tout en restant la langue majoritaire, a une moins grande place que dans les autres situations, le français occupe la deuxième place et l'anglais la troisième.
Le français prend une nette importance dans ces situations (38,8 % des personnes enquêtées l'emploient).

II.7. UTILISATION DES LANGUES DANS LES RELATIONS INTER-COMMUNAUTAIRES

TABLEAU N° 38 : UTILISATION DES LANGUES DANS LES RELATIONS INTER-COMMUNAUTAIRES

NOM DES LANGUES	1975			1985		
	L.H.*	L.O.*	TOT.*	L.H.*	L.O*	TOTAL*
Créole	70,8	27,3	65,7	65,9	22,5	54,4
Français	20,3	42,5	22,8	23,5	37,0	27,1
Anglais	4,2	16,6	5,6	3,4	25,4	9,2
Langues ind.	3,9	8,3	4,4	6,7	13,8	8,6
dont bhojpouri	2,6	6,6	3,0	5,9	10,0	7,0
Chinois	0,8	5,3	1,3	0,4	1,1	0,6
Autres	-	-	-	0,1	0,2	0,1
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Le créole est la langue dominante (54,4 %) suivie du français (27,1 %), de l'anglais (9,2 %) et du bhojpouri (7,0 %).
Entre 1975 et 1985, l'utilisation du créole et du chinois diminue au profit de celle du français et du bhojpouri comme langues habituelles et de l'anglais et du bhojpouri comme langues occasionnelles.
L'analyse des tableaux n° 16 et 17 annexe 9 montre que :
- le groupe des Blancs emploie principalement le français comme langue habituelle, le créole et l'anglais comme langue occasionnelle quel que soit le groupe auquel il s'adresse,
- quel que soit le groupe linguistique autre que celui des Blancs, le créole est la langue habituelle majoritairement employée avec les Indo-Mauriciens, les Sino-Mauriciens et les Créoles, le français étant employé avec les Blancs et les étrangers,

* Voir notes de la page 69.

- la langue occasionnelle employée avec les interlocuteurs dépend des groupes linguistiques auxquels appartiennent les personnes en présence. Cependant quel que soit le groupe linguistique considéré le français est la langue occasionnelle la plus employée avec les Blancs-Mauriciens, l'anglais avec les étrangers.

Le monolinguisme (tableau n° 18 annexe 9) a considérablement diminué entre 1975 et 1985 (87,2 % en 1975 et 64,2 % en 1985) au profit d'une plus large utilisation du français et de l'anglais.

III.8. BILAN DE L'UTILISATION DES LANGUES DANS LE DOMAINE ORAL

La situation des langues à l'Ile Maurice se présente globalement de la même manière en 1975 et en 1985 (tableau n° 39) :
- le créole est largement dominant quelle que soit la situation de communication,
- le français, à l'exception des situations de dialogue familial, est la deuxième langue utilisée,
- le bhojpouri est la deuxième langue pour la vie familiale et la troisième langue pour les situations informelles quotidiennes (vie familiale, vie privée, vie quotidienne),
- l'anglais est la troisième langue pour les situations formelles (vie professionnelle, situation de prestige et relations inter-communautaires).

Cependant une sensible évolution se dessine sous la forme suivante :
- une tendance à un plus faible monolinguisme dû à une baisse du monolinguisme dans la vie quotidienne, dans les situations de prestige et dans les relations inter-communautaires. Cette baisse est liée à une plus grande utilisation des langues anglaise et française,
- une baisse légère de l'utilisation du créole qui se distingue par une augmentation de son utilisation comme langue habituelle et une baisse comme langue occasionnelle,
- une stabilisation de l'utilisation du français dont l'usage comme langue habituelle diminue et l'emploi comme langue occasionnelle tend à croître,
- une baisse importante de l'utilisation de l'anglais tant comme langue habituelle que comme langue occasionnelle. L'anglais perd son rang de 3ème langue parlée au profit du bhojpouri,

TABLEAU N° 39 : EVOLUTION DE L'UTILISATION DES LANGUES DANS LES DIVERSES SITUATIONS

(fréquence)

Année	langues	Vie familiale	vie privée	vie quot.	vie prof.	sit. prestige	relat. intercom.	TOTAL		
								L.H.*	L.O.*	TOTAL
1975	Créole	62,0	54,8	83,7	48,8	44,1	65,7	65,9	31,3	58,6
	Français	14,6	23,0	11,2	29,1	36,8	22,8	22,6	32,2	24,6
	Anglais	0,9	5,9	0,7	15,1	14,4	5,6	4,6	20,3	7,9
	Bhojpouri	14,7	10,0	3,3	5,2	1,9	3,0	4,6	8,6	5,5
	% monolingue	40,0	65,1	85,3	61,2	69,0	87,2			73,3
1985	Créole	60,1	64,6	77,9	52,2	43,8	54,4	66,7	28,4	57,5
	Français	13,2	18,0	13,8	32,6	38,8	27,1	21,5	34,4	24,6
	Anglais	1,8	1,5	1,0	7,7	8,9	9,2	1,5	17,4	5,3
	Bhojpouri	19,5	13,8	6,6	6,0	2,7	7,0	7,6	14,0	9,1
	% monolingue	69,7	65,8	82,1	63,8	65,1	64,2			68,4

* L.H. = Langue habituelle

* L.O. = langues occasionnelles

- une augmentation importante de l'utilisation du bhojpouri tant comme langue habituelle que comme langue occasionnelle. Le bhojpouri prend la place de la 3ème langue parlée.

Le créole et le bhojpouri, de plus en plus parlés comme langues habituelles, apparaissent comme les langues véhiculaires. Le français perd des points en tant que langue habituelle, mais prend de plus en plus d'importance comme 1ère langue occasionnelle.
L'anglais et le français occupent la place de langue des situations formelles (vie professionnelle, situation de prestige et relations intercommunautaires).
Dans les conversations, le créole et le français sont les langues les plus parlées, le bhojpouri et l'anglais se plaçant loin derrière.
La même analyse, réalisée selon le critère âge, (voir tableaux n° 28 à 32 annexe 9) montre que quelle que soit la situation de communication considérée, la langue française est très légèrement plus parlée par les jeunes générations (10-19 ans).

TABLEAU N° 40 : UTILISATION DES LANGUES SUPRA-COMMUNAUTAIRES DANS LES SITUATIONS DE COMMUNICATION ORALE SELON LE GROUPE D'AGES

Groupe d'âges	Créole	%	Français	%	Anglais	%	Total	%
10-14	2 686	55,0	1 372	28,1	428	8,8	4 883	100
15-19	5 321	57,7	2 255	24,5	617	6,6	9 219	100
20-29	3 375	62,0	1 172	21,5	209	3,8	5 446	100
30-39	2 569	58,2	1 022	23,2	151	3,4	4 412	100
40-49	1 428	55,6	614	23,8	79	3,1	2 571	100
50 et +	1 468	54,6	647	24,1	77	2,9	2 687	100
TOTAL	16 847	57,7	7 082	24,2	1 561	5,3	29 218	100

Ce tableau récapitulatif montre que la fréquence d'emploi du français dépend moins de l'âge que celle de l'anglais.
L'usage du français dépend plus dans le domaine oral de l'appartenance linguistique (langue maternelle ou ancestrale) que de l'âge des personnes enquêtées.

II.9 USAGE DES LANGUES POUR LIRE ET ECRIRE

Selon une première estimation (paragraphe II) 86,4 % des Mauriciens écrivent une des 5 langues les plus parlées, à savoir : le créole, le bhojpouri, le français, l'anglais et le hindi.

Dans ce paragraphe, l'utilisation dans le domaine écrit des langues sera analysée selon deux types de situations :
- situation où le choix de la langue est possible : pour prendre des notes, pour écrire des lettres, pour lire des livres,
- situation où le choix de la langue est limité : pour lire la presse qui, comme dit dans le paragraphe IV.1.1. de la 2ème partie, est essentiellement francophone.

Les tableaux 41 à 43 qui ne prennent en compte que les personnes ayant répondu aux questions, montrent :
d'une part :
- une baisse de l'utilisation de toutes les langues écrites au profit du français comme langue première de l'écrit,
- une augmentation de l'utilisation du français et de l'anglais comme langue occasionnelle de l'écrit,
d'autre part, que :
- le français, en 1985 comme en 1975, est la langue écrite dominante, l'anglais venant en deuxième position, les autres langues étant peu écrites,
- le français est la langue habituelle de la presse (94,8 % des lectures) l'anglais, dans la mesure de la presse disponible, est la langue occasionnelle la plus lue (86,2 %),
- la population scolaire pour laquelle l'anglais est la langue véhiculaire de l'enseignement, emploie plus fréquemment l'anglais à l'écrit que la population non scolaire, mais laisse aussi la première place au français.

TABLEAU N° 41 : UTILISATION DES LANGUES DANS LE DOMAINE ECRIT **

NOM DES LANGUES	1975			1985		
	L.H.*	L.O.*	total	L.H.*	L.O.*	Total
Créole	3,0	12,4	5,3	3,9	3,9	3,9
Français	48,0	37,3	45,4	53,5	47,4	51,1
Anglais	43,9	45,3	44,2	39,7	46,9	42,5
Langues ind.	3,0	4,9	3,5	2,5	1,8	2,3
dt. bhojpouri	1,8	4,1	2,4	1,7	1,1	1,4
Chinois	2,1	0,1	1,6	0,3	-	0,2
Autres	-	-	-	0,1	-	-
TOTAL	100	100	100	100	100	100

TABLEAU N° 42 : UTILISATION DES LANGUES DANS LE DOMAINE ECRIT SELON LA SITUATION SCOLAIRE *

NOM DES LANGUES	pop. non scolaire 1985			pop. scolaire 1985		
	L.H.*	L.O.*	total	L.H.*	L.O.*	Total
Créole	6,9	4,6	6,1	2,1	3,3	2,6
Français	53,1	49,6	52,0	54,0	45,7	50,1
Anglais	35,2	42,4	37,6	43,5	50,4	46,7
Langues ind.	4,1	3,2	3,8	0,4	0,6	0,5
dt. bhojpouri	2,7	1,8	2,4	0,3	0,5	0,4
Chinois	0,6	-	0,4	-	-	-
Autres	0,1	0,2	0,1	-	-	-
TOTAL	100	100	100	100	100	100

TABLEAU N° 43 : UTILISATION DES LANGUES POUR LIRE LA PRESSE

NOM DES LANGUES	Pop. non scolaire 1985		
	langue habit.	langue occas.	TOTAL
Créole	0,1	2,7	0,9
Français	94,8	8,1	70,3
Anglais	3,8	86,2	27,0
Langues ind.	1,2	3,0	1,7
et bhojpouri	0,8	2,7	1,3
Chinois	0,1	-	0,1
Autres	-	-	-
TOTAL	100	100	100

* L.H. = Langue Habituelle L.O. = Langue Occasionnelle

** Ces 2 tableaux ne prennent pas en compte l'utilisation des langues pour lire la presse.

L'analyse des tableaux n° 19 à 27 de l'annexe 9 permet de préciser que :
- à l'exception de la communauté indo-mauricienne, toute la population enquêtée emploie dans le domaine écrit la langue française comme première langue et la langue anglaise comme deuxième langue,
- la communauté indo-mauricienne utilise dans le domaine écrit, sauf pour lire la presse, la langue anglaise comme première langue et la langue française comme deuxième langue. Toutefois on remarque dans ce groupe une différence de comportement entre les hindous et les musulmans, les premiers étant anglophones et les seconds francophones,
- le monolinguisme a augmenté au profit du français en ce qui concerne l'écriture de lettres, et diminué au profit de l'anglais en ce qui concerne la lecture,
- l'utilisation de l'anglais ou du français, quelle que soit la situation écrite, dépend du niveau scolaire atteint :
  . les personnes jamais scolarisées peuvent écrire le français mais jamais l'anglais,
  . les personnes qui ont suivi un cursus scolaire jusqu'en fin de secondaire (Form 6) écrivent de préférence le français comme langue habituelle, l'anglais comme langue occasionnelle,
  . les personnes qui ont atteint un niveau scolaire universitaire, écrivent de préférence l'anglais comme langue habituelle, le français comme langue occasionnelle.

Le français et l'anglais, langues de prestige dans les situations orales, sont des langues de l'écrit. Le français domine dans toutes les situations écrites, mais l'anglais est la langue écrite dominante des Hindous et des personnes ayant un niveau d'éducation universitaire.

II.10. ESTIMATION DE LA POPULATION FRANCOPHONE ENQUETEE A MAURICE EN 1985

La langue française est connue * par 90,4 % de la population et écrite * par 85,5 %. Elle occupe la 3ème place comme langue habituelle, mais est surtout parlée comme 1ère langue occasionnelle dans les situations de prestige et dans les relations inter-communautaires.

---

* Cette connaissance orale ou écrite varie d'une oralité simple à une parfaite connaissance.

TABLEAU N° 44 : REPARTITION DE LA POPULATION DE L'ILE MAURICE SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS ET LE GROUPE D'AGE.
(population enquêtée)

groupe d'âges	Niveau de connaissance du français																							
	parfait. E et P		bien E et P		bien E peu P		mal E mal P		pas E bien P		pas E mal P		sans rép. E P		aucune connaissance		TOTAL	
	Obs	%	Obs	%	Obs	%	Obs	%	Obs	%	Obs	%	Obs	%	Obs	%	Obs	%
10-14	57	45,2	28	22,2	25	19,9	8	6,3	2	1,6	2	1,6	-	-	4	3,2	126	100
15-19	119	46,9	71	27,9	23	9,1	20	7,9	5	2,0	6	2,3	-	-	10	3,9	254	100
20-29	91	53,5	12	7,1	7	4,1	42	24,7	-	-	2	1,2	-	-	16	9,4	170	100
30-39	58	47,9	15	12,4	10	8,3	22	18,2	2	1,7	5	4,1	1	0,8	8	6,6	121	100
40-49	23	28,8	8	10,0	5	6,2	17	21,3	1	1,2	4	5,0	1	1,2	21	26,3	80	100
50-59	13	38,3	3	8,8	1	2,9	7	20,6	-	-	2	5,9	4	11,8	4	11,7	34	100
60 & +	10	19,2	8	15,4	4	7,7	9	17,3	-	-	4	7,7	1	1,9	16	30,8	52	100
TOTAL	371	44,3	145	17,3	75	9,0	125	14,9	10	1,2	25	3,0	7	0,8	80	9,5	837	100

E = Ecrite P = Parlée

TABLEAU N°45 : REPARTITION DE LA POPULATION ENQUETEE SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS ET LE GROUPE D'AGES (population enquêtée)

GROUPE D'AGES	Niveaux de connaissance du français																	
	N°		N1		N2		N3		N4		N5		TOTAL	
	Obs	%	Obs	%	Obs	%	Obs	%	Obs	%	Obs	%	Obs	%
10-14	4	3,2	2	1,6	10	7,9	25	19,9	28	22,2	57	45,2	126	100
15-19	10	3,9	6	2,3	25	9,9	23	9,1	71	27,9	119	46,9	254	100
20-29	16	9,4	2	1,2	42	24,7	7	4,1	12	7,1	91	53,5	170	100
30-39	8	6,6	6	4,1	24	19,9	10	8,3	15	12,4	58	47,9	121	100
40-49	21	26,3	5	5,0	18	22,5	5	6,2	8	10,0	23	28,8	80	100
50 & +	20	23,3	11	12,8	16	18,6	5	5,8	11	12,8	23	26,7	86	100
TOTAL	80	9,5	32	3,0	135	14,9	75	9,0	145	17,3	971	44,3	837	100

TABLEAU N° 46 : REPARTITION DE LA POPULATION PARLANT LE FRANCAIS SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS ET LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ATTEINT.(population enquêtée)

NIVEAU	Niveaux de connaissance du français																	
	N°		N1		N2		N3		N4		N5		TOTAL	
	Obs	%	Obs	%	Obs	%	Obs	%	Obs	%	Obs	%	Obs	%
jamais sco	-	-	-	-	4	100	-	-	-	-	-	-	4	100
primaire	-	-	14	16,1	45	51,7	2	2,3	18	20,7	8	9,2	87	100
secondaire	-	-	6	1,9	18	5,6	7	2,2	66	20,6	224	69,7	321	100
supérieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29	100	29	100
sans rép.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	100	3	100
TOTAL	-	-	20	4,5	67	15,1	9	2,0	84	18,9	264	59,5	444	100

* Obs = Observations

Pour l'écrit, elle est en concurrence avec l'anglais.
Les réponses des personnes enquêtées à la question portant sur le niveau de connaissance du français permettent d'établir la distribution suivante de l'échantillon selon le niveau de connaissance du français (tableau n° 44).

Après avoir établi, en tenant compte des définitions des niveaux de connaissance du français données en annexe n° 4, les équivalences suivantes :
Niveau N0 aucune connaissance,
Niveau N1 français parlé et pas de réponse pour l'écrit
français mal parlé et pas écrit
Niveau N2 français bien parlé et pas écrit
français mal parlé et mal écrit
Niveau N3 français peu parlé et bien écrit
Niveau N4 français bien parlé et bien écrit
Niveau N5 français parfaitement parlé et écrit
on obtient la répartition du tableau n° 45.

Le niveau de connaissance du français dépend donc :
- de l'âge de la population : la proportion des personnes de plus de 40 ans n'ayant aucune connaissance du français est plus élevée que celle des jeunes générations,
- du niveau d'instruction atteint : les personnes d'un niveau universitaire sont des francophones réels, celles d'un niveau primaire ont une maîtrise très moyenne de la langue française.
La différence entre générations s'explique par une augmentation de la diffusion du français mais aussi et surtout par une démocratisation du système scolaire. La similitude de comportement des premiers groupes d'âges tend à confirmer qu'il y a une certaine stabilité du niveau de connaissance du français acquis dans le cursus scolaire après une dizaine d'années.

III - LES RESULTATS DE L'ENQUETE REALISEE A L'ILE RODRIGUES

Une première enquête menée en même temps que celle de l'Ile Maurice en 1985 a été réalisée à Port Mathurin auprès d'un échantillon de 110 personnes composé à 70 % d'élèves du secondaire.
Cette enquête jugée insatisfaisante parce que peu représentative, une seconde enquête a été menée en 1987 auprès d'un échantillon de 369 personnes réparties sur l'ensemble de l'Ile selon leur sexe, leur âge et leur niveau d'éducation (voir annexe 6).

III.1. VUE D'ENSEMBLE

La population rodriguaise composée principalement de Créoles présente des caractéristiques linguistiques très différentes de celles de l'Ile Maurice.
Ainsi :

- la langue maternelle de la quasi totalité de la population est le créole : parmi les 369 personnes interrogées seulement 3 déclarent comme langue maternelle une autre langue que le créole (1 homme de 60 ans le chinois, 2 femmes de 10 - 14 ans le français),
- les langues les plus employées se limitent au créole, au français et à l'anglais.

Le tableau n° 47 et le tableau n° 3 (annexe 10) font apparaître :
- d'une part que :
  . le monolinguisme concerne près du quart de la population enquêtée : il s'agit dans tous les cas d'un monolinguime créole,
  . le bilinguisme concerne près du tiers de la population il s'agit principalement d'un bilinguisme créole français (30,1 % de la population enquêtée),
  . le trilinguisme et le quadrilinguisme qui, dans tous les cas, sont créoles-français-anglais, concernent la plus forte proportion de la population enquêtée : 45,1 %.

- d'autre part que :

. tous les Rodriguais parlent le créole comme langue habituelle (98,9 %) ou comme 1ère langue occasionnelle (11 %),

. 266 personnes (74,1 % de la population enquêtée) ont une connaissance du français et parmi celles-ci 260 (72,4 % de la population totale) le parle en première langue occasionnelle,

. 160 personnes (44,6 % de la population enquêtée) ont une connaissance de l'anglais et parmi celles-ci 8 personnes (2,2 % de la population totale) le parlent en 1ère langue occasionnelle.

TABLEAU N° 47 : REPARTITION DE LA POPULATION RODRIGUAISE SELON LES LANGUES CONNUES .

	Hommes		Femmes		TOTAL	
		% *		% *		% *
- Monolingues	44	23,8	43	24,7	87	24,2
C	44	23,8	43	24,7	87	24,2
- Bilingues	56	30,3	54	31,1	110	30,7
CF	54	29,2	53	30,5	107	29,8
CA	2	1,1	-	-	2	0,6
FC	-	-	1	0,6	1	0,3
- Trilingues	85	45,9	74	42,5	159	44,3
CFA	76	41,1	70	40,2	146	40,7
CAF	5	2,7	1	0,6	6	1,7
CF + autre	4	2,1	-	-	4	1,1
FCA	-	-	3	1,7	3	0,8
- CFA + autre	-	-	3	1,7	3	0,8
TOTAL	185	100	174	100	359	100
Sans Réponse	3		7		10	
Nbre moyen de langues parlées / personne	2,2		2,2		2,2	

C = Créole , F = Français, A = Anglais.

* Les pourcentages sont calculés sur la base de la population enquêtée ayant répondu à la question concernant les langues connues.

De plus les tableaux n° 1 et 2 de l'annexe 10 montrent que le nombre de langues connues dépend :

- de la situation professionnelle : la plus grande part des éleveurs, agriculteurs, pêcheurs est monolingue, celle des artisans, commerçants et chômeurs est bilingue et enfin celle des cadres, employés et élèves est trilingue,
- du niveau d'éducation atteint : les monolingues ont au plus un niveau primaire, les bilingues ont pour la plupart un niveau primaire, les trilingues ont à quelques exceptions près, un niveau supérieur au primaire.

En résumé, plus des trois quarts de la population enquêtée sont au minimum bilingue.
Le créole est parlé par la totalité de la population enquêtée, le français par un peu moins des trois quarts et l'anglais par moins de la moitié et ce quel que soit le sexe.

Les combinaisons dans le désordre de langues les plus fréquentes sont :

- créole-français-anglais plus éventuellement une quatrième langue : 40,7 % de la population enquêtée,
- créole-français plus éventuellement une autre langue que l'anglais : 29,8 % de la population enquêtée,
- créole seul ou accompagné d'une autre langue que le français ou l'anglais : 25,1 % de la population enquêtée.

Au total 70,5 % de la population enquêtée parlent au moins le créole et le français.

Au travers de cette première analyse, la situation linguistique de l'Ile Rodrigues apparaît moins complexe que celle de l'Ile Maurice :

- le créole est la langue véhiculaire unique de l'Ile (98,9 % de la population l'emploie habituellement contre 76,6 % à Maurice),
- le français est la 1ère langue occasionnelle des Rodriguais (72,4 % des Rodriguais interrogés contre 43,2 % des Mauriciens),
- l'anglais est la 2ème langue occasionnelle des Rodriguais (42,3 % des Rodriguais),

- le monolinguisme y est plus élevé (24,2 % à Rodrigues contre 2,0 % à Maurice),
- le nombre moyen de langues parlées est de 2,2 à Rodrigues contre 3,5 à Maurice,
- la population ayant une connaissance du créole et du français est de 70,5 % à Rodrigues contre 90,5 % à Maurice.

Chacune des trois langues supra-communautaires prend à Rodrigues une place prècise :

- le créole celle de langue véhiculaire,
- le français celle de 1ère langue occasionnelle,
- l'anglais celle de 2ème langue occasionnelle.

Cette hiérarchie n'existe pas aussi clairement à Maurice en raison de la plus grande diversification ethnique de la population.

L'Ile Rodrigues du fait même du rôle du créole apparaît moins francophone et moins anglophone que l'Ile Maurice puisque respectivement 75,2 % contre 90,4 % des populations déclarent avoir une connaissance du français et 44,6% contre 76,2 % avoir une connaissance de l'anglais.
Toutefois bien que parlé par une faible proportion de Rodriguais, le français occupe, en tant que 1ère occasionnelle presqu'exclusive, une place privilégiée à Rodrigues.

III.1.2. Le niveau de connaissance des langues à Rodrigues

Sur l'ensemble des 369 personnes interrogées :

- 274 déclarent savoir lire et écrire une des 3 langues les plus parlées (créole, français, anglais) soit 74,3 %,
- 214 soit 58 % déclarent savoir écrire au moins 2 langues,
- 110 soit 29,8 % déclarent savoir écrire les 3 langues.

Le français est largement dominant dans le domaine de l'écrit et l'anglais se place après le créole.

TABLEAU N° 48 : UTILISATION DES LANGUES DANS LE DOMAINE DE L'ECRIT

Nom des langues	Langues écrites 1ère L.E.	2ème L.E.	3ème L.E.	Sans* ordre	TOT.
Créole	52	81	41	24	198
Français	179	42	-	24	245
Anglais	18	65	53	16	152
Autres	1	2	-	-	3
TOTAL	250	190	94	-**	-**
Sans Réponse	95	155	257	-	-
Total pop enquêtée	345	345	345	24	369

TABLEAU N°49 : NIVEAU DE CONNAISSANCE DU CREOLE, DU FRANCAIS ET DE L'ANGLAIS A RODRIGUES

Langue	parf. ou bien E et P	peu E. parf. P	pas ou mal E bien P	peu ou mal E peu ou mal P	pas ou mal E peu ou mal P	pas E parf. ou bien P	TOTAL LP	TOTAL LE
Créole	42	145	-	8	3	165	369	198
Français	24	15	14	92	125	-	270	245
Anglais	11	7	4	35	102	1	160	152

* Il s'agit de 24 personnes n'ayant pas répondu à la question quelle langue écrivez-vous en premier, en second...?

** Le total correspondant au nombre de réponses obtenues ne signifie rien dans ces colonnes puisqu'elles ne tiennent pas compte de l'ordre dans lequel les langues sont écrites.

Si le français semble la langue la plus écrite, elle apparaît (tableau n°49) moins bien écrite que le créole puisque 21,2 % des personnes écrivant le créole déclarent bien l'écrire contre seulement 9,8 % pour le français.
Cette différence d'appréciation des personnes enquêtées sur leur propre connaissance de ces deux langues est liée à l'image de chacune d'elle. Le créole, n'ayant pas de règles d'écriture parfaitement fixées est écrit selon le désir de chacun il est dans la plupart des cas * écrit selon les régles du français.

TABLEAU N° 50 : NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS SELON LE NIVEAU D'EDUCATION **

Niveau	N5 Parf. ou bien E et P	N4 Assez bien ou E parf P	N3 Peu ou mal E Bien P	N2 Peu ou mal E peu ou mal P	N1 Pas ou mal E peu ou mal P	N0 Pas E Pas P	S R	TOT
Jamais scolarisé	-	-	-	-	10	57	10	77
Primaire	5	9	11	83	114	32	-	254
Secondaire	15	6	3	9	1	-	-	34
Supérieur	4	-	-	-	-	-	-	4
TOTAL	24	15	14	92	125	89	10	369

Le niveau de connaissance du français est lié au niveau d'instruction atteint ainsi :

- les personnes n'ayant jamais été scolarisées n'ont pas de connaissance ou ont une connaissance rudimentaire du français (N0=85%, N1=15% de la population enquêtée),
- les personnes n'ayant suivi que le cursus primaire ont pour la plupart une connaissance rudimentaire du français (N1 + N2 = 77,6 % de la population enquêtée, N3 + N4 + N5 = 22,4 %),

* Test réalisé lors de l'enquête.

** Voir la définition des niveaux de connaissance du français en annexe 4.

- les personnes ayant suivi le cursus secondaire en partie ou totalement ont une bonne connaissance du français (N3 + N4 + N5 = 70,6 %),
- les personnes ayant fait des études universitaires ont toutes une très bonne connaissance du français (bien que l'échantillon soit faible : 4 personnes, l'analyse faite pour l'Ile Maurice peut être étendue à l'Ile Rodrigues).

A Rodrigues comme à Maurice, le niveau de connaissance du français est lié au niveau d'instruction atteint.

Il n'en demeure pas moins que là encore les situations linguistiques diffèrent :

- l'analphabétisme atteint à Rodrigues près d'un quart de la population contre seulement un dizième à Maurice, et ce en raison de la structure professionnelle, plus agricole et moins administrative, et du niveau d'éducation moins élévé de la population rodriguaise,
- l'anglais est peu présent à Rodrigues : 41 % de la population rodriguaise contre 73 % de la population mauricienne déclare savoir l'écrire,
- le français est largement dominant comme langue écrite alors qu'il est en concurrence avec l'anglais à Maurice, mais n'est écrit que par 66 % des Rodriguais contre 85 % des Mauriciens interrogés,
- le créole apparaît à Rodrigues plus largement écrit : 54 % des personnes interrogées déclarent savoir l'écrire contre seulement 24 % à Maurice.

En conclusion, le fort taux d'analphabétisme de Rodrigues fait apparaître sa population moins francophone que celle de Maurice. Toutefois les analyses précédentes montrent qu'au regard de l'anglais, le français est largement privilégié à Rodrigues.

III.2. UTILISATION DES LANGUES AVEC LES MEMBRES DE LA FAMILLE

Le créole est largement dominant (91,6 % des cas) comme langue habituelle de communication au sein de la famille, le français domine comme langue occasionnelle (88,0 %), mais n'est employé que dans 8 % de l'ensemble des cas. La langue anglaise est pratiquement absente des conversations familiales.

TABLEAU N° 51 : UTILISATION DES LANGUES DANS LA FAMILLE .

Nom des langues	langue habituelle	langue occasionnelle	TOTAL	%
Créole	2 146	19	2 165	91,6
Français	27	162	189	8,0
Anglais	7	3	10	0,4
Nbre. d'ob servations	2 180	184	2 364	100,0
% monoli.			91,6	

Le monolinguisme créole est très élévé dans cette situation de communication : 91,6 % des cas observés (2180 cas).

Le tableau n° 1 de l'annexe 11 montre que l'emploi du français comme langue habituelle ou occasionnelle est plus fréquent avec la mère, les enfants et surtout entre frères et soeurs.

III.3. UTILISATION DES LANGUES DANS LA VIE PRIVEE (AVEC LE VOISINAGE)

TABLEAU N° 52 : UTILISATION DES LANGUES DANS LA VIE PRIVEE .

Nom des langues	langue habituelle	langue occasionnelle	TOTAL	%
Créole	1 940	20	1 960	91,1
Français	25	165	190	8,8
Anglais	-	1	1	0,1
Autres	-	1	1	
Nbre. d'ob servations	1 965	187	2 152	100,0
% monoli.			90,5	

Comme précédemment le créole domine largement, mais le français est employé avec une fréquence légèrement supérieure à celle de la situation du paragraphe précédent.
Le monolinguisme créole est très élevé : 90,5 % des cas.

Le tableau n° 2 de l'annexe 11 montre que l'emploi du français comme langue habituelle ou occasionnelle est plus fréquent, d'une part avec les amis que dans les autres circonstances, d'autre part lorsqu'il s'agit de femmes.

III.4. UTILISATION DES LANGUES DANS LA VIE QUOTIDIENNE

TABLEAU N° 53 : UTILISATION DES LANGUES DANS LA VIE QUOTIDIENNE .

Nom des langues	langue habituelle	langue occasionnelle	TOTAL	%
Créole	1 018	3	1 021	96,1
Français	4	37	41	3,9
Anglais	-	-	-	-
Nbre. d'observations	1 022	40	1 062	100,0
% monoli.			96,1	

Dans les conversations avec les commerçants le monolinguisme créole est pratiquement de rigueur (96,1 % des cas) dans toutes les situations que ce soit avec les Chinois ou les Indo-Mauriciens.
La langue française occupe une très faible part de ces conversations quel que soit le lieu considéré (voir tableau n° 3 de l'annexe 11).

III.5. UTILISATION DES LANGUES AU TRAVAIL

TABLEAU N° 54 : UTILISATION DES LANGUES AU TRAVAIL

Nom des langues	langue habituelle	langue occasionnelle	TOTAL	%
Créole	507	20	527	82,5
Français	41	46	87	13,6
Anglais	6	19	25	3,9
Nbre. d'observations	554	85	639	100,0
% monoli.			84,7	

Dans les relations professionnelles, le créole tout en restant de loin la langue la plus utilisée (82,5 % des cas) perd du terrain au profit du français (13,6 % des cas) et de l'anglais (3,9 %).
La proportion de monolingue créole est moins élevée dans le domaine du travail que dans les autres domaines précédemment analysés.

L'analyse du tableau n° 4 de l'annexe 11 montre que l'usage du français le plus fréquent est lorsqu'on s'adresse à un supérieur ou à un client, celui de l'anglais est significatif lorsqu'on s'adresse à un supérieur.

III.6. UTILISATION DES LANGUES DANS LES SITUATIONS DE PRESTIGE

Dans les situations de prestige :

- la fréquence d'emploi du créole, comme langue habituelle ou occasionnelle est sensiblement la même qu'au travail,
- celle du français augmente pour atteindre 15,9 % de l'ensemble des observations et 8,2 % des observations comme langue habituelle,

- celle de l'anglais est faible : 1,4 % de l'ensemble des observations mais 9,3 % des observations comme langue occasionnelle,
- le monolinguisme touche une moins forte proportion de personnes que dans les situations précédemment analysées.

TABLEAU N° 55 : UTILISATION DES LANGUES DANS LES SITUATIONS DE PRESTIGE

Nom des langues	langue habituelle	langue occasionnelle	TOTAL	%
Créole	2 447	130	2 577	82,6
Français	219	278	497	15,9
Anglais	3	42	45	1,4
Autres	1	1	2	0,1
Nbre. d'observations	2 670	451	3 121	100,0
% monoli.			83,1	

L'analyse du tableau n° 5 de l'annexe 11 montre que :

- l'usage du français le plus fréquent est avec les religieux et les professeurs et le moins fréquent dans les bureaux de poste ou avec les policiers,
- l'usage de l'anglais est significatif lorsqu'il s'agit des professeurs (le système éducatif est anglophone).

III.7. UTILISATION DES LANGUES AVEC D'AUTRES COMMUNAUTES

C'est dans leur relation avec d'autres communautés que les Rodriguais emploient :

- le moins le créole (70,9 % de l'ensemble des observations),
- le plus fréquemment le français comme langue habituelle (17,5 % des cas), ou comme langue occasionnelle (24,3 % des cas),
- le plus fréquemment l'anglais comme langue occasionnelle (23,5% des cas).

TABLEAU N° 56 : UTILISATION DES LANGUES AVEC D'AUTRES COMMUNAUTES

Nom des langues	langue habituelle	langue occasionnelle	TOTAL	%
Créole	821	31	852	70,9
Français	175	117	292	24,3
Anglais	5	47	52	4,3
Autres	1	5	6	0,5
Nbre. d'observations	1 002	200	1 202	100,0
% monoli.			80,0	

C'est aussi dans ces relations que le monolinguisme est le moins répandu (80,0 % des observations).

L'analyse du tableau n° 6 de l'annexe 11 montre que l'usage du français et de l'anglais est particulièrement élevé lorsque les Rodriguais s'adressent à des étrangers.

III.8. BILAN D'UTILISATION DES LANGUES DANS LES SITUATIONS DE CONVERSATION

TABLEAU N° 57 : UTILISATION DES LANGUES DANS LES SITUATIONS DE CONVERSATION

Nom des langues	langue habituelle		langue occasionnelle		TOTAL	
	Obs	%	Obs	%	Obs	%
Créole	8879	94,6	223	19,4	9102	86,3
Français	491	5,2	805	70,2	1296	12,3
Anglais	21	0,2	112	9,8	133	1,3
Autres	2	-	7	0,6	9	0,1
Total des observa.	9393	100,0	1147	100,0	10540	100,0
% situation monolingue					87,8	

La situation des langues à Rodrigues diffère de celle de Maurice par l'absence quasi totale de l'utilisation des langues indiennes et chinoises, par la très faible utilisation de la langue anglaise (1,3 % du total des observations contre 7,9 % à Maurice et par un plus faible usage de la langue française (12,3 % contre 24,6 % à Maurice), mais présente des ressemblances en ce qui concerne le rapport des trois langues supra-communautaires :

- le créole est largement dominant quelle que soit la situation de communication, c'est la langue habituellement parlée, la 1ère langue véhiculaire,
- le français est la langue occasionnelle dominante. Il est parlé dans 70,2 % des cas observés à Rodrigues et dans 32,2 % à Maurice.

Cette différence importante dans la proportion est liée au faible usage d'une deuxième langue à Rodrigues (87,8 % de monolingues contre 68,4 % à Maurice). Il est plus fréquemment parlé dans la vie professionnelle, dans les situations de prestige et à Rodrigues dans les relations avec d'autres communautés.

- l'anglais est employé dans les conversations avec une faible fréquence (1,3 des cas contre 7,9 % à Maurice). Son usage semble réservé aux situations formelles (vie professionnelle, situations de prestige et relation inter-communautaires).
- le "sous-emploi" en général des langues connues autres que le créole.

En effet, alors que l'analyse des langues connues donnait une proportion de 75,8 % de personnes connaissant au moins 2 langues à Rodrigues et 98,0 % à Maurice, l'analyse de l'utilisation des langues donne respectivement 12,2 % de personnes utilisant au moins 2 langues à Rodrigues et 31,6 % à Maurice.

III.9. UTILISATION DES LANGUES POUR LIRE ET ECRIRE

Dans le domaine de l'écrit la situation est très différente de celle du domaine oral :

- le français est la langue la plus utilisée, c'est la langue habituelle du domaine écrit (89,9 % des observations),
- l'anglais est la seconde langue surtout écrite comme langue occasionnelle (70,0 % des observations),
- le créole est peu écrit (6,1 % des observations comme langue habituelle et 14,8 % comme langue occasionnelle).

TABLEAU N° 58 : UTILISATION DES LANGUES POUR LIRE ET ECRIRE (Effectifs)

	Population non scolaire			Population scolaire *			Population Totale		
	langue habitue.	langue occasion.	TOTAL	langue habitue.	langue occasion.	TOTAL	langue habitue.	langue occasion.	TOTAL
Créole	51	41	92	4	5	9	55	46	101
Français	653	31	684	156	16	172	809	47	856
Anglais	18	147	165	15	70	85	33	217	250
Autre	3	-	3	-	-	-	3	-	3
Sous total	725	219	944	175	91	266	900	310	1210
S.R.**	519	-	519	17	-	17	536	-	536
TOTAL	1244	219	1463	192	91	283	1436	310	1746

UTILISATION DES LANGUES POUR LIRE ET ECRIRE (Pourcentages)

	Population non scolaire			Population scolaire *			Population Totale		
	langue habitue.	langue occasion.	TOTAL	langue habitue.	langue occasion.	TOTAL	langue habitue.	langue occasion.	TOTAL
Créole	7,0	18,7	9,7	2,3	5,5	3,4	6,1	14,8	8,4
Français	90,1	14,2	72,5	89,1	17,6	64,7	89,9	15,2	70,7
Anglais	2,5	67,1	17,5	8,6	76,9	31,9	3,7	70,0	20,7
Autre	0,4	-	0,3	-	-	-	0,3	-	0,2
Sous total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

* Population scolaire = population en cours de scolarisation.
** S.R. = Sans Réponse

Ce comportement vis à vis de l'écrit est globalement le même pour la population non scolaire et la population scolaire :
On remarque cependant que la population scolaire :

- écrit peu en créole,
- écrit davantage en anglais, l'anglais étant la langue véhiculaire du système éducatif.

Là encore les observations faites dans des situations précises (écrire des lettres, prendre des notes, lire des livres ou des journaux) divergent des déclarations des personnes enquêtées quand à leur connaissance écrite de la langue :

- 72,5 % des personnes enquêtées déclarent savoir écrire une ou plusieurs langues alors qu'en moyenne 61 % les écrivent ou les lisent dans les situations ci-dessus citées,
- parmi les personnes enquêtées sachant lire et écrire 33,1 % déclarent écrire le créole, 41,0 % le français et 25,4 % l'anglais, alors que respectivement 8,4 %, 70,7 % et 20,7 % les utilisent réellement à l'écrit.

Ces distorsions sont liées au fait qu'un nombre limité de situations d'utilisation écrite des langues est proposé dans le questionnaire d'enquête.
Ainsi le nombre de personnes sachant écrire le créole l'utilisent probablement dans des situations non proposées (cette seule hypothèse explique les différences entre les pourcentages précédemment cités).

L'analyse des tableaux 7 à 11 de l'annexe 11 montre que :
- le français est la langue habituelle dominante quelles que soient les situations, mais plus particulièrement pour lire les journaux et ce en raison de la presse mauricienne presqu'exclusivement francophone *,
- l'anglais est la langue occasionnelle dominante surtout en ce qui concerne la lecture de livres (les librairies vendent de plus en plus d'ouvrages en langue anglaise *),
- le créole est davantage employé pour écrire que pour lire et ce en raison du faible nombre de publications créolophones (quelques articles dans la presse, quelques ouvrages en librairie *),

---

* Voir chapitre IV.1 - 2ème partie.

- la population scolaire, quelle que soit la situation, emploie davantage l'anglais que la population non scolaire et ce plus particulièrement pour lire des livres.

La situation des langues écrites est dans l'ensemble proche de celle de Maurice :

- le français est la langue dominante,
- l'anglais la seconde langue la plus utilisée.

Toutefois elle diffère par un plus grand usage du français et du créole que de l'anglais à Rodrigues.

III.10. ESTIMATION DE LA POPULATION FRANCOPHONE ENQUETEE A RODRIGUES EN 1987

Les réponses des personnes enquêtées à la question portant sur le niveau de connaissance *, ont permis comme à Maurice, d'établir la distribution de l'échantillon selon le niveau de connaissance du français et le groupe d'âges.

TABLEAU N° 59 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON DE L'ILE RODRIGUES SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS ET LE GROUPE D'AGES. Effectifs

Groupe d'âges	N0	N1	N2	N3	N4	N5	S.R.	TOT.
10-14 ans	10	21	26	5	6	6	-	74
15-19 ans	9	26	12	4	4	3	3	61
20-29 ans	14	30	24	2	4	9	1	84
30-39 ans	16	12	12	3	1	5	2	51
40-49 ans	13	15	11	-	-	1	1	41
50 et +	28	20	7	-	-	-	3	58
TOTAL	90	124	92	14	15	24	10	369

* Voir paragraphe III.1.2. de cette partie du document.

TABLEAU N° 60 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON DE L'ILE RODRIGUES SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS ET LE GROUPE D'AGES . Pourcentages *

Groupe d'âges	N0	N1	N2	N3	N4	N5	TOT.
10-14 ans	13,5	28,4	35,1	6,8	8,1	8,1	100
15-19 ans	15,5	44,8	20,7	6,9	6,9	5,2	100
20-29 ans	16,9	36,1	28,9	2,4	4,8	10,8	100
30-39 ans	32,7	24,5	24,5	6,1	2,0	10,2	100
40-49 ans	32,5	37,5	27,5	-	-	2,5	100
50 et +	50,9	36,4	12,7	-	-	-	100
TOTAL	25,1	34,5	25,6	3,9	4,2	6,7	100

Ces résultats montrent que le niveau de connaissance du français dépend :

- de l'âge des personnes interrogées :
  - . la proportion de personnes n'ayant aucune connaissance du français augmente avec l'âge,
  - . celle des personnes ayant une bonne maîtrise du français (N3+N4+N5) décroît avec l'âge,

ce qui s'explique probablement par un environnement plus francophone mais aussi par une plus forte scolarisation des jeunes générations,

- du niveau scolaire atteint (voir tableau n° 50).

* Calculs réalisés sur la base des personnes ayant répondu à la question.

IV - CONCLUSIONS

Les enquêtes réalisées à Maurice et à Rodrigues ont permis d'une part, de classer la population francophone selon son niveau de connaissance du français, d'autre part, de mesurer selon diverses situations de communication l'usage de la langue française et des autres langues.

Dans les deux îles, la langue française, contrairement au créole qui a un rôle essentiellement véhiculaire et à l'anglais qui a un rôle principalement pour l'écrit, trouve sa place à l'oral comme à l'écrit.

La langue française est mieux connue à Maurice qu'à Rodrigues tant à l'oral qu'à l'écrit, tant comme langue habituelle que comme langue occasionnelle. Elle est en concurrence avec l'anglais dans le domaine écrit à Maurice alors qu'elle est largement dominante à Rodrigues.

Le créole est langue véhiculaire dans les deux îles et laisse rarement sa place à une autre langue à Rodrigues.

QUATRIEME PARTIE

ESTIMATION DES FRANCOPHONES EN 1985 ET PERSPECTIVES A L'HORIZON 2000

Les résultats de l'enquête, les données du recensement de 1983 et les perspectives de population en 1985, 1990 et 2000 permettent d'estimer la distribution par âge et par niveau de connaissance du français de la population de Maurice et de Rodrigues.

I - ESTIMATION DE LA POPULATION FRANCOPHONE EN 1985

I.1. ILE MAURICE

Les résulats des tableaux n° 45 et 46 de la précédente partie ont permis d'établir en pourcentages la répartition par niveau de connaissance de la population ayant atteint un niveau scolaire.

TABLEAU N° 61 : REPARTITION PAR NIVEAU DE CONNAISSANCE POUR UN NIVEAU SCOLAIRE ATTEINT *

	Primaire	Secondaire sans diplôme	Secondaire diplôme S C	Supérieur + diplôme H.S.C.
N1	16	9	2	-
N2	52	22	6	-
N3 N4	22	29	22	
N5	10	40	70	100
TOTAL	100	100	100	100

* Les N0 ont été calculés séparément par groupe d'âges.

Le nombre de réponses correspondant au niveau N3 étant faible, nous l'avons regroupé avec celui du niveau N4.
Le calcul des N0 a été effectué en faisant la comparaison entre le nombre de personnes jamais scolarisées et le nombre de personnes déclarant ne pas connaître la langue française. Ces dernières observations étant supérieures aux premières, nous avons fait l'hypothèse que la différence était liée au cursus primaire.
On obtient alors les proportions de personnes ayant le Niveau N0 bien qu'ayant suivi le cursus scolaire primaire :

TABLEAU N° 62 : POURCENTAGE DE N0 ISSUS DU PRIMAIRE SELON LE GROUPE D'AGES

Groupe d'âges	% de N0
10-14 ans	7,9 %
15-19 ans	7,9%
20-39 ans	3,3%
40-49 ans	33,3%
50 et +	40,0%

Ces proportions ainsi que celles du tableau n° 61, ont été appliquées à la population mauricienne estimée en 1985 et répartie par niveau d'instruction selon la distribution fournie par le recensement de 1983 (voir annexe 12 tableaux n° 1 et 3). On obtient alors la répartition donnée dans le tableau n° 63.

Cette extrapolation des résultats de l'enquête à la population totale, en tenant compte d'une part de lâge, d'autre part du niveau d'instruction atteint de la population, modifie légèrement les conclusions.

Ainsi en 1985, on peut estimer que 77,9 % de la population mauricienne savaient parler français (contre 90,4 % selon l'enquête) et 41,1 % en avaient une bonne ou très bonne maîtrise (niveaux N3, N4, N5 confondus) (contre 70 % selon l'enquête).
De même que pour l'échantillon, on constate une plus forte proportion de locuteurs de français dans les jeunes générations.

Tableau n° 63 : Répartition de la population totale de l'Ile Maurice selon le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français

groupe d'âges	Niveau de connaissance du français																	
	No		N1		N2		N3 + N4		N5		IND *		TOTAL	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%
10-14	5583	5,7	11642	12,0	34725	35,7	23151	23,8	22131	22,7	117	0,1	97349	100
15-19	5768	5,4	11015	10,2	31863	29,6	25919	24,1	32985	30,6	129	0,1	107679	100
20-29	15177	7,5	19871	9,9	60649	30,2	41550	20,7	63553	31,6	282	0,1	201082	100
30-39	22078	15,5	14090	9,9	43825	30,8	26324	18,5	35849	25,2	100	0,1	142266	100
40-49	37713	45,3	5579	6,7	17461	20,9	9927	11,9	12600	15,1	67	0,1	83347	100
50 et +	84828	59,9	7838	5,5	25045	17,7	12252	8,7	11456	8,1	156	0,1	141575	100
TOTAL	171147	22,1	70035	9,1	213568	27,6	139123	18,0	178574	23,1	851	0,1	773298	100

* IND = niveau scolaire indéterminé dans les résultats du recensement 1983.

1.2. ILE RODRIGUES

Les résultats des tableaux n° 50, 59 et 60 de la précédente partie et du recensement de la population (tableaux n° 2 et 4 de l'annexe 12) permettent selon la méthode utilisée à Maurice d'extrapoler les résultats de l'enquête à la population totale en faisant l'hypothèse que les niveaux de connaissance du français selon l'âge et le niveau d'éducation étaient en 1985 semblables à ceux définis en 1987 par l'enquête.

TABLEAU N° 64 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS - ILE RODRIGUES - 1985 . Effectifs

Groupe d'âges	N0	N1	N2	N3+N4	N5	Ind*	TOT.
10-14 ans	647	1589	1350	504	462	1	4553
15-19 ans	727	1335	1201	478	471	5	4217
20-29 ans	1235	1989	1533	504	445	3	5709
30-39 ans	985	1123	805	246	231	4	3394
40-49 ans	1061	906	588	157	109	4	2825
50 et +	1873	1046	587	145	56	6	3713
TOTAL	6528	7988	6064	2034	1774	23	24411

TABLEAU N° 65 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS - ILE RODRIGUES - 1985. Pourcentages.

Groupe d'âges	N0	N1	N2	N3+N4	N5	Ind*	TOT.
10-14 ans	14,2	34,9	29,7	11,1	10,1	-	100
15-19 ans	17,2	31,7	28,5	11,3	11,2	0,1	100
20-29 ans	21,6	34,8	26,9	8,8	7,8	0,1	100
30-39 ans	29,0	33,1	23,7	7,3	6,8	0,1	100
40-49 ans	37,6	32,1	20,8	5,6	3,9	0,1	100
50 et +	50,4	28,2	15,8	3,9	1,5	0,2	100
TOTAL	26,8	32,7	24,8	8,3	7,3	0,1	100

* Ind = niveau scolaire indéterminé dans le recensement de la population de 1983.

Après redressement, les résultats obtenus pour la population totale de Rodrigues restent proches de ceux de l'échantillon.
En 1985, près des trois quarts de la population rodriguaise avait une connaissance du français, soit une proportion légèrement inférieure à celle de la population mauricienne (près de 78 %).

L'analyse par niveau de connaissance confirme les conclusions de la troisième partie de ce document, à savoir : une meilleure connaissance du français à Maurice.
En effet, 36,7 % de la population mauricienne auraient en 1985 une connaissance rudimentaire de la langue française (niveaux N1 + N2) et 41,1 % une bonne maîtrise contre respectivement 67,5 % et 15,6 % à Rodrigues.
Cette différence est liée d'une part, à une moins bonne scolarisation à Rodrigues et à une scolarisation de Rodriguais à Maurice (cursus secondaire en partie et supérieur) d'autre part à l'utilisation générale dans l'Ile, comme langue habituelle, du créole.

II - LES PERSPECTIVES A L'HORIZON 2000

Pour réaliser les perspectives, nous avons fait deux types d'hypothèses les unes portant sur le taux de scolarisation, les autres sur le contenu des programmes scolaires et sur l'environnement culturel.

L'hypothèse forte est alors :
- le maintien des taux de scolarisation actuels dans les 15 ans à venir,
- le maintien des programmes à tous les niveaux :
le français reste la première langue apprise à l'écrit dans le primaire, puis une langue de matière pendant tout le reste des cursus scolaires,
- le maintien du français dans les médias dans les proportions actuelles.

L'hypothèse faible :
- le maintien des taux de scolarisation actuels dans les 15 ans à venir,
- la transformation des programmes scolaires : l'anglais devient la première langue apprise à l'écrit, le français reste une matière enseignée,
- l'augmentation de l'utilisation des langues communautaires, du créole, de l'anglais au détriment du français dans tous les médias.

Dans l'hypothèse forte, la répartition par niveau de connaissance du français selon le niveau d'éducation reste la même que celle des tableaux n ° 61 et 62.
Dans l'hypothèse faible, elle change pour le cursus primaire et pour les générations de 10 - 14 ans. Le pourcentage de N0 issu du primaire augmente, les pourcentages des autres niveaux se répartissent selon la répartition de ces niveaux donnée dans le tableau n ° 61 (voir résultats tableau n ° 66).

TABLEAU N° 66 : REPARTITION PAR NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS SELON LE NIVEAU D'EDUCATION (hypothèse faible)

	Primaire	Secondaire		Supérieur et diplôme H.S.C.
		sans diplôme	diplôme SC	
N0	12,0	-	-	-
N1	14,0	9	2	-
N2	45,8	22	6	
N3 N4	19,4	29	22	-
N5	8,8	40	70	100
TOTAL	100,0	100	100	100

Il suffit alors :
- de répartir la population de 10-15 ans estimée en 1990, 1995 et 2000 selon le niveau scolaire atteint, c'est à dire de la même manière qu'en 1985 *, puis selon le niveau de connaissance du français acquis en fonction des deux hypothèses,

* Hypothèse de maintien des taux de scolarisation.

- de faire subir de 5 en 5 ans, à la population de 10 ans et plus, une mortalité en faisant l'hypothèse que le niveau d'instruction n'induit pas de mortalité différentielle,

pour obtenir les répartitions en 1990, 1995 * et 2000 de la population selon son niveau de connaissance du français (tableaux n° 67 à 70).

TABLEAU N° 67 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS EN 1990 - ILE MAURICE -

Hypothèse forte

groupe d'âges	No	N1	N2	N3 et N4	N5	TOTAL
10-14	5987	12709	37498	24999	23843	105036
	5,7	12,1	35,7	23,8	22,7	100
15-19	5215	9947	28586	23274	29551	96573
	5,4	10,3	29,6	24,1	30,6	100
20-29	13751	21442	63490	44968	68684	212335
	6,5	10,1	29,9	21,2	32,3	100
30-39	19369	17069	52555	33935	49432	172360
	11,2	9,9	30,5	19,7	28,7	100
40-49	28944	8857	27608	16291	21707	103407
	28,0	8,6	26,7	15,7	21,0	100
50 et +	89530	9128	29015	14759	15155	157587
	56,8	5,8	18,4	9,4	9,6	100
TOTAL	162796	79152	238752	158226	208372	847298
	19,2	9,3	28,2	18,7	24,6	100

* Les résultats pour l'année 1995 sont donnés en annexe 15.

TABLEAU N° 68 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS EN 1990 - ILE MAURICE -

Hypothèse faible

groupe d'âges	No	N1	N2	N3 et N4	N5	TOTAL
10-14	9295	13655	42855	22688	16543	105036
	8,85	13,0	40,8	21,6	15,75	100
15-19	5215	9947	28586	23274	29551	96573
	5,4	10,3	29,6	24,1	30,6	100
20-29	13751	21442	63490	44968	68684	212335
	6,5	10,1	29,9	21,2	32,3	100
30-39	19369	17069	52555	33935	49432	172360
	11,2	9,9	30,5	19,7	28,7	100
40-49	28944	8857	27608	16291	21707	103407
	28,0	8,6	26,7	15,7	21,0	100
50 et +	89530	9128	29015	14759	15155	157587
	56,8	5,8	18,4	9,4	9,6	100
TOTAL	166104	80098	244109	155915	201072	847298
	19,6	9,5	28,8	18,4	23,7	00

TABLEAU N° 69 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS EN 2000 - ILE MAURICE -

Hypothèse forte

groupe d'âges	No	N1	N2	N3 et N4	N5	TOTAL
10-14	6982	14560	43428	28953	27677	121600
	5,7	12,0	35,7	23,8	22,8	100
15-19	5989	11424	32829	26729	33938	110909
	5,4	10,3	29,6	24,1	30,6	100
20-29	10682	20376	58554	42849	65356	197817
	5,4	10,3	29,6	21,7	33,0	100
30-39	13394	20890	61852	43809	66916	206861
	6,5	10,1	29,9	21,2	32,3	100
40-49	18664	16473	50715	32756	47726	166334
	11,2	9,9	30,5	19,7	28,7	100
50 et +	92048	14374	45236	24891	29723	206272
	44,6	7,0	21,9	12,1	14,4	100
TOTAL	147759	98097	292614	199987	271336	1009793
	14,6	9,7	29,0	19,8	26,9	100

TABLEAU N° 70 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS EN 2000 - ILE MAURICE -

Hypothèse faible

groupe d'âges	No	N1	N2	N3 et N4	N5	TOTAL
10-14	14592 12,0	17024 14,0	55693 45,8	23590 19,4	10701 8,8	121600 100
15-19	12644 11,4	13198 11,9	42145 38,0	20075 18,1	22847 20,6	110909 100
20-29	13782 7,0	21202 10,7	62894 31,8	39583 20,0	60356 30,5	197817 100
30-39	13394 6,5	20890 10,1	61852 29,9	43809 21,2	66916 32,3	206861 100
40-49	18664 11,2	16473 9,9	50715 30,5	32756 19,7	47726 28,7	166334 100
50 et +	92048 44,6	14374 7,0	45236 21,9	24891 12,1	29723 14,4	206272 100
TOTAL	165124 16,4	103161 10,2	318535 31,5	184704 18,3	238269 23,6	1009793 100

Quelle que soit l'hypothèse considérée, la proportion de francophones potentiels* de 10 ans et plus devrait croître entre 1985 et 2000 à l'Ile MAURICE, passant de 77,9% à 83,6% pour l'hypothèse faible et à 85,4% pour l'hypothèse forte.

Les réels francophones**, c'est-à-dire ayant une bonne ou très bonne maîtrise du français (niveaux N3, N4, N5) devraient aussi augmenter à l'horizon 2000 quelle que soit l'hypothèse (41,1% en 1985 à 41,9% ou 46,7% en 2000 selon l'hypothèse).

---

* Les francophones potentiels sont toutes les personnes ayant une connaissance du français même rudimentaire du français (Niveaux N1 à N5), et qui pourraient dans l'avenir soit améliorer leur connaissance soit perdre la connaissance acquise.

** Les réels francophones sont toutes les personnes ayant une bonne ou très bonne connaissance du français et ne risquant pas de la perdre.

De 318 000 en 1985, ils passeraient à 420 000 ou 470 000 selon l'hypothèse en 2000, et représenteraient alors 41,6 % ou 46,7 % de la population de 10 ans et plus contre 41,1 % en 1985.

Les perspectives de Rodrigues n'ont pu être réalisées par manque d'informations sur les comportements démographiques, cependant on peut conclure sans peur de se tromper, que les proportions de francophones augmenteront à l'horizon 2000, ne serait-ce que par une plus grande scolarisation des Rodriguais.

Conclusion générale

Maurice offre à son million d'habitants une dizaine de langues fréquemment employées parmi lesquelles le créole et le bhojpouri qui domininent largement dans le domaine oral, l'anglais et le français qui dominent dans le domaine écrit.

Le créole parlé par la quasi-totalité de la population est la lingua franca qui permet aux diverses communautés indiennes, européennes, africaines et asiatiques de communiquer entre elles dans toutes les situations quotidiennes.

Le français, langue de prestige, est une langue de communication dans les situations formelles, la langue de la presse et occupe une place importante dans le domaine audio-visuel (radio-télévision) et culturel.

L'anglais, seule langue officielle, est une langue de l'écrit. Il est employé dans les administrations, dans le monde des affaires et des banques où il est en concurrence avec le français. En outre il sert de langue véhiculaire à l'enseignement.

Le bhojpouri est la langue de communication des diverses communautés indiennes entre elles. Il est donc à quelques exceptions près, exclusivement parlé à Maurice.

Dans les dix dernières années, l'utilisation de la langue française à Maurice semble décroître comme langue habituelle (fréquence de 21,5 % en 1985 contre 22,6 % en 1975) mais croître comme première langue occasionnelle (fréquence d'utilisation dans le domaine oral de 34,4 % en 1985 contre 32,2 % en 1975). Il faut noter à ce sujet que les jeunes générations d'origine indienne se tournent de plus en plus vers le français.

Dans le domaine écrit, le français est à Maurice en concurrence avec l'anglais, mais reste la langue habituelle la plus employée, alors qu'il domine largement à Rodrigues.

L'appartenance de Maurice à des institutions internationales tant francophones qu'anglophones en fait une terre de rencontre entre les cultures et marque une volonté politique d'ouverture.

Ainsi l'Ile Maurice et l'Ile Rodrigues respectivement avec une population dont en 1985 plus de 77 % et près de 75 % ont une connaissance du français, sont francophones.

Dans ce cadre linguistique et compte tenu de la situation géographique de ces deux îles, la langue française semble devoir rester une des langues de communication et de culture et une langue obligatoirement enseignée dans le cursus scolaire.
Dans cette perspective, les locuteurs francophones potentiels devraient représenter en 2000 près de 85 % de la population totale de l'Ile Maurice.

L'Ile Rodrigues, où la situation linguistique est beaucoup moins complexe puisque le créole est la langue de communication , est en 1985 moins francophone que l'Ile Maurice, mais devrait tendre comme cette dernière vers une plus grande francophonie à l'horizon 2000.

ANNEXES

ANNEXE 1

PERSPECTIVES DE LA POPULATION DE L'ILE MAURICE A PARTIR DU RECENSEMENT DE 1983

ESTIMATION DE LA POPULATION DE L'ILE MAURICE EN 1985*

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
0 - 4	57 968	56 439	114 407
5 - 9	53 365	52 535	105 900
10 - 14	49 290	48 059	97 349
15 - 19	54 420	53 459	107 679
20 - 24	54 109	53 261	107 370
25 - 29	46 958	46 754	93 712
30 - 34	40 629	40 295	80 924
35 - 39	30 428	30 914	61 342
40 - 44	21 867	22 553	44 420
45 - 49	19 264	19 663	38 927
50 - 54	16 833	16 892	33 725
55 - 59	16 569	16 779	33 348
60 - 64	13 069	13 785	26 854
65 - 69	9 161	10 370	19 531
70 et +	11 184	16 933	28 117
TOTAL	495 114	498 491	993 605

* Estimation faite selon le modèle Nord Princeton. Niveau 18,5 entre 1980 et 1985. Niveau 19 entre 1985 et 1900. Niveau 19,5 entre 1990 et 1995 et niveau 20 entre 1995 et 2000.

ESTIMATION DE LA POPULATION DE L'ILE MAURICE EN 1990

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
0 - 4	63 496	60 560	124 056
5 - 9	56 832	55 513	112 345
10 - 14	52 885	52 151	105 036
15 - 19	48 841	47 732	96 573
20 - 24	53 669	52 780	106 449
25 - 29	53 216	52 670	105 886
30 - 34	46 127	46 665	92 792
35 - 39	39 849	39 719	79 568
40 - 44	29 743	30 364	60 107
45 - 49	21 250	22 050	43 300
50 - 54	18 513	19 079	37 592
55 - 59	15 356	16 199	32 555
60 - 64	15 285	15 774	31 059
65 - 69	11 533	12 475	23 008
70 et +	14 164	19 209	33 373
TOTAL	540 759	542 940	1 083 699

ESTIMATION DE LA POPULATION DE L'ILE MAURICE EN 1995

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
0 - 4	67 978	64 839	132 817
5 - 9	62 436	59 887	122 323
10 - 14	56 389	55 230	111 619
15 - 19	52 446	51 880	104 326
20 - 24	48 216	47 384	95 600
25 - 29	52 842	52 305	105 153
30 - 34	52 354	52 133	104 487
35 - 39	45 311	46 124	91 435
40 - 44	39 016	39 135	78 151
45 - 49	28 961	29 784	58 745
50 - 54	20 468	21 472	41 940
55 - 59	17 563	18 381	35 944
60 - 64	14 218	15 323	29 541
65 - 69	13 553	14 400	27 953
70 et +	18 027	22 735	40 762
TOTAL	589 784	591 012	1 180 796

ESTIMATION DE LA POPULATION DE L'ILE MAURICE EN 2000

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
0 - 4	72 677	69 309	141 986
5 - 9	67 040	64 119	131 159
10 - 14	62 018	59 582	121 600
15 - 19	55 966	54 943	110 909
20 - 24	51 827	51 501	103 328
25 - 29	47 531	46 958	94 489
30 - 34	52 061	51 771	103 832
35 - 39	51 501	51 528	103 029
40 - 44	44 436	45 446	89 882
45 - 49	38 064	38 388	76 452
50 - 54	27 962	29 004	56 966
55 - 59	19 473	20 686	40 159
60 - 64	16 320	17 387	33 707
65 - 69	12 667	13 988	26 655
70 et +	22 190	26 595	48 785
TOTAL	641 733	641 205	1 282 938

ANNEXE 2

REPARTITION DE LA POPULATION SELON LA LANGUE INDIENNE UTILISEE

Répartition de la population de langue indienne selon la langue

nom des langues	"langue des ancêtres" total	% lang. Ind	% tot.	langue parlée total	% lang. Ind	% tot.
Bengali	118	0,02	0,01	-	-	-
Bhojpouri	180 983	32,36	18,72	197 050	49,78	20,38
Goujrati	1 707	0,30	0,18	531	0,13	0,05
Hindi	208 450	37,28	21,56	111 134	28,08	11,49
Koutchi	89	0,02	0,01	-	-	-
Marathi	20 412	3,65	2,11	12 420	3,14	1,28
Punjabi	142	0,03	0,02	61	0,02	0,01
Sanskrit	72	0,01	0,01	-	-	-
Sindhi	125	0,02	0,01	52	0,01	0,01
Tamoul	66 154	11,83	6,84	35 646	9,00	3,69
Telegou	25 619	4,58	2,65	15 364	3,88	1,59
Ourdou	55 347	9,90	5,72	23 572	5,96	2,44
Total langues ind.	559 218	100	57,84	395 830	100	40,94
TOTAL	966 863		100	966 863		100

ANNEXE N° 3

DOSSIER : LES JOURNEES DE LA FRANCOPHONIE

Discours prononcé par le Ministre de l'Education, M. PARSURAMEN, à l'ouverture des Journées de la Francophonie, les 27 et 28 juillet 1984.

------ --------

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Un peu partout, à travers le monde, à l'ouest et à l'est dans les pays du Nord et dans ceux du Sud, s'organisent des journées de la Francophonie, comme celles qui nous réunissent aujourd'hui.

En effet, ces manifestations et le mot lui-même qui les désigne, "francophonie", ne font plus référence à un pays précis mais à un vaste ensemble où des cultures diverses se rencontrent pour dialoguer, grâce à la langue française.

L'époque est révolue - si elle a jamais réellement existé - où ce mot sous-entendait des rapports déséquilibrés en faveur d'une métropole, les relations déguisées d'une certaine allégeance et ce que d'aucuns pourraient nommer aculturation.

Pour nous à Maurice, petit pays par le territoire, mais grand par la densité et la diversité humaines, pour nous qui avons la chance de posséder plusieurs cultures et plusieurs langues et parmi celles-ci les plus prestigieuses, la Francophonie symbolise un certain état d'esprit d'ouverture au monde.

Nous sommes, à Maurice, microcosme linguistique et culturel, plus à même de comprendre ce qu'est, ce que veut être, ce que peut être la francophonie. Je la comparerai à un continent intellectuel aux régions multiples, politiquement et culturellement variées, très différentes parfois mais soucieuses d'utiliser une langue qui appartient - en toute propriété - à ceux qui la parlent, comme un merveilleux instrument d'expression et de compréhension mutuelle.

Ce continent sans frontières, doit permettre les rencontres et les échanges et il me parait significatif que l'expression "dialogue des cultures" qui s'impose partout soit une création de la langue française.

Il est donc facile de comprendre pourquoi le Ministre de l'Education et de la Culture de Maurice que je suis éprouve, aujourd'hui un sentiment de joie sincère à s'associer aux efforts de la Société des Ecrivains de Maurice, et à la célébration de ces journées.

Pendant ces journées, des personnalités venues de plusieurs pays, de Suède, de France, de l'Ile soeur, traiteront de la place, du statut, du rôle de la langue française. Je souhaite que notre pays où la langue française est historique et quotidienne, ne soit pas oublié. Comme vous le savez, Maurice fait partie de plusieurs organismes internationaux francophones et en particulier de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, cette "Communauté spirituelle de nations qui emploie le français, que celui-ci soit langue nationale, langue d'usage".

.../...

L'Ile Maurice, si je me réfère aux critères du savant ouvrage de Monsieur André Reboullet "Une langue : le Français aujourd'hui dans le monde" rentre dans toutes les catégories du monde francophone.

C'est d'ailleurs la grandeur de cette île d'être un lieu de rencontres, de communication et de cultures pour le plus grand bénéfice et le meilleur épanouissement de ses habitants.

Je formule des voeux pour la réussite de vos travaux, que mon Ministère ne manquera pas de suivre avec soin et intérêt.

Discours prononcé par le Président de la Société des Ecrivains Mauriciens d'Expression Française, M. Hassam WACHILL, à l'ouverture des Journées de la Francophonie, les 27 et 28 juillet 1984.

--- ---

Ces journées de la Société des Ecrivains Mauriciens d'Expression Française, placées sous le signe de la francophonie, sont d'abord pour nous l'occasion de repérer le champ des études littéraires et linguistiques d'expression française et de nous interroger sur la pertinence des méthodes ou des points de vue, sans avoir pourtant la prétention d'apporter aucune définition satisfaisante ou définitive au concept de la francophonie.

La francophonie est l'enfant, pourrait-on dire, du siècle des Lumières. Dès 1784, Antoine de Rivarol publiait son "Discours sur l'Universalité de la Langue Française". Naissait avec cette publication la notion d'une nouvelle intelligence du langage. Ahmad Gunny, notre compatriote, nous parle dans sa thèse sur Voltaire, soutenue à Oxford, de ces "English Francophiles" qui étaient Dryden et Pope. Nous savons avec quelle ardeur Frédéric II de Prusse "courtisait la muse française" pour employer une expression chère à ce roi qui devait rester un poète d'expression française passablement médiocre d'ailleurs.

Mais cette francophonie-là était certes loin de l'idée contemporaine de la francophonie. Aujourd'hui, les choses sont devenues infiniment plus complexes. Entre la publication du "Discours sur l'Universalité de la Langue Française" et ces journées que nous organisons ici sur le même sujet, deux siècles exactement ont passé (1784-1984). C'est donc en même temps pour nous l'occasion de fêter le bicentenaire de cette parution qui devait faire date dans l'histoire.

Nous avons eu en l'espace de ces deux siècles plusieurs grands évènements et surtout un - l'entreprise de la colonisation - qui est venu apporter des modifications considérables au concept de l'humanisme et de l'universalité de la langue française et de la littérature d'expression française. Bien des théories sont devenues maintenant vétustes. Nous avons vu naître le marxisme, les analyses de l'aliénation, la découverte de l'anthropologie et de la linguistique. Le génie de la langue et de la culture française n'est plus pareil. Il ne porte plus en soi l'oint du Seigneur et n'est plus la pensée selon le coeur de Dieu.

Il nous faut donc opérer un important recentrage. Il conviendrait d'abord de dire que les principaux utilisateurs de la langue française sont ceux pour qui cette langue (et donc sa culture), servait naguère d'aliénation. Comment est-elle devenue, pour ceux-là même dont elle servait naguère d'aliénation, le symbole de l'indépendance de la pensée et de la culture, comment est-elle parvenue à résumer l'éthos de ces peuples. Question pertinente et à laquelle nous tenterons de répondre au cours de la table ronde qui aura lieu demain.

.../...

Dans la Haute Antiquité, le langage était considéré comme un don divin chargé de puissance magique et son utilisateur le regardait avec une appréhension mystique. Tout changement en matière de langage était déploré comme une corruption liée à la décadence des temps. La croyance était même répandue qu'aux origines il n'existait qu'un langage unique que l'imperfection humaine avait corrompu et diversifié. Cette idée que dans des temps reculés il n'y avait qu'une langue n'est pas seulement une idée poétique. Des philologues sérieux ont soutenu que l'étude historique et comparative des langues indo-européennes a permis de dégager la conception selon laquelle les langues sont affectées par des changements silencieux, mais réguliers, qui engendrent insensiblement des langues nouvelles par l'intermédiaire d'une transformation systématique.

La philologie comparée soutenait alors qu'une unique langue indo-européenne préhistorique avait produit une nombreuse famille de langues (dont le français) au long des âges. Il serait donc permis de croire que toutes les langues humaines constituent des familles présentant des filiations génétiques, et qu'on peut, à partir du moment où l'on dispose de matériaux comparatifs, suffisants reconstituer leurs ancêtres communs projetés dans la nuit des temps préhistoriques. Cette hypothèse paraît particulièrement séduisante pour nous autres Mauriciens, avec notre demi-douzaine de langues et les contentieux inévitables que leur cohabitation parfois entraîne.

Nous pouvons aujourd'hui interroger les langues et leur fonction sans crainte d'être foudroyés par les Dieux. C'est afin de susciter une telle interrogation que nous avons cru devoir organiser ces journées de la francophonie. Le langage, écrit Benveniste, est une entité à double face. Telle est aussi la littérature que le langage engendre.

Sans doute, je n'apprendrais rien à personne si je disais que l'île Maurice est un pays de langue française et que son vernaculaire même, le créole, est issu, dans des proportions considérables, du français. Mais j'ai pris exprès le risque de faire cette lapalissade, si j'ose dire, car nous utilisons la langue française avec tant de naturel que nous n'avons même pas le réflexe de nous demander quelle est la cause de sa vitalité en nous et parmi nous. Aussi sommes-nous les premiers surpris quand on nous rappelle que nous sommes les utilisateurs privilégiés de ce "merveilleux instrument trouvé dans les décombres du régime colonial" comme le dit L.S. Senghor.

D'ailleurs le cas de l'île Maurice et de la francophonie mauricienne est différent des cas de la majorité des pays francophones. Dans ces pays, il y avait des langues autochtones, et le français est souvent perçu comme un facteur de déracinement.

D'où la légitime revendication des identités culturelles qui, dans ces pays, se double d'une revendication linguistique. Mais nous autres, nous vivons dans un pays où il n'a jamais existé de langue autochtone, où le français est une des langues ancestrales parmi d'autres. (Il est même, je crois bien, la première des langues ancestrales). Et les rapports entre le français et les autres langues ancestrales n'ont pas été toujours hégémoniques, ainsi que le montrent bien les interactions linguistiques que nous avons vu naître sur le sol mauricien.

Dans "le projet culturel extérieur de la France", publié récemment par le Ministère Français des Relations Extérieures, nous lisons ceci : "Reconnaître le droit des peuples de la francophonie à donner à leurs langues traditionnelles ou aux langues créoles leur chance sociale et historique n'est en rien incompatible".

Ceci ne devrait pas être et n'est pas, à l'Ile Maurice du moins, qu'un voeux pieux. Il est déjà pour nous une réalité, car la langue française et la francophonie mauricienne qui ont sans doute, dans le passé, servi de base à un monopole culturel colossal, sont aujourd'hui complétement désethnisées et toutes les conceptions de prééminence culturelle, ethnique, raciale et religieuse qui s'exprimaient en leurs noms, sont devenues aujourd'hui caduques et désuètes, car la langue française et la francophonie mauriciennes servent, non plus d'élément d'aliénation, mais au contraire de catalyseur à l'unité nationale.

Du coup les Mauriciens se rendent compte avec stupéfaction que certains parmi eux étaient en retard sur l'histoire quand, tout récemment encore, ils brandissaient des slogans vides de sens et s'embourbaient dans des stéréotypes qui n'ont plus aucune épaisseur réelle.

Je disais que la langue française sert aujourd'hui de levain, de force catalytique à notre unité nationale. Mais en y réflichissant bien, nous nous apercevons que non seulement elle est devenue un ferment de l'unité nationale, mais également, et ce n'est pas une mince affaire pour un pays comme le nôtre, le biais idéal par lequel nous nous abouchons à la fois aux peuples de l'Océan Indien et à la communauté internationale de langue française. Elle nous permet, par exemple, de nous regrouper au sein des universités francophones, au sein de l'Association Internationale des Parlementaires de Langue Française et, grâce à elle, nous pouvons nous intégrer, au dialogue entre juristes, journalistes, professeurs, médecins, écrivains informaticiens d'une grande partie du globe.

Nous serions de simples opportunistes, bien sûr, si nous voulions voir uniquement le bénéfice que la langue française et notre francophonie nous donnent sur le plan régional et international dans des domaines si variés.

Un grand poète libanais qui s'appelle Salah Stétié, parlant de sa francophonie, évoque la rencontre entre Leila et Majnoun, ces

.../...

deux amants célèbres du conte oriental. Mejnoun qui a rêvé Leïla toute sa vie, qui par la force du rêve lui a donné réalité, quand il voit Leïla pour la première fois, il lui dit : "Va-t-en, car tu me voles l'amour de Leïla". Salah Stétié veut simplement nous dire que son amour de la langue française est une folie, une passion démesurée, un amour mystique, et qu'il n'attend rien, et surtout aucune rétribution, de l'objet de sa vénération mystique et mystérieuse. Ce poète a cru pouvoir expliquer sa francophonie comme un pur acte oblatif.

Parlant de cette très belle et très féconde littérature maghrébine d'expression française, et de cet exode que les poètes et auteurs maghrébins expriment dans une langue qu'ils exaltent, qu'ils vivifient et qui, par un singulier effet de distanciation, rend plus sensibles leur déchirement et l'ampleur de leurs conflits. Jean Duvignaud nous dit : "Tout écrivain français devrait s'honorer de ce choix (...). Aimons donc ces écrivains, non seulement pour ce qu'ils sont mais aussi pour ce qui les dévore".

Et quand je pense à ce que dit l'écrivain égyptien Taha Hussein dans "Retrouvailles d'Occident", je me dis que tant d'amour hélas ne saurait être rétribué, ne demande d'ailleurs aucune rétribution en effet. Son destin est d'être ce qu'il est.

ANNEXE N° 4

DEFINITION DES NIVEAUX
DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS
(définition du conseil technique de l'IRAF)

IV - CHOIX DES CRITERES DES DIFFERENTS NIVEAUX DE MAITRISE DE LA LANGUE

La nécessité, reconnue par tous les participants, de tenir compte du degré de maîtrise de la langue dans le dénombrement des francophones pose le problème de la définition des différentes catégories.
Aussi, à partir du bref rappel par M. SALON de la classification utilisée dans sa thèse et de la note préparatoire de M. MAES, il est décidé de distinguer 3 grandes catégories :

- le groupe des "francophones de naissance" caractérisé par un faible taux de déperdition,
- le groupe des francophones d'éducation et de culture : ceux des pays où le français est la langue officielle ou celle de l'enseignement supérieur (exemple type :l'Afrique Noire. Le Maghreb cas particulier, sera cependant classé à part),
- le groupe des francophones de l'étranger traditionnel pour lesquels le français constitue une langue étrangère.

Le premier groupe pouvant être considéré comme relativement homogène, c'est pour les deux autres qu'il faut définir les critères permettant de rendre compte des différents niveaux de maîtrise de la langue.
La solution retenue consiste à appliquer des critères d'utilisation pratique de la langue auxquels on fera correspondre des équivalents scolaires; établis pays par pays du fait des différences constatées entre les systèmes éducatifs. Les différents niveaux adoptés sont finalement :

B - Pour les francophones d'éducation et de culture

Niveau 1

Oralité simple, écoute et compréhension de la radio, capacité de répondre à des questions simples...

L'équivalent scolaire sera à peu près la fin des deux premières années de l'enseignement primaire. L'importance de l'écoute de la radio pourra servir de contre-épreuve. La projection devra tenir compte du parc Radio-Télévision prévisible.

Niveau 2

Lecture du journal, écriture simple. Ce niveau correspond à la fin d'un enseignement primaire de bonne qualité.

Niveau 3

Lecture d'ouvrages simples, sténodactylo, compréhension d'un film en français. Niveau obtenu en fin de classe de 3ème.

L'urbanisation et la consommation de biens culturels vont jouer un rôle important pour les niveaux 2 et 3.

Niveau 4

Pratique aisée d'un français correct par un sujet qui domine la langue qu'il utilise : correspond au baccalauréat. Les titulaires d'une formation égale ou supérieure à BAC + 4 feront l'objet d'un décompte séparé à l'intérieur de ce groupe.

ANNEXE 5

QUESTIONNAIRES DES ENQUETES
MAURICE ET RODRIGUES

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE MAURICE

I. IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

lieu de résidence

âge

sexe

situation professionnelle

niveau d'éducation
dans quelle école?

groupe ethnique (1)

- Hindou bhojpourisant ☐
- Hindou goujrati ☐
- Marati ☐
- Musulman bhojpourisant ☐
- Musulman koutchi ☐
- Musulman goujrati ☐
- Tamoul ☐
- Telougou ☐
- Chinois ☐
- Créole ☐
- Métis ☐
- Blanc ☐
- Autres ☐

Quelles langues parlez-vous? (2)
Quelles langues écrivez-vous? (2)
Niveau de connaissance (3)

Langues	parlée	écrite	niveau de connaissance
créole			
anglais			
français			
chinois			
bhojpouri			
goujrati			
hindi			
koutchi			
marati			
ourdou			
tamoul			
telougou			

(1) Mettre une croix dans la case correspondante.
(2) Mettre dans la case correspondante un numéro d'ordre
1 pour la langue la plus utilisée
2 pour la seconde ....
(3) Mettre un numéro 1 langue parfaitement écrite et parlée
2 langue bien parlée, pas parfaitement écrite
3 langue bien parlée, pas écrite
4 langue parlée.

II. UTILISATION DES LANGUES EN FAMILLE.

Langues parlées avec	la plus utilisée	autres langues
Grand-Père		
Grand'Mère		
Père		
Mère		
Frères		
Soeurs		
Enfants		
Petits-Enfants		

III. UTILISATION DES LANGUES DANS LA VIE PRIVEE.

Langues parlées	la plus utilisée	autres langues
dans la famille		
à la maison		
avec les amis		
au club		
avec les voisins		
dans la rue		
avec le personnel de maison		

IV. UTILISATION DES LANGUES DANS LES ACTIVITES DE CONTACT DE LA VIE QUOTIDIENNE.

Langues parlées	la plus utilisée	autres langues
au marché		
à la boutique		
avec les chauf-feurs de taxi		
avec le tailleur		
au restaurant		

V. UTILISATION DES LANGUES SUR LE LIEU DE TRAVAIL.

Langues parlées	la plus utilisée	autres langues
avec les subordonnés		
avec les collègues		
avec les supérieurs		
au travail (clients)		

VI. UTILISATION DES LANGUES DANS DES SITUATIONS DE PRESTIGE.

Langues parlées	la plus utilisée	autres langues
avec les policiers		
au bureau de poste		
avec le médecin		
avec les fonction-naires		
à la banque		
aux bureaux du gouvernement		
avec les professeurs		
avec les religieux		

VII. UTILISATION DES LANGUES AVEC D'AUTRES COMMUNAUTES.

Langues parlées	la plus utilisée	autres langues
Hindou		
Créole		
Chinois		
Musulman		
Blanc		
Etranger		

VIII. UTILISATION DES LANGUES DANS LE DOMAINE ECRIT.

Langues parlées	la plus utilisée	autres langues
pour écrire des lettres		
pour prendre des notes		
pour lire des livres		
pour lire le journal		

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE RODRIGUES

I. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE ENQUETEE

- Lieu de résidence :
  Depuis combien de temps habitez-vous ici ?

- Age : - Sexe :

- Situation professionnelle :

- Niveau d'éducation :
  1er degré ☐
  2ème degré ☐
  3ème degré ☐
  aucun ☐
- Quelle est votre langue maternelle ?
  bhojpuri ☐
  chinois ☐
  créole ☐
  français ☐
  anglais ☐
  autre ☐ laquelle?
- Quelles langues parlez-vous ? Quelles langues écrivez-vous ?

NOMS DES LANGUES	PARLEES		ECRITES		NIV CONN GENERAL**
	N° ORDRE*	NIV CONN**	N° ORDRE*	NIV CONN**	
bhojpuri					
chinois					
créole					
français					
anglais					
autre***					

* Mettre 1 pour la langue la plus utilisées
2 pour la seconde ...

** Mettre 1 pour langue parfaitement parlée ou écrite
2 pour langue bien parlée ou écrite
3 pour langue pas bien parlée ou écrite parlée
4 pour langue trés mal parlée ou écrite

*** Préciser le nom de la ou des autres langues parlées ou écrites

UTILISATION DES LANGUES EN FAMILLE *

Langues parlées avec	La plus utilisée	autres langues
Grand-père		
Grand'mère		
Père		
Mère		
Frères		
Soeurs		
Enfants		
Petits-Enfants		

III. UTILISATION DES LANGUES DANS LA VIE PRIVEE *

Langues parlées dans la famille	La plus utilisée	autres langues
à la maison		
avec les amis		
avec les voisins		
dans le rue		
avec le personnel de maison		

IV. UTILISATION DES LANGUES DANS LA VIE QUOTIDIENNE *

Langues parlées	La plus utilisée	autres langues
au marché		
à la boutique		
dans les transports en commun		

* Mettre dans chaque colonne le nom de la ou des langues

V. UTILISATION DES LANGUES AU TRAVAIL*

Langues parlées	La plus utilisée	Autres langues
avec les subordonnés		
avec les collègues		
avec les supérieurs		
avec les clients		

VI. UTILISATIONS DES LANGUES DANS LES SITUATIONS DE PRESTIGE*

Langues parlées	La plus utilisée	Autres langues
avec les policiers		
au bureau de poste		
avec le médecin		
avec les fonctionnaires		
à la banque		
dans bureaux du gouvernement		
avec les professeurs		
avec les religieux**		

VII. UTILISATION DES LANGUES AVEC D'AUTRES COMMUNAUTES*

Langues parlées	La plus utilisée	Autres langues
avec autres Rodrigais		
avec autres Mauriciens		
avec les étrangers		

VIII. UTILISATION DES LANGUES DANS LE DOMAINE ECRIT*

Langues parlées	La plus utilisée	Autres langues
pour écrire des lettres		
pour prendre des notes		
pour lire des livres		
pour lire les journaux		

* Mettre dans chaque colonne le nom de la ou des langues

** Préciser la religion

IV. ECOUTE RADIOPHONIQUE *

- Dans votre foyer disposez-vous d'un poste récepteur pour écouter la radio ?

OUI ☐
NON ☐

- Si OUI, ce récepteur peut-il recevoir des ondes courtes ? Vous permet-il d'écouter des radios étrangères qui émettent de très loin ?

OUI ☐
NON ☐

Lesquelles et en quelle langue (anglais, français) ?

Nom des radios	Langue(s) d'émission	Fréquence d'écoute

- Ecoutez-vous R.F.I. ?

OUI ☐
NON ☐

Si OUI, tous les combien ?

- tous les jours ☐
- presque tous les jours ☐
- au moins une fois par semaine ☐
- au moins une fois par mois ☐
- moins souvent ☐

* Faire une croix dans la case correspondant à la réponse.

ANNEXE 6

CONSTITUTION DES ECHANTILLONS POUR LES ENQUETES MAURICE ET RODRIGUES

L'échantillon enquêté à l'Ile Maurice a été construit sur la base du recensement général de la population de 1983, en fonction des critérées retenus par M. STEIN en 1975.

L'échantillon donné dans le tableau n° 1 est comme le montre les tableaux n° 2 et 3 représentatif de la population totale.

L'échantillon enquêté à l'Ile Rodrigues a été construit sur la base du recensement général de 1972 (les données de 1983 n'étant pas disponibles).

Cet échantillon, donné dans le tableau n° 4, s'il est représentatif de la distribution par sexe, âge et groupe linguistique de la population rodrigaise (tableaux n° 5 et 6), ne peut être représentatif de l'ensemble de la population, l'enquête ayant été réalisée dans la capitale de l'île.

TABLEAU N° 1 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON DE L'ILE MAURICE (1985)

	hommes		femmes		TOTAL	
Groupes ethniques et linguistiques						
Indo-Mauriciens hindous *	198	56,7 %	151	43,3 %	349	
Indo-Mauriciens musulmans *	61	52,6 %	55	47,4 %	116	
Indo-Mauriciens tamoul + telegou *	31	48,4 %	34	51,6 %	65	
Chinois	14	33,3 %	28	66,7 %	42	
Créole	54	41,9 %	75	58,1 %	129	
Gens de couleur	28	48,3 %	30	51,7 %	58	
Blanc	12	60,0 %	8	40,0 %	20	
Autres (mel.)	29	50,9 %	28	49,1 %	57	
Sans réponse	3	100,0 %	0	0,0 %	3	
âge						
- 19 ans	183	48,2 %	197	51,8 %	380	45,4 %
20 - 29 ans	76	44,7 %	94	55,3 %	170	20,3 %
30 - 44 ans	103	65,6 %	54	34,4 %	157	18,8 %
45 - 59 ans	39	50,0 %	39	50,0 %	78	9,3 %
60 ans et +	27	50,9 %	25	49,1 %	52	6,2 %
Domicile						
Milieu rural	255	53,8 %	219	46,2 %	474	56,6 %
Milieu urbain	173	48,2 %	186	51,2 %	359	42,9 %
Sans réponse	-	0 %	4	100,0 %	4	0,5 %
Situation sociale						
Cat. A	149	69,3 %	66	30,7 %	215	25,7 %
Cat. B	84	56,8 %	64	43,2 %	148	17,7 %
Cat. C (scolarisés)	168	49,4 %	172	50,6 %	340	40,6 %
Sans profession	13	21,0 %	49	79,0 %	62	7,4 %
Sans réponse	14	19,4 %	58	80,6 %	72	8,6 %
TOTAL **	428	51,14 %	409	48,86 %	837	

* Pour conserver la terminologie mauricienne nous avons divisé la population indo-mauricienne en trois groupes :

- les hindous qui regroupent la population de langues ancestrales : hindi, marathi, bhojpouri, goujrati,
- les mulsulmans qui regroupent la population de langues ancestrales : koutchi, ourdou,
- les tamouls, les telegous qui, bien qu'hindous sont considérés à part.

** Ce total est le même pour chacun des sous-tableaux.

REPARTITIONS COMPAREES DE LA POPULATION TOTALE ET DE L'ECHANTILLON (ILE MAURICE)

TABLEAU N° 2 : REPARTITION PAR LANGUE ANCESTRALE

groupe linguistique	population totale (1983)	Echantillon
Langues indiennes	57,8	63,1
Créole	29,0	22,3
Langues européennes	3,7	2,4
Langues chinoises	2,1	5,0
Autres langues et sans réponse	7,4	7,2
TOTAL	100	100

TABLEAU N° 3 : REPARTITION PAR SEXE (ILE MAURICE)

Population	sexe	population totale (1983)	Echantillon
Population non scolaire (+ de 15 ans)	Hommes	49,1	52,3
	Femmes	50,9	47,7
	TOTAL	100	100
Population scolaire (10 à 24 ans)	Hommes	51,4	49,4
	Femmes	49,6	50,6
	TOTAL	100	100
TOTAL (+ de 10 ans)	Hommes	49,6	51,1
	Femmes	50,4	48,9
	TOTAL	100	100

TABLEAU N°4 : REPARTITION PAR GROUPE D'ÂGES DE LA POPULATION DE RODRIGUES ET DE L'ECHANTILLON

Groupe d'âges	POPULATION TOTALE				ECHANTILLON			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	eff.*	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%
10-19	4085	36,2	4001	35,6	68	36,2	67	37,0
20-29	2627	23,3	2620	23,3	43	22,9	41	22,7
30-39	1616	14,3	1504	13,4	27	14,3	24	13,3
40-49	1287	11,4	1310	11,6	22	11,7	19	10,5
50 et plus	1672	14,8	1811	16,1	28	14,9	30	16,5
TOTAL	11287	100,0	11246	100,0	188	100,0	181	100,0

TABLEAU N°5 : REPARTITION PAR NIVEAU D'EDUCATION DE LA POPULATION TOTALE ET DE L'ECHANTILLON (ILE RODRIGUES)

Niveau d'éducation	POPULATION TOTALE				ECHANTILLON			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%
aucun	2171	21,9	2467	24,6	35	18,6	42	23,2
Primaire	6871	69,3	6815	68,0	130	69,1	124	68,5
Secondaire	755	7,6	677	6,8	21	11,2	13	7,2
Supérieur	123	1,2	56	0,6	2	1,1	2	1,1
TOTAL	9920	100,0	10015	100,0	188	100,0	181	100,0

* eff. = effectif

TABLEAU N° 6 : REPARTITION SELON LA LANGUE ANCESTRALE (ILE RODRIGUES).

Langue ancestrale	recensement 1983			échantillon		
	hommes	femmes	TOTAL	hommes	femmes	TOTAL
Créole	16 134	16 269	32 403 97,9 %	184	172	356 96,5 %
Autres	418	261	679 2,1 %	9	9	13 3,5 %
TOTAL	16 552	16 530	33 082	188	181	369

ANNEXE 7

CODE UTILISE POUR LE TRAITEMENT INFORMATIQUE DES ENQUETES

CODIFICATION

LIEU DE RESIDENCE

Population de l'Ile Maurice

Non scolaire	01	Curepipe
	02	Flacq
	03	Grand Port
	04	Moka
	05	Pamplemousse
	06	Phoenix - Vacoas
	07	Port Louis
	08	Quatre Borne/Beau Bassin/Rose Hill
	09	Rivière Noire
	10	Rivière du rempart
	11	Savanne
Scolaire	20	Curepipe
	21	Flacq
	22	Grand Port
	23	Moka
	24	Pamplemousse
	25	Port Louis
	26	Rivière Noire
	27	Rivière du Rempart
	28	Rose Hill
	29	Savanne

Population de l'Ile Rodrigues

Non scolaire	31	Mont Lubin, Citronelle, Malabar, Orange, Camp Baptiste, Champs, Cygangue, Nassola, Les Chaix, Lataniers, Sainte Famille, Saint Gabriel, Petit Gabriel.
	32	Dans Bégué, Mont Bois Noir, Eau Claire, Camay, Port Sud Est, Rivière Coco, Ile Michel, Grand Var, Petite Butte.

	33	Anse aux Anglais, Cure Coeur, Terre Rouge, Port Mathurin, Baies aux huitres, Pointe Monnier, Allée Tamarin, Pointe la Gueule, Camp du Roi.
	34	Quatre Vents, La Fauche Mangue, Mangues Papayes, la Ferme, la Fauche Corail, Citrons, Citadelle, Deux Montagnes, Maréchal, Mont Cabris.
	35	Palissade, Ternel, Petit Brûlé, Grande Montagne, le Brûlé, Roche Bon Dieu, Trèfles, Bel Air.
Scolaire	40	
AGE	01	10 - 14 ans
	02	15 - 19 ans
	03	20 - 24 ans
	04	25 - 29 ans
	05	30 - 34 ans
	06	35 - 39 ans
	07	40 - 44 ans
	08	45 - 49 ans
	09	50 - 54 ans
	10	55 - 59 ans
	11	60 - 64 ans
	12	65 ans et plus
	99	Sans réponse
SEXE	1	Masculin
	2	Féminin
	3	Sans réponse

SITUATION PROFESSIONNELLE	01	Travail agricole, pêche.
	02	Commerçant
	03	Artisan
	04	Cadres moyens
	05	Enseignants
	06	Professions libérales, Cadres supérieurs
	07	Personnes de services, ouvriers
	08	Chômeur
	09	Etudiant
	10	Sans profession, Retraité, Mère de famille.
NIVEAU D'EDUCATION	0	Jamais scolarisé
	1	Primaire : Standard 1 à Standard 6
	2	Secondaire : Form 1 à Form 6
	3	Diplôme H.S.C., Baccalauréat, universitaire
	9	Sans réponse
GROUPE ETHNIQUE	01	Hindou Bhojpourisant
	02	Hindou goujrati
	03	Marati
	04	Musulman Bhojpourisant
	05	Musulman koutchi
	06	Musulman goujrati
	07	Tamoul
	08	Telegou
	09	Chinois
	10	Créole
	11	Gens de couleur
	12	Blancs
	13	Autres
	99	Sans réponse

LANGUES	01	Créole
	02	Anglais
	03	Français
	04	Chinois
	05	Bhojpouri
	06	Goujrati
	07	Hindi
	08	Koutchi
	09	Marathi
	10	Ourdou
	11	Tamoul
	12	Telegou
	13	Autres
	99	Sans réponse

NOMBRES DE LANGUES PARLEES

1	1 langue
2	2 langues
3	3 langues
4	4 langues
5	5 langues
6	6 langues et plus

PARLEZ-VOUS LE FRANCAIS ?

1	oui
2	non

LANGUE ECRITE	1	1ère langue écrite
	2	2ème langue écrite
	3	3ème langue écrite
	4	4ème langue écrite
	5	5ème et plus langue écrite
	7	pas de numéro d'ordre
	9	sans objet ou pas écrite

NIVEAU DE CONNAISSANCE	1	parfaitement écrite et parlée
	2	bien parlée et pas parfaitement écrite
	3	bien parlée pas écrite
	4	parlée
	5	bien écrite mal parlée
	6	mal écrite et mal parlée
	7	très mal écrite et parlée
	8	pas parlée et mal écrite
	9	sans réponse

ANNEXE 8

LE MULTILINGUISME A MAURICE

TABLEAU N°1 : LE MULTILINGUISME A MAURICE SELON LE GROUPE LINGUISTIQUE

sexe	Groupe linguistique	Nombre de langues parlées 1	2	3	4	5 et +	TOTAL
H	Indo Mauriciens Hindous	1,0	11,6	21,2	27,3	38,9	100
O	Indo Mauriciens Musulmans	-	14,7	41,0	19,7	24,6	100
M	Indo Mauriciens Tamoul + Telegou	9,7	16,1	48,4	19,4	6,4	100
M	Chinois	-	14,3	50,0	35,7	-	100
	Créoles	3,7	20,4	66,6	5,6	3,7	100
E	Gens de couleur	-	21,4	64,3	10,7	3,6	100
	Blancs	-	16,7	83,3	-	-	100
S	Autres	-	-	31,0	20,7	48,3	100
	TOTAL	1,6	13,6	37,9	21,0	25,9	100
F	Indo Mauriciens Hindous	1,3	23,8	25,8	21,2	27,9	100
E	Indo Mauriciens Musulmans	5,5	21,8	40,0	30,9	1,8	100
M	Indo Mauriciens Tamoul + Telegou	-	23,6	35,3	38,2	2,9	100
M	Chinois	-	10,7	32,1	57,2	-	100
	Créoles	5,3	33,4	60,0	1,3	-	100
E	Gens de couleur	3,3	40,0	53,4	3,3	-	100
	Blancs	-	37,5	62,5	-	-	100
S	Autres	-	-	21,4	46,5	32,1	100
	TOTAL	2,4	24,2	37,7	22,7	13,0	100
T O T A L		2,0	18,7	37,8	21,9	19,6	100

TABLEAU N°2 : LE MULTILINGUISME A MAURICE SELON LA SITUATION PROFESSIONNELLE

sexe	situation professionnelle	Nombre de langues parlées 1	2	3	4	5 et +	TOTAL
	Agriculture	4,2	58,3	20,8	12,5	4,2	100
H	Commerçant	-	31,3	43,7	6,3	18,7	100
	artisan	9,7	38,7	29,0	9,7	12,9	100
O	Cadre moyen	-	-	53,8	25,7	20,5	100
	enseignant	-	7,7	-	38,5	53,8	100
M	Cadre supérieur	-	3,1	50,0	18,8	28,1	100
	Pers.de serv.ouvrier	2,0	24,0	42,0	20,0	12,0	100
M	chômeurs	3,6	14,3	28,6	32,1	21,4	100
	Etudiants	-	9,1	45,4	27,3	18,2	100
E	sans profession	-	7,7	38,4	23,1	30,8	100
	sans réponse	0,6	4,1	38,0	21,6	35,7	100
S	TOTAL	1,6	13,6	37,9	21,0	25,9	100
	Agriculture	-	50,0	50,0	-	-	100
F	Commerçant	-	25,0	25,0	-	50,0	100
	artisan	-	33,3	33,3	16,7	16,7	100
E	Cadre moyen	-	4,4	57,8	28,9	8,9	100
	enseignant	-	11,1	33,3	-	55,6	100
M	Cadre supérieur	-	-	60,0	30,0	10,0	100
	Pers.de serv.ouvrier	2,6	51,3	25,6	5,1	15,4	100
M	chômeurs	-	27,3	18,2	18,2	36,3	100
	étudiant	-	-	27,8	50,0	22,2	100
E	sans profession	6,1	42,9	30,6	12,2	8,2	100
	sans réponse	2,8	21,7	38,2	26,9	10,4	100
S	TOTAL	2,4	24,2	37,7	22,7	13,0	100

TABLEAU N°3 : FREQUENCE DE LA LANGUE HABITUELLEMENT PARLEE SELON LE GROUPE ETHNIQUE

Langue habituel. parlée	Groupe ethnique								TOTAL
	Indo-Mau Hindous	Indo-Mau Musul.	Indo-Mau Tél+Tam	Chinois	Créoles	G Couleur	Blancs	Autres	
Créole	71,3	90,6	92,5	85,7	83,9	55,2	-	87,6	76,6
Anglais	0,6	-	1,5	2,4	1,5	-	5,0	1,8	1,0
Français	2,0	1,7	3,0	4,8	14,6	44,8	95,0	8,8	9,8
Chinois	-	-	-	7,1	-	-	-	-	0,4
Bhojpouri	24,6	6,0	1,5	-	-	-	-	-	11,2
Hindi Goujrati	1,2	-	-	-	-	-	-	-	0,5
Koutchi Ourdou		1,7	-	-	-	-	-	0,8	0,3
Tamoul	-	-	1,5	-	-	-	-	-	0,1
Autres	0,3	-	-	-	-	-	-	-	0,1
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

TABLEAU N°4 : FREQUENCE DE LA PREMIERE LANGUE OCCASIONNELLE SELON LE GROUPE ETHNIQUE

1ère langue occas.	Groupe ethnique								TOTAL
	Indo-Mau Hindous	Indo-Mau Musul.	Indo-Mau Tél+Tam	Chinois	Créoles	G Couleur	Blancs	Autres	
Créole	22,6	6,0	3,0	9,5	13,1	39,7	55,0	7,0	17,5
Anglais	8,9	12,9	15,3	9,5	9,2	10,3	40,0	15,8	11,3
Français	21,5	53,4	59,1	50,0	72,4	46,6	5,0	75,4	43,2
Chinois	-	0,9	-	28,6	-	1,7	-	-	1,7
Bhojpouri	39,0	14,7	3,0	-	1,5	-	-	1,8	18,8
Hindi Marathi	6,6	0,9	-	2,4	-	-	-	-	3,0
Koutchi Ourdou	0,3	9,5	1,5	-	-	-	-	-	1,6
Tamoul Telegou	-	-	13,6	-	-	-	-	-	1,1
Sans Rèp.	1,1	1,7	4,5	-	3,8	1,7	-	-	1,8
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

TABLEAU N°5 : FREQUENCE DE LA 2EME LANGUE OCCASIONNELLE SELON LE GROUPE ETHNIQUE

2ème langue occas.	Groupe ethnique								
	Indo-Mau Hindous	Indo-Mau Musul.	Indo-Mau Tél+Tam	Chinois	Créoles	G Couleur	Blancs	Autres	TOTAL
Créole	5,4	1,7	4,5	4,8	2,3	-	35,0	5,3	4,6
Anglais	29,2	40,5	54,6	45,2	62,3	63,8	40,0	70,2	44,2
Français	36,1	23,3	19,7	31,0	8,5	6,9	-	10,5	24,0
Chinois	0,6	-	-	9,5	-	-	-	-	0,7
Bhojpouri	4,3	0,9	1,5	2,4	1,5	-	-	7,0	2,6
Hindi	15,5	1,7	-	-	-	-	-	3,5	6,9
Ourdou	-	16,4	-	-	-	-	-	3,5	2,5
Tamoul Telegou	0,3	-	4,5	-	-	-	-	-	0,5
Autres	-	0,8	-	-	-	-	-	-	0,1
Sans Rèp.	8,6	14,7	15,2	7,1	26,9	29,3	25,0	-	13,9
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

TABLEAU N°6 : FREQUENCE DE LA 3EME LANGUE OCCASIONNELLE SELON LE GROUPE ETHNIQUE

3ème langue occas.	Groupe ethnique								
	Indo-Mau Hindous	Indo-Mau Musul.	Indo-Mau Tél+Tam	Chinois	Créoles	G Couleur	Blancs	Autres	TOTAL
Créole	0,6	-	-	-	-	-	-	-	0,2
Anglais	26,4	10,3	6,1	21,4	0,8	-	-	12,3	15,0
Français	16,9	11,2	9,1	2,4	-	1,7	-	1,8	9,7
Chinois	0,3	0,9	-	38,1	2,3	6,9	-	-	3,0
Bhojpouri	10,6	4,3	-	-	1,5	3,4	-	21,1	6,9
Hindi Marathi	13,2	0,9	4,5	-	0,8	-	-	19,3	7,4
Ourdou Koutchi	0,3	19,0	-	-	-	-	-	26,3	4,5
Tamoul Telegou	0,2	-	27,3	-	-	-	-	1,7	2,4
Sans Rèp.	31,5	53,4	53,0	38,1	94,6	88,0	100	17,5	50,9
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

TABLEAU N°7 : FREQUENCE DE LA 4EME LANGUE OCCASIONNELLE

langue / groupe ling.	Indo-Mauricien (Hindous)	Indo-Mauricien (Tel.-Tamoul)	Indo-Mauricien (Musulmans)	Chinois	Créoles G. de couleur	blancs	autres	sans réponse	TOTAL
Créole	-	-	-	-	0,5	-	-	-	0,1
Anglais	8,0	3,0	7,2	-	-	-	1,7	-	4,8
Français	6,7	-	7,1	-	-	-	1,7	-	3,8
Langues ind.	20,8	6,1	21,4	-	1,6	-	39,7	-	15,1
dont bhojpouri	3,3	1,5	-	-	-	-	10,3	-	2,6
Autres	0,2	-	-	-	-	-	-	-	0,1
Sans réponse	64,3	90,9	64,3	100	97,9	100	56,9	100	76,1
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Nbre réponses	451	66	14	42	188	20	58	2	841

TABLEAU N°8 : FREQUENCE D'UTILISATION DU FRANCAIS SELON LE SEXE ET L'AGE

groupe d'âges	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	Nbre	parle le français		Nbre	parle le français		Nbre	parle le français	
		Nbre	%		Nbre	%		Nbre	%
10 - 24	224	196	87,5	243	201	82,7	467	397	85,0
25 - 39	112	99	88,4	92	75	81,5	204	174	85,3
40 - 54	58	48	82,8	37	25	67,6	95	73	76,8
55 et +	34	27	79,4	37	19	57,4	71	46	64,8
TOTAL	428	370	86,4	409	320	78,2	837	690	82,4

TABLEAU N°9 : UTILISATION DU FRANCAIS SELON LE GROUPE LINGUISTIQUE

Groupe Linguistique	Hommes V.A.*	%	Femmes V.A	%	TOTAL V.A.	%
PERSONNES PARLANT LE FRANCAIS						
Créoles	50	92,6	68	90,7	118	91,5
Gens de Couleur	28	100	27	90,0	55	94,8
Blancs	12	100	7	87,5	19	95,0
Chinois	12	85,7	24	85,7	36	85,7
Indo-Mauriciens Hindous	158	79,8	95	62,9	253	72,5
Indo-Mauriciens Musulmans	55	90,2	45	81,8	100	86,2
Indo-Mauriciens Tamoul,Telegou	25	80,6	27	79,4	52	80,0
Autres	29	100	27	96,4	56	98,2
Sans Réponse	1	-	6	-	1	-
TOTAL	370	86,4	320	78,2	690	82,4
NE PARLANT JAMAIS FRANCAIS						
Créoles	4	7,4	7	9,3	11	8,5
Gens de Couleur	-	-	3	10,0	3	5,2
Blancs	-	-	1	12,5	1	5,0
Chinois	2	14,3	4	14,3	6	14,3
Indo-Mauriciens Hindous	40	20,2	56	37,1	96	27,5
Indo-Mauriciens Musulmans	6	9,8	10	18,2	16	13,8
Indo-Mauriciens Tamoul, Telegou	6	19,4	7	20,6	13	20,0
Autres	-	-	1	3,6	1	1,8
TOTAL	58	13,6	89	21,8	147	17,6

* V.A. = Valeur Absolue

TABLEAU N°10 : NIVEAU DE CONNAISSANCE DES LANGUES HABITUELLEMENT PARLEES*

Langues \ Niveau de Connaissance	Parfaite. E & P**	Bien P. pas parfaite. E	Bien P. Pas E.	P	Bien E. Mal P.	Mal E. Mal P.	Sans réponse	TOTAL
Créole	5,1	22,1	61,2	10,6	2,2	-	0,8	100
Français	78,0	17,1	-	-	-	2,4	2,5	100
Bhojpouri	-	6,4	74,5	19,1	-	-	-	100
TOTAL	11,8	19,8	56,7	10,5	0,1	0,2	0,9	100

TABLEAU N°11 : UTILISATION ECRITE DES LANGUES HABITUELLEMENT PARLEES*

Langues \ Niveau de connaissance écrite	1ère langue écrite	2ème langue écrite	3ème langue écrite	4ème langue écrite	5ème et + langue écrite	sans réponse	TOTAL
Créole	6,7	2,3	17,0	1,4	0,5	72,1	100
Français	91,5	8,5	-	-	-	-	100
Bhojpouri	3,2	2,1	-	1,1	-	93,6	100

* Seules les trois langues les plus parlées sont retenues ici.

** E = Ecrite
P = Parlée

TABLEAU N°12 : LES COMBINAISONS DES TROIS LANGUES CREOLE, FRANCAIS ET ANGLAIS A L'ILE MAURICE

langue habituelle	1ère langue occasionnelle	2e à 4e langue occasionnelle	effectifs	abréviat.	% /rapport à 1ère L.P	% pop.totale
Créole	-	-	28	C	4,3	3,3
Créole	français	-	261	C F	40,5	31,1
Créole	-	français	34	C-F	5,3	4,1
Créole	anglais	-	3	C A	0,5	0,4
Créole	-	anglais	6	C-A	0,9	0,7
Créole	français	anglais	95	C F A	14,8	11,3
Créole	-	franç./angl.	90	C-F A	14,0	10,7
Créole	anglais	français	69	C A F	10,7	8,2
Créole	-	angl./franç.	58	C-A F	9,0	6,9
TOTAL Créolophone 1ère langue parlée			644		100	76,8
français	créole	-	8	F C	9,8	1,0
français	anglais	-	6	F A	7,3	0,7
français	créole	anglais	53	F C A	64,6	6,3
français	anglais	créole	15	F A C	18,3	1,8
TOTAL Francophone 1ère langue parlée			82		100	9,8
anglais	créole	français	2	A C F	25,0	0,2
anglais	français	créole	5	A F C	62,5	0,6
anglais	-	franç./créole	1	A-F C	12,5	0,1
TOTAL Anglophone 1ère langue parlée			8		100	0,9
Autres langues	créole	-	18	- C	17,1	2,2
	-	créole	8	- - C	7,6	1,0
	créole	français	29	- C F	27,6	3,5
	-	créole/franç.	1	- C F	1,0	0,1
	créole	anglais	11	- C A	10,5	1,3
	créole	franç./angl.	21	- C F A	20,0	2,5
	créole	angl./franç.	7	- C A F	6,7	0,8
	français	créole/angl.	2	- F C A	1,9	0,2
	-	créol/fran/ang	6	- C F A	5,7	0,7
bhojpouri	-	-	2	-	1,9	0,2
TOTAL autres locuteurs			105		100	12,5
TOTAL de la population enquêtée			839			100

ANNEXE N ° 9

FREQUENCE D'UTILISATION DES LANGUES

DANS DIVERSES SITUATIONS DE COMMUNICATION

A L'ILE MAURICE

Tableau n° 1 : Fréquence des langues utilisées avec les membres de la famille selon l'appartenance linguistique -Ile Maurice*

	langue utilisée	grand père	grand mère	père	mère	frères	soeurs	enfants	petits enfants	conjoint
ENSEMBLE	nbre de réponses	273	355	619	704	753	722	307	64	300
	créole	66,0	64,2	69,7	67,1	73,7	71,1	55,4	54,6	59,7
	français	6,2	7,6	8,4	8,4	8,4	10,2		17,2	17,0
	anglais	-	-	0,5	0,6	0,5	0,4	1,0	-	0,3
	langues indiennes	24,9	24,8	19,9	22,9	16,3	17,2			21,0
	dont bhojpouri	20,9	21,1	18,4	21,4	15,4	16,3			19,7
	chinois	2,9	3,4	1,3	1,0	0,8	0,8	1,0	1,6	2,0
	autres langues	-	-	-	-	0,3	0,3	-	-	-
	sans réponse	67,5	57,7	26,2	16,1	10,2	13,9	63,4	92,4	64,2
INDOIEN MAURICIEN	nbre de réponses	160	209	397	451	478	459	202	38	193
	créole	60,0	60,3	67,3	63,2	73,0	71,7	38,2	55,3	62,2
	français	0,6	-	1,5	0,9	0,6	1,3	17,7	-	4,7
	anglais	-	-	0,3	0,4	0,6	-	5,9	-	0,5
	langues indiennes	39,4	39,2	30,7	35,3	25,6	26,8	38,2	44,7	32,6
	dont bhojpouri	33,1	33,5	28,7	33,3	24,3	25,7	33,8	44,7	30,6
	chinois	-	0,5	-	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	0,2	0,2	0,2	0,2	-	-	-
	sans réponse	70,0	60,6	25,2	15,1	10,0	13,6	87,2	92,8	63,7
GENS CREOLE CREOLE	nbre de réponses	60	73	123	148	165	162	78	21	80
	créole	83,3	74,0	75,6	76,4	77,6	72,8	43,8	66,7	65,0
	français	16,7	26,0	22,8	22,3	22,4	26,5		33,3	35,0
	anglais	-	-	1,6	1,3	-	0,6		-	-
	langues indiennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	68,1	61,2	34,6	21,3	12,2	13,8	91,5	88,8	57,4
BLANC	nbre de réponses	4	7	11	15	20	20	11	4	13
	créole	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	français	100	100	100	100	95,0	95,0	100	-	100
	anglais	-	-	-	-	5,0	5,0	-	-	-
	langues indiennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	80,0	65,0	45,0	25,0	-	-	45,0	-	35,0
CHINOIS	nbre de réponses	19	24	35	36	41	33	14	1	13
	créole	57,9	54,2	74,3	77,8	85,4	81,8	44,4	-	46,1
	français	-	-	2,9	2,8	-	-	11,1	-	7,7
	anglais	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	langues indiennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-	-	-	46,2
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	54,8	42,9	16,7	14,3	2,38	21,4	78,6	-	69,0
AUTRES	nbre de réponses	30	42	53	54	48	47	1	0	0
	créole	76,7	83,3	86,8	83,3	87,5	80,9			
	français	6,7	2,4	11,3	11,1	8,3	12,8			
	anglais	-	-	-	-	-	2,1	-	-	-
	langues indiennes	16,6	14,3	1,9	3,7	2,1	2,1			
	dont bhojpouri	13,3	11,9	-	1,8	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	1,9	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	2,1	2,1	-	-	-
	sans réponse	47,4	26,3	7,0	5,3	15,7	17,5	-	-	-

* les pourcentages sont calculés sur la base des personnes ayant répondu.

Tableau n° 2 : Fréquence des 2ème langues utilisées avec les membres de la famille selon l'appartenance linguistique - Ile Maurice*

	langue utilisée	grand père	grand mère	père	mère	frères	soeurs	enfants	conjoint
ENSEMBLE	nbre de réponses	108	134	201	215	198	187	94	87
	créole	46,3	44,4	30,3	31,2	32,3	31,0	39,4	46,0
	français	11,1	12,0	23,4	24,7	31,8	29,9	22,3	20,7
	anglais	4,6	2,3	8,5	4,2	7,6	10,2	5,3	4,6
	langues indiennes	34,3	38,3	30,3	33,0	25,3	25,1	28,7	24,1
	dont bhojpouri	18,5	24,8	21,9	25,1	19,7	18,7	24,5	18,4
	chinois	3,7	3,0	7,5	7,0	3,0	3,8	4,3	4,6
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	87,1	84,1	76,0	74,4	76,4	77,7	88,8	89,6
INDOIEN MAURICIEN	nbre de réponses	73	91	125	130	125	116	68	54
	créole	49,3	47,8	34,4	36,3	34,4	29,3	57,9	74,0
	français	5,5	6,5	12,8	13,7	18,4	19,0	7,9	5,5
	anglais	2,7	1,1	8,8	5,6	8,8	12,9	1,0	5,6
	langues indiennes	42,5	44,6	42,4	48,4	38,4	38,8	33,2	38,9
	dont bhojpouri	21,9	27,2	31,2	37,1	29,6	28,4	31,2	29,6
	chinois	-	-	1,6	0,8	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	86,3	82,7	76,5	75,5	76,5	78,2	62,0	89,8
CREOLE CONSEILLEUR	nbre de réponses	12	16	38	43	44	41	16	25
	créole	33,3	37,5	26,4	27,9	34,1	41,5	55,1	36,0
	français	58,4	56,2	65,8	69,8	63,6	56,1	43,6	60,0
	anglais	8,3	6,3	2,6	-	2,3	2,4	1,3	4,0
	langues indiennes	-	-	2,6	2,3	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	2,6	2,3	-	-	-	-
	chinois	-	-	2,6	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	93,6	91,5	79,8	77,1	76,6	78,2	58,5	86,7
CHINOIS	nbre de réponses	10	11	18	19	13	12	9	8
	créole	50,0	54,5	22,2	21,1	23,1	25,0	64,3	50,0
	français	-	-	5,6	-	23,1	8,3	14,3	-
	anglais	10,0	9,1	5,5	5,2	7,7	8,3	-	-
	langues indiennes	-	-	-	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-	-	-
	chinois	40,0	36,4	66,7	73,7	46,1	58,4	21,4	50,0
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	76,2	73,8	57,1	54,8	69,0	71,4	66,7	81,0
AUTRES	nbre de réponses	13	15	19	22	15	17		0
	créole	38,4	26,7	21,1	27,3	20,0	23,5		
	français	7,7	-	26,3	27,3	53,4	52,9		
	anglais	7,7	6,7	15,8	-	13,3	11,8		-
	langues indiennes	46,2	66,6	36,8	45,4	13,3	11,8		
	dont bhojpouri	30,8	53,3	21,0	31,8	13,3	11,8		-
	chinois	-	-	-	-	-	-		-
	autres langues	-	-	-	-	-	-		-
	sans réponse	77,2	73,7	66,7	61,4	90,4	70,2		-

* les pourcentages sont calculés sur la base des personnes ayant répondu.

Tableau n° 3 : Estimation du multilinguisme dans les situations de communication au sein de la famille

		G.P.	G.M.	P.	M.	F.	S.	E.	P.E.	C.	TOTAL	total % tril	% monol.
ensemble	1er L.	273	355	619	704	753	722	307	64	300	4097	30,3	69,7
	2em L.	108	134	201	215	198	187	94	18	87	1242		
Indo-Mauriciens	1er L.	160	209	397	451	478	459	202	38	193	2394	33,2	66,8
	2em L.	73	91	125	130	125	116	68	14	54	796		
G de Couleur Créoles	1er L.	60	73	123	148	165	162	78	21	80	910	26,2	73,8
	2em L.	12	16	38	43	44	41	16	3	25	238		
Blancs	1er L.	4	7	11	15	20	20	11	4	13	105	3,8	96,2
	2em L.	-	-	1	1	1	1	-	-	-	4		
Chinois	1er L.	19	24	35	36	41	33	14	1	13	216	46,8	53,2
	2em L.	10	11	18	19	13	12	9	1	8	101		
Autres	1er L.	30	42	53	54	48	47	1	-	-	275	36,7	63,3
	2em L.	13	15	19	22	15	17	-	-	-	101		
TOTAL	bilingue %	39,6	37,7	32,5	30,5	26,3	25,9	30,6	28,1	29,0	30,3		
TOTAL monolingue %		60,3	62,3	67,5	69,5	73,7	74,1	69,4	71,9	71,0	69,7		
TOTAL monolingue 1975 %											40,0		

Tableau n° 4 : Fréquence des lères langues utilisées dans la vie privée, selon l'appartenance linguistique
- Ile Maurice -*

	langue utilisée	famille	Amis	club	voisins	Rue	person. maison
CENSEMBLE	créole	66,7	76,9	73,2	76,4	80,8	83,3
	français	10,9	11,9	21,4	10,1	10,8	13,8
	anglais	0,1	0,1	0,6	0,1	0,4	0,4
	langues indiennes	21,1	10,5	4,8	13,3	7,8	2,5
	dont bhojpouri	19,6	10,3	3,4	13,2	7,7	1,7
	chinois	1,1	0,6	-	0,1	0,2	-
	autres langues	0,1	-	-	-	-	-
	sans réponse	0,2	0,2	58,2	7,2	1,0	71,5
INDO-MAURICIEN	créole	65,1	79,8	83,6	77,0	85,3	91,2
	français	1,7	3,8	8,0	2,3	2,1	3,5
	anglais	-	-	0,9	-	0,4	0,9
	langues indiennes	33,0	16,4	7,5	20,7	12,2	4,4
	dont bhojpouri	30,8	16,3	5,6	20,7	12,2	3,5
	chinois	-	-	-	-	-	-
	autres langues	0,2	-	-	-	-	-
	sans réponse	0,2	0,2	59,9	0,9	1,1	78,5
CREOLE	créole	71,3	72,4	58,0	76,5	73,5	83,1
	français	28,2	27,1	42,0	23,0	26,5	16,9
	anglais	0,5	0,5	-	0,5	-	-
	langues indiennes	-	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	-	-	56,9	0,5	1,1	62,2
BLANCS	créole	-	91,2	-	-	-	15,8
	français	100	7,0	100	100	100	84,2
	anglais	-	-	-	-	-	-
	langues indiennes	-	1,8	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	-	-	25,0	-	-	5,0
CHINOIS	créole	73,8	76,2	62,5	85,7	80,9	100
	français	4,8	11,9	37,5	11,9	11,9	-
	anglais	-	-	-	-	2,4	-
	langues indiennes	-	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-
	chinois	21,4	11,9	-	2,4	4,8	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	-	-	61,9	-	-	54,8
AUTRES	créole	83,9	91,2	84,6	89,5	91,2	87,5
	français	12,5	7,0	11,5	7,0	7,0	6,3
	anglais	-	-	-	-	-	-
	langues indiennes	3,6	1,8	3,9	3,5	1,8	6,2
	dont bhojpouri	1,8	-	-	1,8	1,8	-
	chinois	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	1,8	-	54,4	-	-	71,9

* Les fréquences sont calculées sur la base des personnes ayant répondu.

Tableau n° 5 : Fréquence des 2èmes langues utilisées dans la vie privée, selon l'appartenance linguistique*
- Ile Maurice -

	langue utilisée	famille	Amis	club	voisins	Rue	person. maison
ENSEMBLE	créole	34,7	28,4	28,9	33,7	34,4	45,0
	français	27,7	44,7	43,3	28,9	37,9	42,5
	anglais	5,1	6,1	11,1	3,2	4,8	2,5
	langues indiennes	27,7	19,9	15,6	34,2	21,6	10,0
	dont bhojpouri	21,4	17,5	13,3	32,9	21,1	2,5
	chinois	4,8	0,6	1,1	-	1,3	-
	autres langues	-	0,3	-	-	-	-
	sans réponse	53,2	59,2	89,3	70,3	72,9	95,2
INDOMAURICIENS	créole	39,1	25,9	20,0	29,1	32,9	-
	français	17,8	38,7	48,4	19,8	29,9	-
	anglais	4,0	4,2	8,3	2,9	2,9	-
	langues indiennes	38,3	30,7	23,3	48,2	34,3	-
	dont bhojpouri	29,6	26,9	20,0	46,5	33,6	-
	chinois	0,8	-	-	-	-	-
	autres langues	-	0,5	-	-	-	-
	sans réponse	52,4	60,1	88,7	67,6	74,2	97,4
CREOLES	créole	33,8	38,3	50,0	46,4	41,4	33,3
	français	60,0	56,8	36,4	53,6	53,4	-
	anglais	5,0	3,7	13,6	-	5,2	66,7
	langues indiennes	1,2	1,2	-	-	-	-
	dont bhojpouri	1,2	1,2	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	57,4	56,9	88,3	70,2	69,1	92,0
BLANCS	créole	-	-	-	-	50,0	90,0
	français	-	-	-	-	50,0	10,0
	anglais	-	-	-	-	-	-
	langues indiennes	-	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	95,0	95,0	100	95,0	80,0	50,0
CHINOIS	créole	25,9	38,1	-	33,3	28,6	-
	français	7,4	47,6	-	66,7	42,9	-
	anglais	3,7	4,8	-	-	7,1	-
	langues indiennes	-	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-
	chinois	63,0	9,5	-	-	21,4	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	35,7	50,0	83,3	78,6	66,7	100
AUTRES	créole	9,4	7,4	-	36,4	21,4	-
	français	43,7	55,6	-	18,2	57,2	-
	anglais	12,5	29,6	-	27,2	7,1	-
	langues indiennes	34,4	7,4	-	18,2	14,3	-
	dont bhojpouri	25,0	7,4	-	18,2	14,3	-
	chinois	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	43,9	52,6	98,2	80,7	75,4	98,2

* Les fréquences sont calculées sur la base des personnes ayant répondu.

Tableau n° 6 : Estimation du multilinguisme dans les situations de communication de la vie privée

		famille	Amis	Club	voisins	Rue	Pers. maison	TOTAL	% biling.	% Monol.
Ensemble	1er L.	837	837	351	833	829	239	3926	34,2	65,8
	2em L.	393	342	90	249	227	40	1341		
Indo-Mauriciens	1er L.	530	529	213	526	523	114	2435	34,8	65,2
	2em L.	253	212	60	172	137	14	848		
G de Couleur Créoles	1er L.	188	188	81	187	186	71	901	34,6	65,4
	2em L.	80	81	22	56	58	15	312		
Blancs	1er L.	20	20	15	20	20	19	114	14,9	85,1
	2em L.	1	1	-	1	4	10	17		
Chinois	1er L.	42	42	16	42	42	19	203	38,4	61,6
	2em L.	27	21	7	9	14	-	78		
Autres	1er L.	46	57	26	57	57	16	269	32,0	68,0
	2em L.	32	27	1	11	14	1	86		
TOTAL	bilingue %	47,0	40,9	25,6	29,9	27,4	16,7	34,2		
TOTAL monolingue %		53,0	59,1	74,4	70,1	72,6	83,3	65,8		
TOTAL monolingue 1975 %		52,1	48,6	66,1	69,5	67,2	88,8	65,1		

Tableau n° 7 : Fréquence des lères langues utilisées dans les situations de contact de la vie quotidienne*
- Ile Maurice -

	langue utilisée	marché	boutique	chauff. taxi	tailleur	Restaur.
ENSEMBLE	créole	90,5	87,5	91,1	88,7	72,0
	français	3,8	5,6	5,2	9,5	25,9
	anglais	-	-	0,1	0,5	0,9
	langues indiennes	5,7	6,5	3,6	1,3	1,2
	dont bhojpouri	5,7	6,5	3,6	1,3	1,2
	chinois	-	0,4	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-
	sans réponse	4,9	23,8	3,7	28,1	31,0
INDOIRIEN MAURICIEN	créole	90,2	88,8	93,5	96,4	83,1
	français	0,6	1,0	0,6	1,4	14,2
	anglais	-	-	0,2	-	0,6
	langues indiennes	9,2	10,2	5,7	2,2	2,1
	dont bhojpouri	9,2	10,2	5,7	2,2	2,1
	chinois	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-
	sans réponse	5,6	20,7	4,3	32,6	37,7
CREOLE GENS COULEUR	créole	94,5	88,5	90,1	77,6	57,4
	français	5,5	11,5	9,9	20,3	41,2
	anglais	-	-	-	2,1	1,4
	langues indiennes	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-
	sans réponse	3,2	26,6	3,7	23,9	21,3
BLANC	créole	17,6	94,7	94,7	-	-
	français	82,4	5,3	5,3	100	100
	anglais	-	-	-	-	-
	langues indiennes	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-
	sans réponse	15,0	-	-	20,0	5,0
CHINOIS	créole	97,5	90,3	97,6	86,2	55,2
	français	2,5	2,4	2,4	13,8	41,4
	anglais	-	-	-	-	3,4
	langues indiennes	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-
	chinois	-	7,3	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-
	sans réponse	4,8	2,4	2,4	30,9	30,9
AUTRES	créole	96,5	94,7	94,7	94,6	78,4
	français	3,5	5,3	5,3	5,4	21,6
	anglais	-	-	-	-	-
	langues indiennes	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-
	sans réponse	-	-	-	1,8	10,5

* Ces fréquences sont calculées sur la base des personnes ayant répondu.

Tableau n° 8 : Fréquence des 2èmes langues utilisées dans les situations de contact de la vie quotidienne - Ile Maurice -*

	langue utilisée	marché	boutique	chauff. taxi	tailleur	Restaur.
ENSEMBLE	créole	32,2	28,6	38,1	31,8	19,9
	français	29,4	44,6	32,1	36,4	53,8
	anglais	0,7	1,7	2,4	1,1	17,3
	langues indiennes	36,3	20,0	27,4	30,7	7,7
	dont bhojpouri	32,9	18,3	27,4	30,7	5,8
	chinois	1,4	5,1	-	-	1,3
	autres langues	-	-	-	-	-
	sans réponse	83,0	79,1	90,0	89,5	81,4
INDOIRIEN MAURICE	créole	28,2	28,8	21,6	10,2	18,1
	français	21,4	39,7	33,3	34,7	57,8
	anglais	1,0	0,9	2,0	-	9,6
	langues indiennes	49,4	29,7	43,1	55,1	14,5
	dont bhojpouri	45,6	27,0	43,1	55,1	10,8
	chinois	-	0,9	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-
	sans réponse	80,6	79,1	90,4	90,8	84,4
CREOLE GENS COULEUR	créole	27,8	21,9	50,0	48,2	22,0
	français	72,2	75,0	44,4	48,1	53,6
	anglais	-	-	-	3,7	24,4
	langues indiennes	-	3,1	5,6	-	-
	dont bhojpouri	-	-	5,6	-	-
	chinois	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-
	sans réponse	90,4	83,0	90,4	85,6	78,2
BLANC	créole	100	100	90,9	100	-
	français	-	-	9,1	-	-
	anglais	-	-	-	-	-
	langues indiennes	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-
	sans réponse	50,0	60,0	45,0	60,0	75,0
CHINOIS	créole	-	12,5	-	-	21,4
	français	-	37,5	-	-	42,9
	anglais	-	-	-	-	21,4
	langues indiennes	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-
	chinois	-	50,0	-	-	14,3
	autres langues	-	-	-	-	-
	sans réponse	92,8	61,9	100	95,2	66,7
AUTRES	créole	-	-	-	-	-
	français	-	-	-	-	61,5
	anglais	-	-	-	-	38,5
	langues indiennes	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-
	sans réponse	84,2	86,0	93,0	96,5	77,2

* Ces fréquences sont calculées sur la base des personnes ayant répondu.

Tableau n° 9 : Estimation du multilinguisme dans la vie quotidienne

		marché	bouti.	chauff. taxi	taille.	Restaur	TOTAL	% biling.	% Monol.
ensemble	1er L.	798	819	808	603	579	3607	17,9	82,1
	2em L.	144	175	84	88	156	647		
Indo-Mauriciens	1er L.	501	520	508	358	331	2218	17,9	82,1
	2em L.	103	111	51	49	83	397		
G de Couleur Créoles	1er L.	182	183	181	143	148	837	16,4	83,6
	2em L.	19	32	18	27	41	137		
Blancs	1er L.	17	17	20	16	19	89	47,2	52,8
	2em L.	10	8	11	8	5	42		
Chinois	1er L.	40	41	41	29	29	180	19,4	80,6
	2em L.	3	16	-	2	14	35		
Autres	1er L.	57	57	57	56	51	278	12,9	87,1
	2em L.	9	8	4	2	13	30		
TOTAL	bilingue %	18,1	21,4	10,4	14,6	27,0	17,9		
TOTAL monolingue %		81,9	78,6	89,6	85,4	73,0	82,1		
TOTAL monolingue 1975 %		88,5	81,4	87,7	89,6	79,0	85,3		

Tableau n° 10 : Fréquence des lères langues utilisées sur le lieu de travail (non scolarisé)
- Ile Maurice -*

	langue utilisée	avec les subord.	avec les collèg.	avec les supér.	au trav. (client)
ENSEMBLE	créole	78,9	67,7	41,3	65,5
	français	17,6	22,7	44,9	29,9
	anglais	0,5	1,3	5,7	1,9
	langues indiennes	3,0	8,3	8,1	2,7
	dont bhojpouri	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	62,4	40,8	43,7	50,1
MAURICIEN	créole	87,7	72,3	44,9	74,0
	français	6,1	13,1	35,3	19,3
	anglais	0,9	1,5	7,0	2,0
	langues indiennes	5,3	13,1	12,8	4,7
	dont bhojpouri	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	67,8	44,1	47,2	57,6
CREOLE	créole	70,9	65,9	43,0	61,8
	français	29,1	34,1	53,5	38,2
	anglais	-	-	3,5	-
	langues indiennes	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	56,3	32,5	31,7	39,7
BLANC	créole	-	-	-	-
	français	100	100	100	100
	anglais	-	-	-	-
	langues indiennes	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	36,8	42,1	47,4	31,6
CHINOIS	créole	100	70,6	7,7	62,5
	français	-	29,4	92,3	33,3
	anglais	-	-	-	4,2
	langues indiennes	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	42,9	39,3	53,6	14,3

* Ces fréquences sont calculées sur la base des personnes ayant répondu.

Tableau n° 11 : Fréquence des 2èmes langues utilisées sur le lieu de travail (non scolarisé)
- Ile Maurice -*

	langue utilisée	avec les subord.	avec les collèg.	avec les supér.	au trav. (client)
ENSEMBLE	créole	39,6	28,0	25,5	17,4
	français	37,2	41,6	36,8	44,4
	anglais	11,6	16,0	31,1	23,5
	langues indiennes dont bhojpouri	11,6	13,6	6,6	13,0
	chinois	-	0,8	-	1,7
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	91,9	76,4	80,0	78,3
INDO MAURICIEN	créole	20,8	27,3	23,1	7,8
	français	41,7	37,6	35,3	43,8
	anglais	16,7	13,0	30,8	25,0
	langues indiennes dont bhojpouri	20,8	22,1	10,8	23,4
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	93,2	78,2	81,6	81,9
CREOLE COUSEU	créole	54,5	35,5	28,1	30,3
	français	36,4	45,1	50,0	48,5
	anglais	9,1	19,4	21,9	21,2
	langues indiennes dont bhojpouri	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	91,3	75,4	74,6	73,8
BLANC	créole	100	-	-	-
	français	-	-	-	-
	anglais	-	-	-	-
	langues indiennes dont bhojpouri	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	68,4	89,5	89,5	84,2
CHINOIS	créole	-	21,4	42,8	26,7
	français	-	57,2	-	46,7
	anglais	-	14,3	57,2	13,3
	langues indiennes dont bhojpouri	-	-	-	-
	chinois	-	7,1	-	13,3
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	92,9	50,0	75,0	46,4

* Ces fréquences sont calculées sur la base des personnes ayant répondu.

Tableau n° 12 : Estimation du multilinguisme au travail

		subord.	collèg.	supér.	clients	TOTAL	total % biling.	total % Monol.
ensemble	1er L.	199	313	298	264	1074	36,2	63,8
	2em L.	43	125	106	115	389		
Indo-Maur.	1er L.	114	198	187	150	649	35,4	64,6
	2em L.	24	77	65	64	230		
G de Couleur Créoles	1er L.	55	85	86	76	302	35,4	64,6
	2em L.	11	31	32	33	107		
Blancs	1er L.	12	11	10	13	46	28,3	71,7
	2em L.	6	2	2	3	13		
Chinois	1er L.	16	17	13	24	70	54,3	45,7
	2em L.	2	14	7	15	38		
Autres	1er L.	1	1	1	1	4	25,0	75,0
	2em L.	-	1	-	-	1		
TOTAL	bilingue %	21,7	40,0	35,0	43,6	36,2		
TOTAL monolingue %		78,3	60,0	65,0	56,4	63,8		
TOTAL monolingue 1975 %		71,5	55,8	62,4	55,1	61,2		

Tableau n° 13 : Fréquence des lères langues utilisées dans les situations de prestige
- Ile Maurice

	langue utilisée	police	bureau de poste	Médecin	fonction-naire	banque	bureaux gouver.	profes-seur	reli-gieux
ENSEMBLE	créole	70,3	69,8	65,0	46,2	50,2	39,9	26,5	22,3
	français	27,8	28,7	31,6	49,4	48,1	54,5	66,3	25,4
	anglais	0,4	0,4	1,1	3,5	1,2	5,2	6,7	0,6
	langues indiennes	1,4	1,0	2,3	0,9	0,5	0,4	0,5	46,4
	dont bhojpouri	1,4	1,0	2,2	0,8	0,5	0,4	0,2	4,1
	chinois	-	-	-	-	-	-	-	1,1
	autres langues	-	0,1	-	-	-	-	-	4,2
	sans réponse	4,4	4,4	1,1	11,7	11,7	17,3	32,4	3,3
INDOEN	créole	80,1	78,7	75,5	52,1	59,1	46,6	30,2	20,5
	français	17,5	19,1	20,1	42,0	38,5	46,8	60,1	6,0
	anglais	0,2	0,4	0,8	4,4	1,5	5,9	8,8	0,4
	langues indiennes	2,2	1,6	3,6	1,5	0,9	0,7	0,9	67,1
	dont bhojpouri	2,2	1,6	3,4	1,3	-	-	0,3	5,3
	chinois	-	-	-	-	-	-	-	0,2
	autres langues	-	0,2	-	-	-	-	-	5,8
	sans réponse	5,5	5,3	0,9	13,9	13,9	20,3	37,7	3,2
CREOLE	créole	53,8	53,3	42,2	35,8	32,6	32,7	28,5	27,7
	français	45,1	46,2	56,7	61,9	66,9	64,3	69,2	70,1
	anglais	1,1	0,5	1,1	2,3	0,6	3,0	2,3	-
	langues indiennes	-	-	-	-	-	-	-	2,2
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	2,1	3,2	0,5	8,0	8,5	12,2	30,9	2,1
BLANC	créole	-	-	-	-	-	-	-	-
	français	100	100	100	100	100	100	100	100
	anglais	-	-	-	-	-	-	-	-
	langues indiennes	-	-	-	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	-	5,0	-	10,0	5,0	10,0	20,0	-
CHINOIS	créole	61,5	67,5	64,1	39,5	43,2	42,9	18,8	19,5
	français	38,5	32,5	35,9	57,9	56,8	54,2	78,1	61,0
	anglais	-	-	-	2,6	-	2,9	3,1	-
	langues indiennes	-	-	-	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-	-	19,5
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	7,1	4,8	7,1	9,5	11,9	16,7	23,8	2,4
AUTRES	créole	69,6	68,4	66,7	48,1	52,7	19,2	10,5	33,3
	français	30,4	31,6	28,0	50,0	45,5	71,2	80,7	2,0
	anglais	-	-	5,3	1,9	1,8	9,6	8,8	5,9
	langues indiennes	-	-	-	-	-	-	-	51,0
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-	-	11,8
	chinois	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	7,8
	sans réponse	1,7	-	-	5,3	3,5	8,8	-	10,5

Tableau n° 14 : Fréquence des 2èmes langues utilisées dans les situations de prestige
- Ile Maurice -*

	langue utilisée	police	bureau de poste	Médecin	fonction-naire	banque	bureaux gouver.	profes-seur	reli-gieux
ENSEMBLE	créole	35,1	35,1	29,1	24,5	28,8	23,0	15,1	26,8
	français	44,6	46,6	42,9	40,1	41,7	35,2	23,0	16,9
	anglais	11,7	9,4	20,9	29,9	27,0	37,7	60,5	13,0
	langues indiennes	8,6	8,9	6,7	5,5	2,5	4,1	1,4	32,4
	dont bhojpouri	8,2	7,9	6,3	4,7	2,1	3,7	0,6	17,6
	chinois	-	-	0,4	-	-	-	-	3,2
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	7,7
	sans réponse	72,5	77,2	69,7	67,3	71,4	67,8	59,0	66,2
INDOMAURICIEN	créole	24,6	24,1	26,3	19,9	23,8	16,6	9,7	20,6
	français	47,1	49,1	45,4	42,1	45,0	39,1	27,6	12,5
	anglais	14,5	12,0	17,1	29,8	27,2	37,8	60,7	7,5
	langues indiennes	13,8	14,8	11,2	8,2	4,0	6,5	2,0	48,8
	dont bhojpouri	13,8	13,9	10,5	7,6	3,3	5,9	1,5	29,4
	chinois	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	10,6
	sans réponse	74,0	79,7	71,4	67,8	71,6	68,2	63,1	70,0
GENS DE COULEUR	créole	48,1	48,9	36,4	42,9	44,0	36,8	27,5	42,5
	français	42,6	44,7	40,0	30,6	34,0	28,1	20,3	32,4
	anglais	7,4	4,3	23,6	24,5	22,0	35,1	52,2	20,6
	langues indiennes	1,9	2,1	-	2,0	-	-	-	1,5
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-	-	1,5
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	1,5
	sans réponse	71,3	75,0	70,7	73,9	73,4	69,7	63,3	63,8
BLANC	créole	100	100	14,3	80,0	50,0	80,0	12,5	14,3
	français	-	-	-	-	-	-	-	-
	anglais	-	-	85,7	20,0	50,0	20,0	87,5	85,7
	langues indiennes	-	-	-	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	75,0	80,0	65,0	75,0	80,0	75,0	60,0	65,0
CHINOIS	créole	71,4	75,0	40,0	29,4	50,0	41,7	35,0	22,2
	français	28,6	25,0	40,0	47,1	41,7	50,0	15,0	16,7
	anglais	-	-	13,3	23,5	8,3	8,3	50,0	16,7
	langues indiennes	-	-	-	-	-	-	-	-
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	6,7	-	-	-	-	44,4
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	66,7	80,9	64,3	59,5	71,4	71,4	52,4	57,1
AUTRES	créole	30,0	33,3	28,0	9,4	13,0	14,8	11,8	30,0
	français	55,0	54,2	48,0	46,8	43,5	25,9	15,7	10,0
	anglais	15,0	12,5	24,0	43,8	43,5	59,3	70,6	6,7
	langues indiennes	-	-	-	-	-	-	1,9	43,3
	dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-	-	10,0
	chinois	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-	-	10,0
	sans réponse	64,9	57,9	56,1	43,9	59,6	52,6	10,5	47,4

* Ces fréquences sont calculées sur la base des personnes ayant répondu.

Tableau n° 15 : Estimation du multilinguisme dans les situations de prestige

		police	PTT	médecin	fonctionnaire	banque	bureau gouver.	profes.	relig.	TOTAL	bilingue %	monolingue %
ensemble	1er L.	802	802	830	741	741	694	567	811	5988	34,9	65,1
	2em L.	231	191	254	274	240	270	344	284	2088		
Indo-Maur	1er L.	502	503	526	457	457	423	331	514	3713	33,5	66,5
	2em L.	138	108	152	171	151	169	196	160	1245		
G de Couleur Créoles	1er L.	184	182	187	173	172	165	130	184	1377	32,6	67,4
	2em L.	54	47	55	49	50	57	69	68	449		
Blancs	1er L.	20	19	20	18	19	18	16	20	150	30,0	70,0
	2em L.	5	4	7	5	4	5	8	7	45		
Chinois	1er L.	39	40	39	38	37	35	32	41	301	38,5	62,5
	2em L.	14	8	15	17	12	12	20	18	116		
Autres	1er L.	56	57	57	54	55	52	57	51	439	52,8	47,2
	2em L.	20	24	25	32	23	27	51	30	232		
TOTAL bilingue %		28,8	23,8	30,6	37,0	32,4	38,9	60,7	35,0	34,9		
TOTAL monolingue %		71,2	76,2	69,4	63,0	67,6	61,1	39,3	65,0	65,1		
TOTAL monolingue 1975 %		68,7	79,9	73,6	61,4	78,6	67,5	48,9	71,2	69,0		

Tableau n° 16 : Fréquence des lères langues utilisées avec les autres communautés
- Ile Maurice -*

	langue utilisée	Indiens	créoles	chinois	musulm.	blancs	étranger
ENSEMBLE	créole	65,4	92,1	90,8	85,6	42,4	2,8
	français	5,6	7,4	6,5	6,2	56,7	73,5
	anglais	0,2	-	-	0,4	0,8	23,2
	langues indiennes dont bhojpouri	28,8	0,5	0,6	7,7	0,1	0,2
	chinois	-	-	2,1	-	-	-
	autres langues	-	-	-	0,1	-	0,3
	sans réponse	1,7	2,4	5,1	3,8	12,5	25,5
INDOIEN MAURICIEN	créole	55,0	97,5	97,8	86,4	47,7	3,3
	français	0,8	1,7	1,2	1,2	51,4	67,3
	anglais	-	-	-	0,4	0,7	29,1
	langues indiennes dont bhojpouri	44,2	0,8	1,0	11,8	0,2	
	chinois	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	0,2	-	0,3
	sans réponse	1,5	3,0	6,6	4,1	18,6	30,7
GENS DE COULEUR	créole	86,9	84,9	87,5	88,0	39,5	1,9
	français	12,0	15,1	12,0	11,5	60,0	88,4
	anglais	-	-	-	0,5	0,5	9,1
	langues indiennes dont bhojpouri	1,1	-	0,5	-	-	0,6
	chinois	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	2,1	1,1	2,7	3,2	1,6	18,1
BLANC	créole	5,0	5,0	5,0	5,0	-	-
	français	95,0	95,0	95,0	95,0	100	95,0
	anglais	-	-	-	-	-	5,0
	langues indiennes dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	-	-	-	-	-	-
CHINOIS	créole	97,6	95,1	56,1	97,4	34,1	-
	français	2,4	4,9	4,9	2,6	65,9	82,9
	anglais	-	-	-	-	-	17,1
	langues indiennes dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	39,0	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	2,4	2,4	2,4	9,5	2,4	16,7
AUTRES	créole	87,5	94,6	94,5	91,2	32,1	4,2
	français	-	-	5,5	5,3	64,3	58,3
	anglais	3,6	5,4	-	-	3,6	35,4
	langues indiennes dont bhojpouri	8,9	-	-	3,5	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	2,1
	sans réponse	1,8	1,8	3,5	-	1,8	15,8

* Ces fréquences sont calculées sur la base des personnes ayant répondu.

Tableau n° 17 : Fréquence des 2èmes langues utilisées avec les autres communautés*
- Ile Maurice -

	langue utilisée	Indiens	créoles	chinois	musulm.	blancs	étranger
ENSEMBLE	créole	40,0	18,6	26,7	26,3	36,5	0,4
	français	20,9	76,2	56,9	33,3	39,2	28,6
	anglais	0,9	1,1	2,7	0,5	23,3	69,8
	langues indiennes dont bhojpouri	38,2	4,1	4,1	38,5	1,0	0,4
	chinois	-	-	9,6	0,5	-	0,6
	autres langues	-	-	-	0,9	-	0,2
	sans réponse	60,1	79,5	82,6	74,6	64,7	42,1
INDO-MAURICIEN	créole	46,0	5,5	10,4	23,1	33,3	-
	français	5,4	82,2	68,7	18,7	38,4	35,4
	anglais	1,3	2,7	6,3	0,7	27,0	63,9
	langues indiennes dont bhojpouri	47,3	9,6	12,5	55,3	1,3	0,7
	chinois	-	-	2,1	0,7	-	-
	autres langues	-	-	-	1,5	-	-
	sans réponse	55,0	86,3	91,0	74,8	70,1	46,3
GENS CREOLE COULEUR	créole	21,1	23,5	22,2	23,4	40,0	0,9
	français	71,9	76,5	74,1	72,3	48,8	15,3
	anglais	-	-	-	-	10,0	82,9
	langues indiennes dont bhojpouri	7,0	-	-	4,3	1,2	-
	chinois	-	-	3,7	-	-	0,9
	autres langues	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	69,7	63,8	71,3	75,0	57,4	41,0
BLANC	créole	88,9	88,9	88,9	88,9	-	6,3
	français	11,1	11,1	11,1	11,1	-	6,3
	anglais	-	-	-	-	-	87,4
	langues indiennes dont bhojpouri	-	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	55,0	55,0	55,0	55,0	90,0	20,0
CHINOIS	créole	10,0	10,0	47,8	12,5	50,0	-
	français	80,0	90,0	4,4	87,5	30,0	16,7
	anglais	-	-	-	-	20,0	76,7
	langues indiennes dont bhojpouri	10,0	-	-	-	-	-
	chinois	-	-	47,8	-	-	6,6
	autres langues	-	-	-	-	-	-
	sans réponse	76,2	76,1	45,2	81,0	52,4	28,6
AUTRES	créole	15,0	25,0	25,0	35,7	31,4	63,6
	français	35,0	75,0	66,7	28,6	28,6	34,1
	anglais	-	-	8,3	-	40,0	-
	langues indiennes dont bhojpouri	50,0	-	-	35,7	-	-
	chinois	-	-	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-	-	2,3
	sans réponse	64,9	78,9	78,9	75,4	38,6	22,8

* Ces fréquences sont calculées sur la base des personnes ayant répondu.

Tableau n° 18 : Estimation du multilinguisme dans les relations inter-communautaires

groupe ling. / langue		Hindou	Créole	chinois	musulm.	blancs	étrang.	TOTAL	bilingue %	monolingue %
ensemble	1er L.	825	819	796	807	734	625	4606	35,8	64,2
	2em L.	335	172	146	213	296	486	1648		
Indo-Maur.	1er L.	523	515	496	509	432	368	2843	33,0	67,0
	2em L.	239	73	48	134	159	285	938		
G de Couleur Créoles	1er L.	184	186	183	182	185	154	1074	38,8	61,2
	2em L.	57	68	54	47	80	111	417		
Blancs	1er L.	20	20	20	20	20	20	120	45,0	55,0
	2em L.	9	9	9	9	2	16	54		
Chinois	1er L.	41	41	41	38	41	35	237	42,6	57,4
	2em L.	10	10	23	8	20	30	101		
Autres	1er L.	56	56	55	57	56	48	328	41,8	58,2
	2em L.	20	12	12	14	35	44	137		
TOTAL bilingue %		40,6	21,0	18,4	26,3	17,2	77,8	35,8		
TOTAL monolingue %		59,4	79,0	81,6	73,7	82,8	22,2	64,2		
TOTAL monolingue 1975 %			90,8	89,3		87,3		87,2		

Tableau n° 19 : Fréquence des lères langues utilisées dans le domaine écrit
- Ile Maurice -*

	langue utilisée	pour écrire des lettres	pour prendre des notes	pour lire des livres	pour lire le journal
ENSEMBLE	créole	6,3	8,0	0,1	0,1
	français	51,3	51,5	57,9	94,8
	anglais	39,5	39,2	37,6	3,8
	langues indiennes dont bhojpouri	2,6	1,0	3,9	1,2
	chinois	0,3	0,3	0,4	0,1
	autres langues	-	-	0,1	-
	sans réponse	9,5	16,3	15,3	9,5
INDOI MAURICIEN	créole	7,3	8,6	0,2	0,2
	français	39,2	40,4	43,8	94,0
	anglais	49,4	49,3	49,2	4,3
	langues indiennes dont bhojpouri	4,1	1,7	6,6	1,5
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	0,2	-
	sans réponse	12,1	21,3	19,6	12,1
GENS COULEUR	créole	4,6	8,4	-	-
	français	79,3	69,4	85,7	97,1
	anglais	16,1	22,2	14,3	2,3
	langues indiennes dont bhojpouri	-	-	-	0,6
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	7,4	11,2	10,6	6,9
BLANC	créole	-	-	-	-
	français	95,0	95,0	95,0	100
	anglais	5,0	5,0	5,0	-
	langues indiennes dont bhojpouri	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	-	-	-	-
CHINOIS	créole	7,5	5,1	-	-
	français	45,0	46,2	63,2	94,8
	anglais	42,5	43,6	28,9	2,6
	langues indiennes dont bhojpouri	-	-	-	-
	chinois	5,0	5,1	7,9	2,6
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	4,8	7,1	9,5	7,1
AUTRES	créole	5,3	7,0	-	-
	français	52,6	68,4	63,2	91,2
	anglais	40,4	24,6	36,8	7,0
	langues indiennes dont bhojpouri	1,8	-	-	1,8
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	-	-	-	-

* Ces fréquences sont calculées sur la base des personnes ayant répondu.

Tableau n° 20 : Fréquence des 2èmes langues utilisées dans le domaine écrit
- Ile Maurice -*

	langue utilisée	pour écrire des lettres	pour prendre des notes	pour lire des livres	pour lire le journal
ENSEMBLE	créole	6,7	4,5	0,6	2,7
	français	48,6	48,3	45,5	8,0
	anglais	43,1	46,4	51,0	86,3
	langues indiennes dont bhojpouri	1,4	-	2,9	3,0
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	0,2	0,8	-	-
	sans réponse	39,9	52,4	38,5	64,6
INDOI MAURICIEN	créole	7,6	4,7	0,9	1,6
	français	58,0	56,5	57,2	9,7
	anglais	32,2	37,9	37,6	83,8
	langues indiennes dont bhojpouri	1,9	0,9	4,3	4,9
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	0,3	-	-	-
	sans réponse	40,9	56,3	39,4	65,2
GENS CREOLE DU	créole	5,2	2,3	-	3,7
	français	22,6	35,2	19,6	1,9
	anglais	72,2	62,5	80,4	94,4
	langues indiennes dont bhojpouri	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	48,4	53,1	48,4	71,3
BLANC	créole	-	-	-	-
	français	-	-	7,7	-
	anglais	100	100	92,3	100
	langues indiennes dont bhojpouri	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	60,0	60,0	35,0	65,0
CHINOIS	créole	-	3,8	-	-
	français	56,7	65,4	39,3	8,3
	anglais	43,3	30,8	60,7	91,7
	langues indiennes dont bhojpouri	-	-	-	-
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	28,6	38,1	33,3	71,4
AUTRES	créole	9,3	8,9	-	7,7
	français	44,4	31,1	36,4	10,2
	anglais	44,4	57,8	61,8	82,1
	langues indiennes dont bhojpouri	1,9	2,2	1,8	-
	chinois	-	-	-	-
	autres langues	-	-	-	-
	sans réponse	5,3	21,1	3,5	31,6

* Ces fréquences sont calculées sur la base des personnes ayant répondu.

Tableau n° 21 : Estimation du multilinguisme dans le domaine écrit

		lettres	notes	livres	Presse	TOTAL	bilingue %
ensemble	1er L.	759	702	711	759	2931	55,5
	2em L.	504	309	516	297	1626	
Indo-Mauriciens	1er L.	467	418	427	467	1779	59,2
	2em L.	314	232	322	185	1053	
G de Couleur Créoles	1er L.	174	167	168	175	684	49,1
	2em L.	97	88	97	54	336	
Blancs	1er L.	20	20	20	20	80	45,0
	2em L.	8	8	13	7	36	
Chinois	1er L.	40	39	38	39	156	61,5
	2em L.	30	26	28	12	96	
Autres	1er L.	57	57	57	57	228	84,6
	2em L.	54	45	55	39	193	
TOTAL bilingue %		66,4	50,5	72,6	39,2	55,5	
TOTAL monolingue %		33,6	49,5	27,4	60,8	44,5	
TOTAL monolingue 1975 %			49,0	25,7	-	-	
pop. non scolar. ensemble	1er L.	450	393	402	451	1696	41,5
	2em L.	228	144	239	92	703	
TOTAL bilingue %		50,7	36,6	59,5	20,4	41,5	
		49,3	63,4	40,5	79,6	58,5	
pop. scolar. ensemble	1er L.	311	311	311	310	1243	82,8
	2em L.	288	257	279	205	1029	
TOTAL bilingue %		92,6	82,6	89,7	66,1	82,8	
		7,4	17,4	10,3	33,9	17,2	

Tableau n° 22 : Fréquence d'utilisation des lères langues écrites selon le niveau d'éducation - Ile Maurice - (pour prendre des notes).

niveau / langues	population non scolarisée						Pop. scolar.
	0	1	2	3	sans réponse	TOTAL	total (niveau 2)
Créole	3,2	16,3	3,4	3,9	-	8,5	3,5
français	6,5	28,7	48,3	37,3	33,3	36,9	53,8
anglais	-	8,1	41,4	58,8	16,7	27,2	42,4
langues indiennes	3,2	0,5	2,2	-	-	1,3	-
chinois	-	1,0	-	-	-	0,4	-
sans réponse	87,1	45,4	4,7	-	50,0	25,7	0,3
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

Tableau n° 23 : Fréquence d'utilisation des 2èmes langues écrites selon le niveau d'éducation - Ile Maurice (pour prendre des notes)

niveau / langues	population non scolarisée						Pop. scolar.
	0	1	2	3	sans réponse	TOTAL	total (niveau 2)
Créole	-	2,4	0,9	-	-	1,3	3,5
français	-	7,2	19,4	31,4	16,7	14,6	37,5
anglais	-	5,7	17,2	9,8	-	10,8	41,3
langues indiennes	-	1,0	-	1,9	-	0,5	-
chinois	-	-	-	-	-	-	-
sans réponse	100	83,7	62,5	56,9	83,3	72,8	17,7
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

Niveau 0 = Jamais scolarisé

Niveau 1 = Niveau primaire

Niveau 2 = Niveau secondaire

Niveau 3 = Niveau supérieur

Tableau n° 24 : Fréquence d'utilisation des lères langues écrites selon le niveau d'éducation - Ile Maurice - (pour lettres).*

niveau / langues	population non scolarisée						Pop. scolar.
	0	1	2	3	sans réponse	TOTAL	total (niveau 2)
Créole	-	17,7	1,3	-	-	7,6	2,6
français	12,9	46,9	49,1	31,4	33,3	44,2	50,0
anglais	-	10,0	43,2	68,6	16,7	29,7	46,1
langues indiennes	3,2	2,4	4,7	-	-	3,2 (2,1)*	1,0
chinois	-	1,0	-	-	-	0,4	-
autres langues	-	-	-	-	-	-	-
sans réponse	83,9	22,0	1,7	-	50,0	14,9	0,3
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

Tableau n° 25 : Fréquence d'utilisation des 2èmes langues écrites selon le niveau d'éducation - Ile Maurice (pour lettres)

niveau / langues	population non scolarisée						Pop. scolar.
	0	1	2	3	sans réponse	TOTAL	total (niveau 2)
Créole	6,5	5,3	2,2	-	-	3,4	5,1
français	-	11,5	28,0	43,1	16,7	21,2	42,9
anglais	-	9,6	25,9	23,5	-	17,4	40,5
langues indiennes	-	1,4	0,4	2,0	-	0,9	0,6
chinois	-	-	-	-	-	-	-
autres langues	-	-	0,4	-	-	0,2	-
sans réponse	93,5	72,2	43,1	31,4	83,3	56,9	10,9
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

* La fréquence mise entre parenthèses est celle de l'utilisation du bhojpouri.

Tableau n° 26 : Fréquence d'utilisation des 1ères langues lues selon le niveau d'éducation - Ile Maurice - (pour livres).*

niveau / langues	population non scolarisée						Pop. scolar.
	0	1	2	3	sans réponse	TOTAL	total (niveau 2)
Créole	-	0,5	-	-	-	0,2	-
français	3,2	40,1	53,9	41,2	33,3	44,0	57,7
anglais	-	9,6	37,9	54,9	16,7	25,9	41,7
langues indiennes	3,2	4,8 (3,3)*	6,0 (3,9)*	3,9 (3,9)*	-	5,1 (3,4)*	0,3
chinois	-	1,0	-	-	16,7	0,6	-
autres langues	-	0,5	-	-	-	0,2	-
sans réponse	93,6	43,5	2,2	-	33,3	24,0	0,3
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

Tableau n° 27 : Fréquence d'utilisation des 2èmes langues lues selon le niveau d'éducation - Ile Maurice (pour livres)

niveau / langues	population non scolarisée						Pop. scolar.
	0	1	2	3	sans réponse	TOTAL	total (niveau 2)
Créole	-	1,4	-	-	-	0,5	-
français	-	9,6	29,3	49,0	16,7	21,6	38,8
anglais	-	9,1	32,8	27,5	16,7	20,8	49,6
langues indiennes	-	0,5 (0,5)*	3,9 (1,3)*	3,9 (2,0)*	-	2,3 (0,9)*	1,0 (0,6)*
chinois	-	-	-	-	-	-	-
autres langues	-	-	-	-	-	-	-
sans réponse	100	79,4	34,0	19,6	66,6	54,8	10,6
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

* les fréquences entre parenthèses sont celles de l'utilisation du bhojpouri.

Tableau n° 28 : Fréquence d'utilisation des langues selon le groupe d'âges
Situation de communication au sein de la famille

groupe d'âge	nom des langues																	
	créole		français		anglais		langues ind.		chinois		autres		total	
	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%
10-14	567	62,9	151	16,8	36	4,0	140	15,5	7	0,8	-	-	901	100
15-19	1070	63,5	196	11,6	33	2,0	358	21,2	29	1,7	-	-	1686	100
20-24	330	67,8	42	8,6	12	2,5	93	19,1	10	2,0	-	-	487	100
25-29	293	60,7	38	7,9	9	1,9	134	27,7	9	1,8	-	-	483	100
30-34	311	58,6	51	9,6	2	0,4	133	25,0	28	5,3	6	1,1	531	100
35-39	173	58,3	39	13,1	-	-	79	26,6	6	2,0	-	-	297	100
40-44	117	54,2	25	11,6	2	0,9	72	33,3	-	-	-	-	216	100
45-49	114	46,0	64	25,8	2	0,8	57	23,0	11	4,4	-	-	248	100
50-59	89	43,4	52	25,3	-	-	60	27,3	4	2,0	-	-	205	100
60 & +	113	52,6	32	14,9	-	-	60	27,9	10	4,6	-	-	215	100
Total	3177	60,3	690	13,1	96	1,8	1186	22,5	114	2,2	6	0,1	5269	100

Tableau n° 29 : Fréquence d'utilisation des langues selon le groupe d'âges
Situation de communication de la vie privée

groupe d'âge	nom des langues													
	créole		français		anglais		langues ind.		chinois		autres		total	
	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%
10-14	591	67,9	187	21,5	22	2,5	69	7,9	2	0,2	-	-	871	100
15-19	1130	67,8	282	16,9	32	1,9	214	12,9	8	0,5	-	-	1666	100
20-24	357	68,3	87	16,6	6	1,1	70	13,4	3	0,6	-	-	523	100
25-29	318	67,7	61	13,0	1	0,2	86	18,3	4	0,8	-	-	470	100
30-34	295	61,3	85	17,7	8	1,7	84	17,4	9	1,9	-	-	481	100
35-39	183	62,7	56	19,2	2	0,7	50	17,1	1	0,3	-	-	292	100
40-44	124	59,3	27	12,9	3	1,5	55	26,3	-	-	-	-	209	100
45-49	138	52,9	67	25,7	2	0,8	45	17,2	9	3,4	-	-	261	100
50-59	111	50,7	57	26,0	5	2,3	45	20,5	1	0,5	-	-	219	100
60 & +	165	56,5	47	16,1	-	-	75	25,7	5	1,7	-	-	292	100
TOTAL	3412	64,6	956	18,1	81	1,5	793	15,0	42	0,8	-	-	5284	100

Tableau n° 30 : Fréquence d'utilisation des langues selon le groupe d'âges
Situation de communication de la vie quotidienne

groupe d'âge	nom des langues															
	créole		français		anglais		langues ind.		chinois		autres		total	
	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%
10-14	544	79,4	118	17,2	15	2,2	8	1,2	-	-	-	-	685	100
15-19	1048	78,9	186	14,0	13	1,0	81	6,1	-	-	-	-	1328	100
20-24	339	82,5	45	10,9	4	1,0	19	4,6	4	1,0	-	-	411	100
25-29	305	81,1	45	12,0	-	-	25	6,6	1	0,3	-	-	376	100
30-34	322	76,7	51	12,1	4	1,0	38	9,0	5	1,2	-	-	420	100
35-39	178	78,1	26	11,4	-	-	22	9,6	2	0,9	-	-	228	100
40-44	139	78,1	10	5,6	1	0,6	28	15,7	-	-	-	-	178	100
45-49	148	67,9	45	20,6	1	0,5	22	10,1	2	0,9	-	-	218	100
50-59	127	68,7	35	18,9	1	0,5	21	11,4	1	0,5	-	-	185	100
60 & +	172	73,5	29	12,4	-	-	32	13,7	1	0,4	-	-	234	100
Total	3322	77,9	590	13,9	39	0,9	296	6,9	16	0,4	-	-	4263	100

Tableau n° 31 : Fréquence d'utilisation des langues selon le groupe d'âges
Situation de prestige

groupe d'âge	nom des langues													
	créole		français		anglais		langues ind.		chinois		autres		total	
	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%
10-14	477	33,9	610	43,4	217	15,5	92	6,5	-	-	10	0,7	1406	100
15-19	1028	38,8	1100	41,5	357	13,5	158	6,0	3	0,1	4	0,1	2650	100
20-24	402	48,4	320	38,6	50	6,0	48	5,8	3	0,4	7	0,8	830	100
25-29	363	54,3	221	33,0	12	1,8	61	9,1	4	0,6	8	1,2	669	100
30-34	381	49,1	282	86,3	40	5,2	60	7,7	4	0,5	9	1,2	776	100
35-39	202	47,2	172	40,2	16	3,7	32	7,5	-	-	6	1,4	428	100
40-44	171	55,7	81	26,4	5	1,6	46	15,0	-	-	4	1,3	307	100
45-49	162	44,2	138	37,6	27	7,4	33	9,0	3	0,8	4	1,0	367	100
50-59	137	42,4	115	35,6	25	7,8	43	13,3	-	-	3	0,9	323	100
60 & +	228	58,0	104	26,5	10	2,5	47	12,0	2	0,5	2	0,5	393	100
TOTAL	3551	43,6	3143	38,6	759	9,3	620	7,6	19	0,2	57	0,7	8149	100

Tableau n° 32 : Fréquence d'utilisation des langues selon le groupe d'âges
Situations inter-communautaires

groupe d'âge	nom des langues															
	créole		français		anglais		langues ind.		chinois		autres		total	
	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%	obs.	%
10-14	507	49,7	306	20,0	138	13,5	66	6,5	3	0,3	-	-	1020	100
15-19	1045	55,3	491	26,0	182	9,6	161	8,5	5	0,3	5	0,3	1889	100
20-24	364	55,7	179	27,4	63	9,6	43	6,6	5	0,7	-	-	654	100
25-29	304	56,0	134	24,7	52	9,6	48	8,8	5	0,9	-	-	543	100
30-34	332	53,9	177	28,7	47	7,6	54	8,8	6	1,0	-	-	616	100
35-39	192	56,0	83	24,2	32	9,3	33	9,6	3	0,9	-	-	343	100
40-44	144	58,3	56	22,7	17	6,9	30	12,1	-	-	-	-	247	100
45-49	171	53,4	101	31,6	19	5,9	24	7,5	5	1,6	-	-	320	100
50-59	125	48,8	88	34,4	18	7,0	24	9,4	1	0,4	-	-	256	100
60 & +	201	55,1	88	24,1	18	4,9	56	15,4	2	0,5	-	-	365	100
TOTAL	2385	54,1	1703	27,2	586	9,4	539	8,6	35	0,6	5	0,1	6253	100

ANNEXE N° 10

LE MULTILINGUISME A

L'ILE RODRIGUES

TABLEAU N° 1 : LE MULTILINGUISME A RODRIGUES SELON LA SITUATION PROFESSIONNELLE

Sexe	Situation prof.	Nombre de langues parlées					
		1	2	3	4	S.R.	TOTAL
	Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs	18	10	14	-	-	42
H	Artisans, commerçants	3	11	6	-	-	20
O	Cadres, employés	1	2	6	-	-	9
M	Personnel de service	3	12	16	-	-	31
M	Chômeurs	3	6	5	-	-	14
E	Elèves	1	2	18	-	-	21
S	Sans profession	2	3	-	-	-	5
	Sans réponse	13	14	16	-	3	46
	TOTAL	44	60	81	-	3	188
	Agriculteurs, éleveurs pêcheurs	5	1	4	-	-	10
F	Artisans, commerçants	2	8	2	-	-	12
E	Cadres, employés	-	1	1	-	-	2
M	Personnel de service	5	3	4	-	-	12
M	Chômeurs	5	10	8	-	-	23
E	Elèves	-	1	25	1	-	27
S	Sans profession	16	13	18	1	-	48
	Sans réponse	11	16	12	1	7	47
	TOTAL	44	53	74	3	7	181

TABLEAU N° 2 : LE MULTILINGUISME A RODRIGUES SELON LE NIVEAU D'EDUCATION

Sexe	Niveau d'éducation	Nombre de langues parlées					
		1	2	3	4	S.R.	TOTAL
H	0	23	8	1	-	-	32
O	1	21	50	59	-	-	130
M	2	-	1	20	-	-	21
M	3	-	1	1	-	-	2
E	S.R.	-	-	-	-	3	3
S	TOTAL	44	60	81	-	3	188
F	0	29	4	1	1	-	35
E	1	15	48	59	2	-	124
M	2	-	1	12	-	-	13
M	3	-	-	2	-	-	2
E	S.R.	-	-	-	-	7	7
S	TOTAL	44	53	74	3	7	181

TABLEAU N° 3 : UTILISATION DES LANGUES A RODRIGUES

	Langue habituelle		1ère Langue occasionnelle		2ème Langue occasionnelle		3ème Langue occasionnelle		TOTAL
	Ef	%	Ef	%	Ef	%	Ef	%	%
Créole	355	98,9	4	1,1	-	-	-	-	100
Français	4	1,1	260	72,4	6	1,7	-	-	75,2
Anglais	-	-	8	2,3	152	42,3	-	-	44,6
Autres	-	-	-	-	4	1,1	3	0,8	1,9
Sans objet *	-	-	87	24,2	197	54,9	356	99,2	-
TOTAL	359	100	359	100	359	100	359	100	100
Sans Réponse	10		10		10		10		

* Sans objet = lorsqu'il n'y a pas lieu de répondre.

ANNEXE N° 11

FREQUENCE D'UTILISATION DES LANGUES
DANS DIVERSES SITUATIONS DE COMMUNICATION
A L'ILE RODRIGUES

TABLEAU N° 1 : FREQUENCE DES LANGUES UTILISEES AVEC LES MEMBRES DE LA FAMILLE
ILE RODRIGUES

1ère langue occasionnelle	langue habituelle Créole H	Créole F	Français H	Français F	Anglais H	Anglais F	TOTAL
Grand père 1 C	-	-	1	1	-	-	2
2 F	5	6	-	-	-	-	11
3 A	-	-	-	-	-	-	-
aucune	110	103	-	1	1	-	215
Grand mère 1 C	-	-	1	1	-	-	2
2 F	4	10	-	-	-	-	14
3 A	-	-	-	-	-	-	-
aucune	122	115	-	1	1	-	239
Père 1 C	-	-	1	3	-	-	4
2 F	4	10	-	-	-	-	14
3 A	1	1	-	-	-	-	2
aucune	147	139	-	1	1	-	288
Mère 1 C	-	-	1	3	-	-	4
2 F	5	22	-	-	-	-	27
3 A	-	-	-	1	-	-	1
aucune	147	144	-	-	1	-	292
Frères 1 C	-	-	1	1	-	-	[illegible]
2 F	14	21	-	-	-	-	35
3 A	-	-	-	-	-	-	-
aucune	162	145	-	1	1	-	309
Soeurs 1 C	-	-	1	1	-	-	2
2 F	10	21	-	-	-	-	31
3 A	-	-	-	-	-	-	-
aucune	158	146	1	1	1	-	317
Enfants 1 C	-	-	2	1	-	-	3
2 F	8	17	-	-	-	-	25
3 A	-	-	-	-	-	-	-
aucune	109	93	-	-	1	-	193
P. Enfants 1 C	-	-	-	-	-	-	-
2 F	3	5	-	-	-	-	8
3 A	-	-	-	-	-	-	-
aucune	63	79	-	1	-	-	143
Sans Réponse	-	-	-	-	-	-	11
Nbre d'obser.	1073	1073	9	18	7	-	2191

C = Créole
F = Français
A = Anglais

TABLEAU N° 2 : FREQUENCE DES LANGUES UTILISEES DANS LA VIE PRIVEE
ILE RODRIGUES

1ère langue occasionnelle		langue habituelle Créole H	Créole F	Français H	Français F	TOTAL
Famille	C	-	-	1	3	4
	F	15	19	-	-	34
	A	-	-	-	-	-
	aucune	169	136	-	1	306
Maison	C	-	-	-	7	7
	F	14	19	-	-	33
	A	1	-	-	-	1
	aucune	168	138	-	-	307
Amis	C	-	-	1	2	3
	F	17	22	-	-	39
	Autres	1	-	-	-	1
	aucune	164	134	-	-	298
Voisins	C	-	-	-	2	2
	F	8	12	-	-	20
	A	-	-	-	-	-
	aucune	177	150	-	1	328
Rue	C	-	-	-	2	2
	F	10	19	-	-	29
	A	-	-	-	-	-
	aucune	166	142	-	1	309
Personnel de Maison	C	-	-	-	2	2
	F	5	5	-	-	10
	A	-	-	-	-	-
	aucune	121	108	-	1	230
Sans Réponse		-	-	-	-	6
Nbre d'obser.		1036	904	2	23	1970

C = Créole
F = Français
A = Anglais

TABLEAU N° 3 : FREQUENCE DES LANGUES UTILISEES DANS LA VIE QUOTIDIENNE
ILE RODRIGUES

1ère langue occasionnelle		Langue habituelle Créole H	Créole F	Français H	Français F	TOTAL
Marché	C	-	-	-	1	1
	F	5	6	-	-	11
	aucune	158	144	-	-	302
Boutique	C	-	-	-	1	1
	F	7	8	-	-	15
	aucune	176	159	-	1	336
Transports en commun	C	-	-	-	1	1
	F	7	4	-	-	11
	aucune	184	160	-	-	344
Sans Réponse		-	-	-	-	4
Nbre d'obser.		537	481	-	4	1026

TABLEAU N° 4 : FREQUENCE DES LANGUES UTILISEES AU TRAVAIL
ILE RODRIGUES

1ère langue occasionnelle		Langue habituelle Créole H	Créole F	Français H	Français F	Anglais H	Anglais F	TOTAL
Subor.	C	-	-	1	1	1	-	3
	F	3	4	-	-	-	-	7
	A	-	-	2	-	-	-	2
	aucune	84	36	1	-	-	-	121
Collègues	C	-	-	5	3	-	-	8
	F	5	5	-	-	-	-	10
	A	1	-	3	-	-	-	4
	aucune	104	37	-	-	-	-	141
Supérieurs	C	-	-	4	2	1	-	7
	F	6	8	-	-	3	1	18
	A	-	-	7	4	-	-	11
	aucune	88	35	2	1	-	-	126
Clients	C	-	-	2	-	-	-	2
	F	6	5	-	-	-	-	11
	A	-	-	2	-	-	-	2
	aucune	56	24	1	-	-	-	81
Sans Réponse		-	-	-	-	-	-	169
Nbre d'obser.		353	154	30	11	5	1	723

TABLEAU N° 5 : FREQUENCE DES LANGUES UTILISEES DANS LES SITUATIONS DE PRESTIGE
ILE RODRIGUES

1ère langue occasionnelle		Langue habituelle Créole H	Créole F	Français H	Français F	Anglais H	Anglais F	TOTAL
Policiers	C	-	-	4	4	-	-	8
	F	12	17	-	-	-	-	29
	A	2	-	-	-	-	-	2
	aucune	155	131	1	3	-	-	290
Poste	C	-	-	5	8	1	-	14
	F	10	7	-	-	-	-	17
	A	1	-	1	-	-	-	2
	aucune	157	148	3	2	-	-	310
Médecin	C	-	-	7	9	-	-	16
	F	11	19	-	-	-	1	31
	A	1	-	-	-	-	-	1
	autres	-	1	-	-	-	-	1
	aucune	160	109	3	3	-	-	275
Fonctionnaires								
	C	-	-	5	6	-	-	11
	F	12	18	-	-	-	-	30
	A	2	-	1	-	-	-	3
	aucune	146	142	6	4	-	-	298
Banque	C	-	-	7	11	-	-	18
	F	11	12	-	-	-	-	23
	aucune	150	145	3	2	-	-	300
Bureaux du Gouvernement								
	C	-	-	7	8	-	-	15
	F	14	16	-	-	-	-	30
	A	2	-	-	1	-	-	3
	aucune	139	120	4	6	-	-	269
Professeurs								
	C	-	-	8	12	-	-	20
	F	22	33	-	-	-	1	56
	A	-	-	16	14	-	-	30
	aucune	112	98	1	6	-	-	217
Religieux	C	-	-	9	19	-	-	28
	F	20	41	-	-	-	1	62
	A	1	-	-	1	-	-	2
	aucune	139	111	4	5	-	-	259
Sans Réponse		-	-	-	-	-	-	4
Nbre d'obser.		1279	1168	95	124	1	3	2674

TABLEAU N° 6 : FREQUENCE DES LANGUES UTILISEES AVEC LES AUTRES COMMUNAUTES
ILE RODRIGUES

1ère langue occasionnelle		Langue habituelle Créole H	Créole F	Français H	Français F	Anglais H	Anglais F	TOTAL
Rodriguais	C	-	-	3	5	-	-	8
	F	22	26	-	-	-	-	48
	A	-	-	1	-	-	-	2
	autres	2	-	-	-	-	-	2
	aucune	156	142	-	1	-	-	299
Mauriciens	C	-	-	3	5	-	-	8
	F	18	16	-	-	-	-	34
	A	-	-	1	-	-	-	1
	autres	1	1	-	-	-	-	2
	aucune	156	140	-	3	-	-	299
Etrangers	C	-	-	9	6	-	-	15
	F	13	17	-	-	4	1	35
	A	1	-	39	5	-	-	45
	autres	1	-	-	-	-	-	1
	aucune	56	53	25	69	-		203
Sans Réponse		-	-	-	-	-	-	3
Nbre d'obser.		426	395	81	94	4	1	1005

TABLEAU N° 7 : UTILISATION DES LANGUES POUR ECRIRE DES LETTRES

ILE RODRIGUES

Nom des langues	Langue habit. H	F	Tot	Langue occasio. H	F	Tot	TOTAL
POPULATION NON SCOLAIRE							
Créole	14	12	26	9	9	18	44
Français	77	86	163	9	3	12	175
Anglais	5	-	5	25	19	44	49
Autre	1	-	1	-	-	-	1
Sans réponse	67	49	116	-	-	-	116
TOTAL	164	147	311	43	31	74	385
POPULATION SCOLAIRE							
Créole	2	-	2	-	3	3	5
Français	16	25	41	1	1	2	43
Anglais	-	1	1	6	10	16	17
Autre	-	-	-		-	-	-
Sans réponse	3	1	4	-	-	-	4
TOTAL	21	27	48	7	14	21	69

TABLEAU N° 8 : UTILISATION DES LANGUES POUR PRENDRE DES NOTES

ILE RODRIGUES

Nom des langues	Langue habit. H	F	Tot	Langue occasio. H	F	Tot	TOTAL
POPULATION NON SCOLAIRE							
Créole	7	14	21	6	6	12	33
Français	64	72	136	6	5	11	147
Anglais	5	-	5	18	11	29	34
Autre	1	-	1	-	-	-	1
Sans réponse	87	61	148	-	-	-	148
TOTAL	164	147	311	30	22	52	363
POPULATION SCOLAIRE							
Créole	1	1	2	1	1	2	4
Français	14	19	33	3	4	7	40
Anglais	4	3	7	5	8	13	20
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Sans réponse	2	4	6	-	-	-	6
TOTAL	21	27	48	9	13	22	70

TABLEAU N° 9 : UTILISATION DES LANGUES POUR LIRE DES LIVRES

ILE RODRIGUES

Nom des langues	Langue habit. H	F	Tot	Langue occasio. H	F	Tot	TOTAL
POPULATION NON SCOLAIRE							
Créole	-	2	2	2	4	6	8
Français	86	91	177	5	3	8	185
Anglais	5	3	8	34	27	61	69
Autre	1	-	1	-	-	-	1
Sans réponse	72	51	123	-	-	-	123
TOTAL	164	147	311	41	34	75	386
POPULATION SCOLAIRE							
Créole	-	-	-	-	-	-	-
Français	16	23	39	3	4	7	46
Anglais	3	4	7	12	19	31	38
Autre	-	-	-		-	-	-
Sans réponse	2	-	2	-	-	-	2
TOTAL	21	27	48	15	23	38	86

TABLEAU N° 10 : UTILISATION DES LANGUES POUR LIRE LES JOURNAUX

ILE RODRIGUES

Nom des langues	Langue habit. H	F	Tot	Langue occasio. H	F	Tot	TOTAL
POPULATION NON SCOLAIRE							
Créole	-	2	2	1	4	5	7
Français	89	88	177	-	-	-	177
Anglais	-	-	-	9	4	13	13
Sans réponse	75	57	132	-	-	-	132
TOTAL	164	147	311	10	8	18	329
POPULATION SCOLAIRE							
Créole	-	-	-	-	-	-	-
Français	19	24	43	-	-	-	43
Anglais	-	-	-	7	3	10	10
Sans réponse	2	3	5	-	-	-	5
TOTAL	21	27	48	7	3	10	58

TABLEAU N°11 : UTILISATION DES LANGUES DANS LE DOMAINE DE L'ECRIT. RECAPITULATIF

ILE RODRIGUES

Nom des langues	Pour écrire des lettres		Pour prendre des notes		Pour lire des livres		Pour lire les journaux	
	Tot	%	Tot	%	Tot	%	Tot	%
Créole	49	14,7	37	13,3	8	2,3	7	2,8
Français	218	65,3	187	67,0	231	66,6	220	88,0
Anglais	66	19,7	54	19,4	107	30,8	23	9,2
Autre	1	0,3	1	0,3	1	0,3	-	-
Sous Total	334	100	279	100	347	100	250	100
Sans réponse	120		154		125		137	
TOTAL	454		433		472		387	

ANNEXE N° 12

REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION
ILES MAURICE ET RODRIGUES
(Recensement 1983, projection en 1985)

Tableau n° 1 : Répartition de la population de l'Ile Maurice selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction*

groupe d'âges	aucune éducation	primaire 1 à 3 ans	primaire 4 à 6 ans	secondaire sans diplôme	secondaire S.C.	supérieur + HSC	Indéterminé	TOTAL
10-14	1369	1360	49944	41710	37	73	109	94602
	1,45	1,44	52,79	44,08	0,04	0,08	0,12	100
15-19	2684	2626	40196	56384	10188	1073	133	113284
	2,37	2,32	35,48	49,77	8,99	0,95	0,12	100
20-29	11394	7974	81079	49221	27054	12613	261	189596
	6,0	4,2	42,7	26,0	14,3	6,66	0,14	100
30-39	18024	10190	58014	24111	12428	8058	91	130916
	13,8	7,78	44,3	13,4	9,49	6,16	0,07	100
40-49	24130	12713	33268	9360	4173	3445	70	87159
	27,68	14,59	38,17	10,74	4,79	3,95	0,08	100
50 & +	55116	18075	42299	5110	2388	2429	146	185563
	43,9	14,4	33,7	4,06	1,90	1,93	0,11	100
TOTAL	112717	52938	304800	185896	56268	27691	810	741120
	15,2	7,1	41,2	25,1	7,6	3,7	0,1	100

Tableau n° 3 : Répartition de la population de l'Ile Maurice selon le niveau d'instruction et le groupe d'âges en 1985 (01.01.85)

groupe d'âges	aucune éducation	primaire	Secondaire avt. S.C.	Secondaire après S.C.	Supérieur + H.S.C.	indéterminé	TOTAL
10-14	1412	52792	42911	39	78	117	97349
15-19	2552	40703	53592	9680	1023	129	107679
20-29	12065	94307	52281	28755	13392	282	201082
30-39	19633	74092	26177	13500	8764	100	142266
40-49	23070	43974	8952	3992	3292	67	83347
50 & +	62151	68098	5748	2690	2732	156	141575
TOTAL	120883	373966	189661	58656	29281	851	773298
	15,6	48,4	24,5	7,6	3,8	0,1	100

* Recensement de la population - 1983 - volume II pages 73 et 76

TABLEAU N° 2 : REPARTITION DE LA POPULATION DE L'ILE RODRIGUES SELON LE GROUPE D'AGES LE NIVEAU D'INSTRUCTION * (Recensement)

Groupe d'âges	Aucun	Primaire	Secon.	Sup.	Ind.	TOTAL
10 - 14 ans	234	3129	821	-	1	4185
15 - 19 ans	327	2680	862	2	5	3876
20 - 29 ans	753	3815	613	64	3	5247
30 - 39 ans	742	2069	238	67	4	3120
40 - 49 ans	889	1594	72	38	4	2597
50 et plus	1742	1636	18	11	6	3413

TABLEAU N° 4 : REPARTITION DE LA POPULATION DE L'ILE RODRIGUES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTI ET LE GROUPE D'AGES EN 1985 (01.01.1985) ** (Estimation)

Groupe d'âges	Aucun	Primaire	Secon.	Sup.	Ind.	TOTAL
10 - 14 ans	255	3404	893	-	1	4553
15 - 19 ans	356	2915	838	3	5	4217
20 - 29 ans	819	4151	667	69	3	5709
30 - 39 ans	807	2251	259	73	4	3394
40 - 49 ans	968	1734	78	41	4	2825
50 et plus	1895	1780	20	12	6	3713

Secon. = Secondaire

Sup. = Supérieur

Ind. = Indéterminé

---

* Recensement de la population - 1983 - Volume V pages 16 à 19.

** La population de Rodrigues en 1985 a été estimée en fonction des effectifs de 1983 et selon une croissance annuelle égale à celle de 1972 à 1983 (3 %).

ANNEXE 13

SONDAGE RODRIGUES

Dans le cadre de l'enquête sur l'utilisation de la langue française à l'Ile RODRIGUES, l'I.R.A.F. a ajouté à son questionnaire sur la demande de R.F.I. quelques questions concernant l'écoute radiophonique en général et celle de R.F.I. en particulier.

Le présent document après une brève présentation de la méthodologie, donne les résultats du sondage pour les questions posées par R.F.I..

SOMMAIRE

PRESENTATION 231

I . METHODOLOGIE 232

II. LES RESULTATS 233

II.1. Ecoute de RFI selon le sexe et l'âge 235
II.2. Ecoute de RFI selon le niveau d'éducation 238
II.3. Ecoute de RFI selon le niveau de connaissance du français 240
II.4. Ecoute de RFI selon la catégorie socio-professionnelle 242

III. CONCLUSION 242

L'Ile RODRIGUES, province mauricienne, est située à 500 kms au nord de l'Ile MAURICE.
Comme cette dernière c'est une île volcanique au relief montagneux qui jouit d'un climat tropical et se situe dans la zone cyclonique.

L'infrastructure routière y est médiocre. Avec l'extérieur, des liaisons sont assurées avec l'Ile MAURICE, soit par Air Mauritius (environ 5 fois par semaine), soit par le navire "le Mauricien" (1fois par mois).

Indépendante comme l'Ile MAURICE depuis le 12 mars 1968, elle fait partie du commonwealth.
En 1976, un ministère, le Ministère de RODRIGUES et des ILES est créé en vue de traiter uniquement les affaires rodriguaises et celles des autres îles (AGALEGA et SAINT BRANDON).
Ce Ministère est en 1986 devenu le Ministère de RODRIGUES et ne s'occupe plus des autres Iles.

L'Ile RODRIGUES, contrairement à l'Ile MAURICE peuplée à plus de 75% d'une population d'origine indienne, se compose d'une population créole dans sa quasi totalité.
Le créole est donc la langue de communication par excellence, le français est la langue internationale la plus utilisée quelle que soit la situation de communication. L'anglais demeurant essentiellement une des langues de l'enseignement et de l'administration.

C'est dans ce cadre linguistique particulier au sein du territoire mauricien que l'IRAF a décidé de mener une enquête complémentaire à celle déjà réalisée à l'Ile MAURICE en 1985.

I . METHODOLOGIE

Le questionnaire déjà établi et testé lors de l'enquête Ile MAURICE a été légèrement modifié en raison de la particularité linguistique de l'Ile RODRIGUES. De plus les questions demandées par R.F.I. y ont été ajoutées (voir annexe 5).

L'échantillon, objet du sondage, a été établi sur la base des données par lieu de résidence, sexe, âge et niveau d'éducation du recensement de la population réalisé le 2 juillet 1983.
La population était alors de 33 000 personnes environ, la taille de l'échantillon a été fixé à 375 personnes soit environ 11‰ de la population totale.
La population masculine étant légèrement supérieure à la population féminine, les 375 personnes-échantillon ont été réparties en :

- 188 hommes
- 187 femmes.

Pour être représentatif, cet échantillon a été défini selon les critères suivants pour chaque sexe :

- lieu de résidence
- âge
- niveau d'éducation.

Ainsi, pour la réalisation du sondage, les quatre critères ci-dessus définis étaient pré-déterminés et indiqués sur chaque questionnaire.

Sur les 375 enquêtes prévues 369 ont été réalisées. Elles constituent toutefois un échantillon qui reste représentatif de l'ensemble de la population de l'île (voir annexe 6).

II . LES RESULTATS

Parmi la population enquêtée, 244 personnes, soit environ 66%, possèdent un récepteur à ondes courtes leur permettant de capter R.F.I. (voir tableau n°1).

L'écoute de R.F.I., face à cette potentialité importante, demeure faible puisqu'elle concerne 53 personnes soit 14,4% de la population enquêtée et 21,7% de la population enquêtée possédant un récepteur ondes courtes.
Elle est plus faible si l'on considère les auditeurs réels, c'est à dire ceux qui , à la question posée de manière générale sur les diverses radios écoutées, ont répondu R.F.I. sans qu'on le leur suggère.
Ces "réels auditeurs", au nombre de 39 représentent alors 10,6% de la population totale enquêtée et 16% de celle qui possède un récepteur ondes courtes.

Dans cette île créolophone qui se sent plus proche culturellement de la REUNION ou des Iles SEYCHELLES, l'attirance pour les radios francophones est forte et ce d'autant plus qu'il est aussi facile voire même plus facile de capter R.F.O. que la M.B.C. (Radio Mauricienne) et que l'on capte assez bien la Radio Seychelloise.

Dans ce paysage radiophonique (voir tableau n°2) , l'écoute de R.F.I. se situe en 4ème position devant la M.B.C..
Cette écoute exclusivement en français correspond à un choix.

Si l'on en juge par les résultats, l'écoute de R.F.I. dépend des caractéristiques suivantes de l'auditoire :

- sexe : les hommes écoutent davantage R.F.I. que les femmes
- âge : les 15 à 34 ans écoutent le plus R.F.I.
- niveau d'éducation : plus il est élevé et plus on écoute R.F.I.
- niveau de connaissance du français : plus il est élevé et plus on écoute R.F.I.
- catégorie socio-professionnelle : les cadres et employés écoutent le plus R.F.I..

La fréquence d'écoute moyenne est bonne puisque 41 personnes sur 53, soit 77%, disent écouter R.F.I. au minimum au moins une fois par semaine.

TABLEAU N°1 : LE PARC DE RECEPTEURS RADIO

	Hommes	Femmes	TOTAL
Ne possède pas	38	43	81
Possède			
- avec ondes courtes	129	115	244
- sans ondes courtes	14	11	25
- sans précision	3	5	8
Sans réponse	4	7	11
TOTAL	188	181	369

TABLEAU N°2 : ECOUTE DES DIVERSES RADIOS SELON LA LANGUE

Nom des radios	Français	Anglais	Créole	Français Créole	Anglais Créole	Français Anglais	Français Anglais Créole	Sans Réponse	TOTAL
MBC	146	1	7	4		103	1		262
RFO	260								260
Seychelles			53	9	11	1	18		92
RFI	39								39
BBC		16							16
France-Inter	7								7
Autres	11	4							15
Sans réponse								5	5
TOTAL	463	21	60	13	11	104	19	5	696

II.1. L'écoute de R.F.I. selon le sexe et l'âge. (Tableaux n°3 et 4)

Dans l'ensemble l'écoute de R.F.I. :

- intéresse davantage les hommes
- augmente avec l'âge pour les 3 premières classes d'âges (de 10-14 ans à 20-24 ans)
- atteind son maximum pour la classe d'âges des 20-24 ans
- baisse avec l'âge pour les classes d'âges supérieures à 20-24 ans.

Toutefois, des disparités entre hommes et femmes apparaissent :

- l'écoute maximale de R.F.I. pour les femmes se situe entre 15 et 19 ans contre 20 et 24 ans pour les hommes
- l'écoute des 15-19 ans hommes inférieure à celle des 10-14 ans, contrairement à celles des femmes, est probablement liée à la présence dans cette classe d'âges d'un moins fort niveau d'éducation..

L'analyse de la fréquence d'écoute de R.F.I. selon l'âge ne permet pas, compte tenu des effectifs trop faibles par groupe d'âges, de faire des conclusions pertinantes.

En résumé, R.F.I. intéresse une population jeune plutôt masculine.
Ainsi parmi les personnes qui ont répondu oui à la question "écoutez-vous R.F.I.?", il y a :

- 58% d'hommes
- 64,2% de moins de 25 ans
- 83,0% de moins de 35 ans.

TABLEAU N°3 : ECOUTE DE R.F.I. SELON LE SEXE ET L'AGE

Groupe d'âges	Hommes		Femmes		TOTAL		
	RFI	POP TOT*	RFI	POP TOT	RFI	POP TOT	REC o.c**
10-14	6	38	4	36	10	74	49
15-19	3	30	7	31	10	61	43
20-24	9	25	5	24	14	49	36
25-34	7	34	3	29	10	63	41
35-44	4	24	1	22	5	46	30
45-59	2	24	1	24	3	48	31
60 et plus	-	13	1	15	1	28	14
TOTAL	31	188	22	181	53	369	244

POURCENTAGES

Groupe d'âges	Population Totale			Population possédant un récepteur à ondes courtes
	Hommes	Femmes	TOTAL	
10-14	15,8	11,1	13,5	20,4
15-19	10,0	22,6	16,4	23,3
20-24	36,0	20,8	28,6	40,0
25-34	20,6	10,3	15,9	24,4
35-44	16,7	4,5	10,9	16,7
45-59	8,3	4,2	6,3	9,7
60 et plus	-	6,7	3,6	7,1
TOTAL	16,5	12,2	14,4	21,7

* POP TOT = Population totale
** REC o.c = Récepteurs ondes courtes

TABLEAU N°4 : FREQUENCE D'ECOUTE DE RFI SELON L'AGE

Fréquence	10-14	15-19	20-24	25-34	35-44	45-59	60 et +	TOTAL
Tous les jours	1	-	-	-	-	-	-	1
Presque tous les jours	1	1	3	2	2	1	1	11
Au moins 1 fois/semaine		7	7	7	3	-	-	29
Au moins 1fois/mois	2	1	1	-	-	-	-	4
Moins souvent	1	-	2	-	-	2	-	5
Sans réponse	-	1	1	1	-	-	-	3
TOTAL	10	10	14	10	5	3	1	53

II.2. L'écoute de R.F.I. selon le niveau d'éducation. (Tableaux n°5 et 6)

Les personnes ayant un niveau supérieur au secondaire sont peu nombreuses à l'Ile RODRIGUES, elles ne sont donc que peu représentées dans l'échantillon donc en nombre insuffisant pour tirer des conclusions.

Si l'on regroupe le secondaire et le supérieur, on remarque que, quel que soit le sexe :

- l'écoute de R.F.I. augmente considérablement avec le niveau d'éducation et touche 39,5% des personnes ayant au moins le niveau secondaire et 45% de celles qui, ayant au moins le niveau secondaire, possèdent en plus un récepteur ondes courtes
- l'écoute de R.F.I. touche aussi la population qui n'a jamais été scolarisée et dans ce cas seulement la proportion de femmes est plus élevée que celle des hommes.

La fréquence d'écoute ne semble à priori pas dépendre du niveau scolaire.
Toutefois, les effectifs des personnes n'ayant aucun niveau scolaire ou ayant un niveau supérieur étant faibles, il semble pertinant de faire des regroupements.
On obtient alors les résultats suivants :

- 75,7% des personnes qui ont un niveau d'éducation inférieur au secondaire écoutent R.F.I. au minimum "au moins une fois par semaine" et 21,6% au minimum "presque tous les jours"
- respectivement 81,3% et 25,0% pour les personnes qui ont un niveau d'éducation égal ou supérieur au secondaire.

En résumé, R.F.I. touche la population quel que soit son niveau d'éducation, mais intéresse d'autant plus et avec une plus grande fréquence que le niveau d'éducation est élevé.

TABLEAU N°5 : ECOUTE DE R.F.I. SELON LE NIVEAU D'EDUCATION

Niveau d'éducation	Hommes		Femmes		TOTAL		
	RFI	POP TOT*	RFI	POP TOT	RFI	POP TOT	REC o.c**
Aucun	1	35	3	42	4	77	34
Primaire	20	130	13	124	33	254	178
Secondaire	9	21	6	13	15	34	29
Supérieur	1	2	-	2	1	4	3
TOTAL	31	188	22	181	53	369	244

POURCENTAGES

Niveau d'éducation	Population Totale			Population possédant un récepteur à ondes courtes
	Hommes	Femmes	TOTAL	
Aucun	2,9	7,1	5,2	11,8
Primaire	15,4	10,5	13,0	18,5
Secondaire	42,9	46,2	44,1	51,7
Supérieur	50,0	-	25,0	33,3
TOTAL	16,5	12,2	14,4	21,7

TABLEAU N°6 : FREQUENCE D'ECOUTE DE RFI SELON LE NIVEAU D'EDUCATION

Fréquence	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	TOTAL
Tous les jours	-	1	-	-	1
Presque tous les jours	2	5	3	1	11
Au moins 1 fois/semaine	1	19	9	-	29
Au moins 1fois/mois	-	4	-	-	4
Moins souvent	1	2	2	-	5
Sans réponse	-	2	1	-	3
TOTAL	4	33	15	1	53

* POP TOT = Population totale **REC o.c = Récepteurs ondes courtes

III.3. L'écoute de R.F.I. selon le niveau de connaissance du français. (Tableaux n°7 et 8)

Dans l'ensemble, si l'on excepte l'anomalie du niveau de connaissance du français N2*, l'écoute de R.F.I. est d'autant plus forte que le français est mieux connu et ce quel que soit le sexe.

Le pourcentage de N2 inférieur à celui des N1 s'explique en partie par la présence dans le groupe des N2 de personnes qui écrivent le français sans le parler et qui n'écoutent pas R.F.I (5 personnes), et en partie par la présence dans ce même groupe de nombreux scolaires qui n'écoutent pas ou peu la R.F.I..

Le pourcentage, même faible, de la population de niveau N0, montre qu'il ne suffit pas d'être francophone pour avoir envie d'écouter R.F.I..

Comme dans le précédent paragraphe, l'analyse de la fréquence d'écoute nécessite le regroupement de plusieurs niveaux de connaissance du français.
Ainsi le clivage semble se faire entre les niveaux N2 et N3, on a alors :

- 72,7% des personnes de niveaux N0, N1 et N2 qui écoutent R.F.I. au minimum "une fois par semaine"
- 82,4% de celles de niveaux N3, N4 et N5 qui sont dans le même cas.

En résumé, R.F.I. est d'autant plus écouté et avec une meilleure fréquence que le niveau de connaissance du français est plus élevé.

* Voir la définition des niveaux de connaissance du français en annexe 4.

TABLEAU N°7 : ECOUTE DE R.F.I. SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS

Niveau conn. franç.	Hommes		Femmes		TOTAL		
	RFI	POP TOT*	RFI	POP TOT	RFI	POP TOT	REC o.c**
N0	3	46	1	41	4	87	42
N1	10	69	9	57	19	126	94
N2	6	43	6	50	12	93	72
N3	2	7	1	7	3	14	8
N4	3	7	2	8	5	15	10
N5	7	13	3	11	10	22	18
Sans réponse	-	3	-	7	-	10	-
TOTAL	31	188	22	181	53	369	244

POURCENTAGES

Niveau conn. franç.	Population Totale			Population possédant un récepteur à ondes courtes
	Hommes	Femmes	TOTAL	
N0	6,5	2,4	4,6	9,5
N1	14,5	16,0	15,1	20,2
N2	14,0	12,0	13,0	16,7
N3	28,6	14,3	21,4	37,5
N4	42,9	25,0	33,3	50,0
N5	53,8	27,3	45,5	55,6
TOTAL	16,5	12,2	14,4	21,7

TABLEAU N°8 : FREQUENCE D'ECOUTE DE RFI SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS

Fréquence	N0	N1	N2	N3	N4	N5	TOTAL
Tous les jours	-	1	-	-	-	-	1
Presque tous les jours	-	6	-	1	1	3	11
Au moins 1 fois/semaine	2	8	9	1	3	6	29
Au moins 1 fois/mois	-	1	1	1	1	-	4
Moins souvent	1	2	2	-	-	-	5
Sans réponse	1	1	-	-	-	1	3
TOTAL	4	19	12	3	5	10	53

* POP TOT = Population totale

** REC o.c = Récepteurs ondes courtes

II.4. L'écoute de R.F.I. selon la catégorie socio-professionnelle. (Tableau n°9)

A l'exception des cadres et employés, des artisans et du personnel de service (ouvriers, personnel de service) qui sont les plus favorisés dans la hiérarchie sociale et qui écoutent le plus R.F.I., il est difficile de lier l'écoute de R.F.I. aux C.S.P..
En effet, pour les autres catégories socio-professionnelles l'écoute de R.F.I. semble davantage liée à l'âge (sans profession, retraités), au temps libre (chômeurs, agriculteurs...) ou au deux en même temps(écoliers, lycéens).

III. CONCLUSION

L'écoute de R.F.I., bien que, dans le cadre francophone et francophile de l'Ile RODRIGUES, elle pourait être meilleure, est en moyenne plus élevée que dans les pays africains : elle touche 14,6% de la population de 15 ans et plus contre 7 à 7,5% pour l'ensemble des pays d'Afrique francophone.
Elle est probablement réduite par la forte écoute de R.F.O.-FRANCE-INTER (72,4% de la population interrogée et 92,7% de la population possédant un récepteur) qui donne aux Rodriguais des informations fort appréciées en français ou créole sur tous les évènements français y compris sur les embouteillages parisiens du dimanche soir.

Dans l'ensemble les émissions les plus appréciées sont celles concernant le sport et plus particulièrement le foot ball.

Au travers de cette étude, on peut conclure qu'en 1987 R.F.I. touche environ 5 500 à 6 000 personnes vivant dans l'Ile.

TABLEAU N°9 : ECOUTE DE R.F.I. SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Catégorie socio-prof.	Hommes		Femmes		TOTAL		
	RFI	POP TOT*	RFI	POP TOT	RFI	POP TOT	REC o.c**
Agr El Pêch	5	42	1	10	6	52	34
Commerçants	1	5	-	2	1	7	6
Artisans	3	15	2	10	5	25	18
Cadres Empl	3	9	-	2	3	11	9
Pers service	9	31	1	12	10	43	31
Scolaires	4	21	5	27	9	48	35
Chômeurs	-	14	8	23	8	37	28
Sans prof.	-	5	2	48	2	53	30
Sans réponse	6	46	3	47	9	93	53
TOTAL	31	168	22	181	53	369	244

POURCENTAGES

Catégorie socio-prof.	Population Totale			Population possédant un récepteur à ondes courtes
	Hommes	Femmes	TOTAL	
Agr El Pêch	9,5	10,0	9,6	14,7
Commerçants	20,0	-	14,3	16,7
Artisans	20,0	20,0	20,0	27,8
Cadres Empl	33,3	-	27,3	33,3
Pers service	29,0	8,3	23,3	32,3
Scolaires	19,0	18,5	18,8	25,7
Chômeurs	-	34,8	21,6	28,6
Sans prof.	-	4,2	3,8	6,7
Sans réponse	13,0	6,4	9,7	17,0
TOTAL	16,5	12,2	14,4	21,7

* POP TOT = Population totale
** REC o.c = Récepteurs ondes courtes

ANNEXE N° 14

QUELQUES DONNEES SUR LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE
DE PORT MATHURIN

TANLEAU N° 1 : REPARTITION DES NOUVEAUX INSCRITS EN 1989 (Janvier à Octobre) SELON L'AGE ET LE LIEU DE RESIDENCE

Lieu de résidence	Groupe d'âges - 10	10-14	15-19	+ 19	TOTAL	%
Nord	17	33	5	39	94	46,8
Centre	3	24	9	10	46	22,9
Est et Sud Est	-	13	6	6	25	12,4
Ouest et Sud Ouest	1	11	10	14	36	17,9
TOTAL	21	81	30	69	201	100
Pourcentages	10,4	40,3	14,9	34,3	100	

TABLEAU N° 2 : REPARTITION DES EMPRUNTS DE LIVRES SELON LE TYPE DE LIVRES

	1986 Janv.-Déc.		1987 Janv.-Sept.	
	Ef	%	Ef	%
Nombre d'emprunteurs	14 376		12 580	
Nbre de livres empruntés	29 065		24 902	
Romans en français	4 672	16,1	4 268	17,1
Romans en anglais	2 600	8,9	2 033	8,2
Autres que romans *	2 933	10,1	2 413	9,7
Livres pour enfants **	16 764	57,7	12 144	48,8
Magazines ***	2 096	7,2	4 044	16,2

Compte tenu des remarques faites en bas de page les emprunts de livres en français représentent environ 72,3 % du total des emprunts en 1987.

---

* La majeure partie des livres est en anglais mais les emprunts sont à 50 % en français.

** Les livres pour enfants sont dans les deux langues mais empruntés à environ 75 % en français.

*** 95 % des magazines sont en français.

ANNEXE N° 15

Tableau n° 1 : Répartition de la population de 10 ans et plus selon le niveau de connaissance du français en 1995 - Ile Maurice - Hypothèse forte

groupe d'âges	N0°	N1	N2	N3 et N4	N5	TOTAL
10 - 14	6409	13365	39863	26577	25405	111619
	5,7	12,1	35,7	23,8	22,7	100
15 - 19	5634	10745	30880	25142	31925	104326
	5,4	10,3	29,6	24,1	30,6	100
20 - 29	10840	20678	59423	43485	66327	200753
	5,4	10,3	29,6	21,7	33,0	100
30 - 39	14807	19389	59175	40541	62010	195922
	7,6	9,9	30,2	20,7	31,6	100
40 - 49	21258	13568	42200	25349	34521	136896
	15,5	9,9	90,8	18,5	25,2	100
50 et +	95694	10546	33402	17467	19031	176140
	54,3	6,0	19,0	9,9	10,8	100
TOTAL	154642	88291	264943	178561	239219	925656
	16,7	9,5	28,6	19,3	25,9	100

Tableau n° 2 : Répartition de la population de 10 ans et plus selon le niveau de connaissance du français en 1995 - Ile Maurice - Hypothèse faible

groupe d'âges	N0°	N1	N2	N3 et N4	N5	TOTAL
10 - 14	13394	15627	51122	21654	9822	111619
	12,0	14,0	45,8	19,4	8,8	100
15 - 19	8764	11580	35262	22743	25977	104326
	8,4	11,1	33,8	21,8	24,9	100
20 - 29	10840	20678	59423	43485	66327	200753
	5,4	10,3	29,6	21,7	33,0	100
30 - 39	14807	19389	59175	40541	62010	195922
	7,6	9,9	30,2	20,7	31,6	100
40 - 49	21258	13568	42200	25349	34521	136896
	15,5	9,9	30,8	18,5	25,2	100
50 et +	95694	10546	33402	17467	19031	176140
	54,3	6,0	19,0	9,9	10,8	100
TOTAL	164757	91388	280584	171239	217688	925656
	17,8	9,9	30,3	18,5	23,5	100

BIBLIOGRAPHIE

La Presse - Les revues

Le Militant - 10 août 1984
Dossier : Commentaire du MMM sur le livre blanc sur l'éducation
- le préscolaire, le primaire, le secondaire
- le tertiaire, l'éducation technique professionnelle, Rodrigues, l'éducation des adultes.

L'Express du 22/07/84
Que penser du livre blanc sur l'éducation ?
Le Point de vue de M Frank Richard

L'Express du 10/08/84
Education : Le livre blanc sur l'éducation ne propose rien de concret estiment les membres de la commission Education du M.M.M.

Le Mauricien du 21/08/84
Education : le taux d'échec en anglais au S.C. (52,8 %) préoccupe le Ministère de l'Education.

L'Express du 18/08/84
Education : le taux d'échec en anglais en S.C. préoccupe le ministère.

L'Express du 19/08/84
Affaires estudiantines
L'anglais : un épouvantail pour les élèves de Form V.

The Nation du 18/08/84
Examens de la Senior : le niveau d'anglais préoccupe le ministère.

- Article paru dans le "Week-end" du 27 mars 1983.
ISSA ASGARALLY : Pour une politique cohérente des langues : une proposition pour un débat vraiment national.

- Article :
Jean François SAM LONG juillet 1984
La créolie : un combat pour un peuple : p. 6

- Supplément de l'EXPRESS du lundi 5 décembre 1983
Rapport Glover sur l'éducation.

- Maurice 1984
Almanach d'information générale sur l'Ile Maurice
Maurice almanach. Port Louis

- Rodrigues almanach 1982
Maurice almanach Curepipe

- Culture et Pédagogie
Bulletin de l'Association Mauricienne des Enseignants de Français
n° 1 Juillet 1981
n° 2 Décembre 1981
n° 3 Septembre 1982
n° 4 Juillet 1983

- Notre Librairie - Littérature de l'Océan Indien :
1. Les Mascareignes : Ile Maurice
n° 54. 55 Juillet Octobre 1980

- Les organismes nationaux mauriciens ou français
- Ministère de l'Economie et du Développement
. bureau des statistiques
. Housing and population census of Mauritius 1983

Volume 1 : Methodological Report - Oct; 84
Volume 2 : Demographic Characteristics (Island of Mauritius) Nov. 1984
Volume 3 : Geographical and migration characteristics (Island of Mauritius) février 1985.
. Statistical Summary 1984 - Mars 1985
. Bi-annual digest of statistics juin 1983
. Housing and population census of Mauritius 1972 - Rodrigues - Volume 3.
. Houssing and population census of Mauritius 1972 - Island of Mauritius.
Volume V : Population - Général Tables
- Ministère de l'Education, des Arts et de la Culture;
. Digest of statistics. Primary and post-primary sectors - 1983

- Ministère de l'Education et des Affaires Culturelles secteur UNESCO et Culturel.
La politique culturelle dans le contexte mauricien :
Les buts et objectifs d'une perspective globale pour le développement culturel - 1981 -

- Ambassade de France
La francophonie à l'Ile Maurice
Note de J.L. Rondreux - 1985 -

- Ministère de la Coopération. L'Ile Maurice
Analyse et conjoncture
Service des Etudes Economiques et Questions Internationales. Paris février 1978.

- Comité International des études créoles. A propos de la génèse du créole mauricien : le peuplement de l'Ile de France de 1721 à 1738.
AUPELF et ACCT 1979.

- Issa ASGARALLY
La situation linguistique de l'Ile Maurice
Thèse de 3ème cycle sous la direction de Louis Jean CALVET 1982.

- M. BOULLE - l'enseignement de la littérature à l'Ile Maurice - 1979 -

- R. CHAUDENSON - l'atlas linguistique et ethnographique de Rodrigues : présentation et extraits dans la Revue créole n° 4 - 1981 -

- Robert CHAUDENSON _ Le français dans les îles de l'Océan Indien, Le Français hors de France p. 543 à 620
- Sous la direction de A. VALDMAN
Editions Honoré Champion 1979 Paris

- Claude CZIFFRA - Statut et fonctions de l'anglais et du français à l'Ile Maurice : les pouvoirs législatifs et judiciaires et la presse écrite Septembre 1982

- JP. et J. DURAND
L'ile Maurice et ses populations :
Vers une langue mauricienne (p. 113 à 129)
P.U.F.

- Louis FAVOREU
L'Ile Maurice - 1970 -
Dans l'annuaire des pays de l'Océan Indien - 1976 -

- GHANTY M. - Mauriciens, notre langue c'est le créole, officialisons la.
Union Départementale CGT de Seine Maritime - 1977 -

- A. GHUZEL - Enseignement langage et développement à l'Ile Maurice. Recherche pédagogie et culture. Mosaïque 2. Mai-Août 1980

- K. HAZARUSINGH - Histoire des médias à l'Ile Maurice
Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve
1982 Paris.

- P.H. HOORGHEN - Quelques remarques sur la situation linguistique de l'Ile Maurice dans les cahiers du Centre Universitaire de la Réunion 1973.

- Daniel KOENIG
Français et Créole à l'Ile Maurice
Dans "annale de la faculté des lettres et sciences humaines de Nice 7" p. 49-53 - 1970 -

- Bernard LEMEMBRE - L'Ile Maurice
Editions Karthala 1984 Paris

- Philippe LENOIR
Un cas limite de pluralisme : Maurice

- J. MEETOO - Linguistique et pédagogie du Français à l'Ile Maurice : essai d'analyse de la complexité syntaxique du français écrit par l'élève mauricien de Form I.
Mémoire de maîtrise. Centre Universitaire de la Réunion 1980.

- Karl NOEL
Le problème des langues à l'Ile Maurice
Dans "Culture Française" n° 1 - 1972 -

- Benoît NORDUT - Cultures indienne et créole à l'Ile Maurice
Mai 1979 (article)

- Camille de RAUVILLE
La réalité linguistique mauricienne et l'enseignement fécond qu'elle exige.
Le livre Mauricien - Port Louis - Ile Maurice - 1967 -

- SIMMONS - Modern Mauritius. The politics of decolonization.
Indiana University press. Bloomington .

- P.SOUPE - Quelques aspects sociolinguistiques du français parlé à l'Ile Maurice - 1979 -

- P. STEIN 1982
Connaissance et emploi des langues à l'Ile Maurice
Hambourg : Buske p. 620

- TOUSSAINT - Les missions d'Adrien d'Epigny 1946 - Port Louis

- Auguste TOUSSAINT - Histoire de l'Ile Maurice
Que sais-je ? n° 1449
Presses Universitaires de France 1974 - Paris